

Béranger-Féraud

Diabiles



et

Sorciers

de Provence





LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses admirations avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui.

Trop d'ouvrages essentiels à la culture de l'âme ou de l'identité de chacun sont aujourd'hui indisponibles dans un marché du livre transformé en industrie lourde. Et quand par chance ils sont disponibles, c'est financièrement que trop souvent ils deviennent inaccessibles.

La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

LES DROITS DES AUTEURS

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle.

Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayant-droits. Obtenir ce fichier autrement que suite à un téléchargement après paiement sur le site est un délit. Transmettre ce fichier encodé sur un autre ordinateur que celui avec lequel il a été payé et téléchargé peut occasionner des dommages informatiques susceptibles d'engager votre responsabilité civile.

Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat. Vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.

Béranger-Féraud

Diabls et Sorciers de Provence



© Arbre d'Or, Genève, novembre 2005
<http://www.arbredor.com>
Tous droits réservés pour tous pays

PREMIÈRE PARTIE :
LE DIABLE

I

CROYANCES PROVENÇALES

Quoique très amoindrie aujourd'hui, quoique réduite à peu près exclusivement aux contes des bonnes femmes, la donnée du diable, qui a dominé le monde pendant la longue période du moyen âge et jusqu'au siècle dernier, tient encore assez de place dans les superstitions des Provençaux pour que nous nous en occupions un moment.

Le diable tentateur. — La donnée du diable tentateur vient souvent sur le tapis, quand de bonnes femmes parlent des œuvres du démon. Tantôt, c'est un jeune homme qui a été tenté, tantôt c'est une femme, etc. Il y a quelques années, un ecclésiastique d'une ville de Provence que je ne désignerai pas d'une manière plus précise, fit des sottises qui finirent par le conduire sur les bancs de la police correctionnelle. On raconta, à ce sujet, que le malheureux avait été tenté par le diable, sous la figure d'une veuve assez bien conservée qui lui avait fait commettre tous les sacrilèges du monde en même temps que toutes les vulgaires escroqueries.

J'ai entendu raconter pour cette aventure, vingt versions, qui toutes se rattachent aux diverses histoires qu'on trouve dans les livres de démonologie.

Le diable dans la glace. — Les vieilles grand'mères, trouvant toujours que les fillettes sont trop coquettes, leur disent qu'il ne faut pas se regarder longtemps dans les glaces, parce que, leur disent-elles, elles sont exposées à y voir l'image du diable venir grimacer derrière elles. Or, ajoutent-elles, lorsque le diable apparaît ainsi à une jeune fille, elle est malheureuse pendant tout le restant de ses jours, et ne peut plus espérer ni joies, ni mari, ni enfants.

Les religieuses d'Almanarre. — Dans le courant du moyen âge, les supérieurs ecclésiastiques résolurent d'établir des nonnes dans le couvent de l'Almanarre, près d'Hyères, et on vit arriver un jour, dans cette ville, un certain nombre de saintes filles qui avaient été choisies parmi les plus pieuses et les plus nobles des filles de Provence. La supérieure de ces religieuses, était aussi admirablement jolie que très noble; elle appartenait à une des plus anciennes familles du pays

et était d'une piété exemplaire; elle n'avait jamais, jusque-là, donné le moindre sujet de tristesse à son ange gardien.

Les consuls et les notables d'Hyères vinrent au-devant de ces religieuses qui arrivaient dans leur commune et la beauté de la jeune supérieure fit un tel effet sur eux que celui qui devait lui faire compliment de bienvenue resta un instant bouche bée.

Le diable saisit cette occasion pour tenter aussitôt la sainte fille. Il lui montra le premier consul d'Hyères sous des couleurs si grotesques qu'elle ne put s'empêcher de lui rire un peu au nez. Le brave homme ne comprit pas la mauvaise pensée de la sainte fille; après avoir offert une collation aux nonnes, il les conduisit, en grande pompe, au couvent.

«Voilà, leur dit-il, une cloche qu'on entend de loin. La côte est souvent infestée de corsaires sarrasins; si l'un d'eux venait jamais à vous menacer, sonnez la cloche et nous accourrons, aussitôt, pour vous défendre.»

La supérieure des nonnes, absorbée par le démon tentateur, fut obsédée par cette idée: qu'elle pouvait faire accourir tous les habitants d'Hyères, en sonnant la cloche. Et un jour, elle ne put résister au plaisir de voir le bon consul venir au pas de course, tout troublé, et rester de nouveau bouche bée devant elle.

Elle sonna donc la cloche à toute volée, sans qu'aucun danger menaçât le couvent.

Aussitôt, toute la population d'Hyères fut en émoi; le vieux consul se hâta de saisir la première arme qui lui tomba sous la main; et, croyant que le couvent était menacé par les Sarrasins, il vint en toute hâte, pour défendre les saintes filles.

On juge, s'il resta bouche bée, lorsqu'il vit, que l'espiègle supérieure avait voulu se moquer de lui.

Les Hyérois n'osèrent pas se fâcher, mais ils s'en retournèrent chez eux de mauvaise humeur.

Le diable savait bien ce qu'il faisait en inspirant à la supérieure du couvent de se jouer de ses voisins. Dans la nuit qui suivit, les Sarrasins arrivèrent; et cette fois l'infortunée religieuse eut beau sonner la cloche à toute volée, on crut, à Hyères, que c'était encore une plaisanterie. Les mécréants purent commettre toutes les horreurs imaginables sans être dérangés dans leur œuvre.

Les pauvres religieuses furent punies, ainsi, pour avoir cédé aux suggestions infernales du démon.

Le couvent de Salat-Pans-de-Gémenos. — Dans les environs de Gémenos, près de Marseille, on voit les ruines de l'antique couvent de Saint-Pons. La légende

raconte qu'il fut détruit par la colère divine parce que, un soir de Noël, des jeunes gens allèrent frapper à la porte du saint lieu et que les nonnes eurent l'imprudence de leur ouvrir.

Le diable, qui avait monté le coup, leur fit commettre une orgie épouvantable et, sur le coup de minuit, Dieu détruisit couvent, chevaliers et nonnes, d'un coup de tonnerre, pendant que le maudit emportait l'âme des coupables.

Les Moines de Saint-Julien. — En suivant la route qui va de Tourves à la Roquebrussanne, on voit, à gauche de la montée de Saint-Julien, des rochers qui représentent grossièrement des moines gigantesques. La légende raconte que, jadis, il y avait là un couvent dont les moines eurent le tort de se mal conduire; le diable leur suggérait les idées les plus coupables, et leur faisait commettre des crimes nombreux, parmi les plus réprouvés.

Or, Dieu, fâché de leur impiété, foudroya le couvent, un soir de la Toussaint, pendant qu'ils étaient à faire ripaille au lieu de prier pour les morts; trois de ces moines furent pétrifiés en ce moment, et restèrent comme le témoignage matériel de la punition divine.

L'accouchement clandestin. — Une femme dont le mari était absent depuis plus d'un an, s'étant mal conduit, fut grosse; elle résolut de tuer son enfant pour éviter le scandale et elle s'entendit avec une accoucheuse aussi impie qu'elle.

Donc, le jour de l'accouchement étant arrivé, les deux coquines descendent dans la cave de la maison, afin que les cris, poussés pendant la parturition, ne fussent pas entendus par les voisins; et même, un trou fut creusé dans un coin pour y enterrer le nouveau-né.

Or, au moment de la délivrance, au lieu d'un enfant, ce fut un singe qui sortit du sein de cette femme; il sauta d'un bond sur un tas de sarments et, faisant mille grimaces, il leur dit :

«— Coquines, vous vouliez me tuer, mais vous ne le pourrez pas. »

Aussitôt il s'échappa par le soupirail, criant dans la rue :

«— Allez, bonnes femmes du voisinage, accourez toutes! Allez dans la cave, vous y verrez une telle avec l'accoucheuse; elles ont résolu de tuer l'enfant adultérin qui a été le fruit de l'inconduite. »

Puis ce singe, qui n'était autre que le diable, disparut.

Le pacte fait avec le diable. — Le pacte fait avec le diable est un des sujets favoris des bonnes femmes, en veine de raconter les méfaits du démon. J'ai entendu vingt histoires, toutes plus effrayantes les unes que les autres, touchant aux pac-

tes, et les terribles conséquences que les crédules lui attribuaient. Tout ce qui se rencontre dans les livres de démonologie a cours dans les récits des superstitieux de la Provence.

L'argent de ma poule noire. — Pendant la veillée, on entend dire souvent, en Provence, qu'il y a un moyen très commode de se procurer de l'argent : c'est de prendre une poule noire, mais absolument noire, sans qu'elle ait une seule plume blanche. Quand on s'en est muni, il faut aller dans un carrefour où se croisent quatre chemins ; là, on trace un cercle sur la poussière et on se place au centre de ce cercle, sans en sortir, sous aucun prétexte.

A minuit précis, on voit passer un cavalier noir, enveloppé dans un manteau noir, et monté sur un cheval également noir. On lui jette la poule en lui criant :

« — Argent de ma poule noire ! »

Le cavalier attrape la poule au vol, et vous envoie, en retour, une bourse pleine d'argent, qui tombe en dehors du cercle. Si la cupidité vous fait quitter votre place, le diable, car c'est lui, vous saisit et vous emporte. Mais si vous avez la patience d'attendre le premier chant du coq, vous pouvez alors aller chercher la bourse et vous en retourner, chez vous, sans rien craindre.

Le parricide. — Pendant mon enfance, nous avions à la maison un domestique qui était du même âge et du même pays que mon père et qui, à ce titre, était traité avec une bienveillance plus grande que d'ordinaire.

Le père Camous, ainsi que nous l'appelions, aimait à causer ; il rappelait volontiers tel ou tel épisode de son enfance et se complaisait à invoquer le témoignage de mon père quand il nous racontait tel ou tel fait de cette époque.

Or, il paraît qu'au temps de leur jeune âge, il s'était produit à Nice un crime de parricide dont ils avaient vu condamner le coupable. Le père Camous nous racontait souvent les détails funèbres de la faute de ce fils dénaturé.

Un jour que, pour la dixième fois, il avait repris le fil de la lugubre narration et qu'il déversait sur la mémoire du criminel toutes les abominations de son indignation, en mettant sur le compte de ses vices, aussi grands que nombreux, le forfait dont il s'était rendu coupable, mon père lui dit :

« — Pour ma part, j'ai toujours pensé que ce malheureux avait été entraîné dans la mauvaise voie par de funestes fréquentations qui l'avaient poussé de plus en plus dans la voie du crime et, qu'ayant eu besoin d'argent un jour, il avait tué son père pour avoir son héritage plus rapidement.

« — N'en croyez rien, répartit Camous ; si X... est arrivé à tuer son père, ce n'est pas pour avoir fréquenté des amis dissolus ou des femmes débauchées, mais

parce qu'il avait vendu son âme au diable. Son parricide était le gage qu'il s'était engagé à lui donner.»

Mon père resta incrédule, et laissa là la conversation; mais les enfants, très intrigués par le dire du vieux Camous, lui firent mille questions sur cette vente d'âme au diable.

Or, Camous nous disait :

«— La preuve bien évidente qu'il avait fait pacte avec le diable, c'est que toutes les fois qu'il se mettait à table, bien avant d'avoir tué son père, c'est-à-dire à l'époque de ses premiers débordements, il prenait le pain, en coupait un petit morceau avant de commencer à manger et le jetait sous la table en disant :

«— *Té, mangeu, Rigau.*» (Tiens, mange, Rigaud).

«— Vous voyez bien, qu'il avait fait pacte avec le diable, puisqu'il prenait soin de lui offrir, à chaque repas, un morceau du pain du bon Dieu.»

Bois, fornique ou tue. — On raconte souvent, dans les veillées de Provence, l'histoire d'un moine qui, ayant à se plaindre de son supérieur, commit la faute de désirer sa mort. Aussitôt, le supérieur fut frappé d'apoplexie et le diable apparut au moine coupable lui disant :

«— Je t'ai exaucé, mais à ton tour, tu vas faire quelque chose pour moi : Bois, fornique ou tue, choisis.»

Le malheureux moine, qui n'était pas méchant, au fond, marchanda longtemps; mais enfin, ne pouvant refuser, choisir la moindre des fautes que le diable lui proposait de commettre : il but.

On connaît la fin de l'histoire : une fois gris, il conta fleurette à une femme et, comme le mari arriva au moment où il la violentait, il le tua pour se débarrasser de lui, de sorte qu'au lieu d'un crime, il en commit trois.

L'Enfant vendu au diable. — Je connais bien une vingtaine d'aventures dans lesquelles il s'agit d'un enfant vendu au diable par ses parents. Le malheureux est parfois une triste victime de cet horrible marché; mais, le plus souvent, il est miraculeusement sauvé, au moment psychologique, par son bon ange, son patron, sa marraine, un saint local, etc.

L'individu voué au diable qui cherche à se racheter. — La catégorie de croyances qui nous occupe ici est le complément naturel de la précédente :

On raconte, en Provence, cent histoires sensationnelles à son sujet; et comme dans les légendes de tous les pays, pour le cas où le malheureux vendu au diable reste en définitive la proie du démon, quatre-vingt-dix-neuf ont une terminaison

consolante. Il est vrai que, souvent, le moyen employé pour le rachat est quelque peu discutable, au point de vue de l'équité et même de la morale; mais la fin justifie les moyens, dit-on; et des accrocs à la justice sont faits, par les conteurs, dans une bonne intention.

La jeune fille convoitée par le diable. — Il y avait une fois un homme qui avait plusieurs filles à marier; l'une d'elles, la plus jolie, inspira un violent amour au diable qui voulut la posséder à tout prix.

Un jour le diable se présenta, sous la forme d'un beau jeune homme, et la demanda en mariage au père; il eut soin de dire qu'il était riche, qu'il avait une belle position; il lui montra tant d'argent qu'il l'éblouit.

La jeune fille, en recevant l'ordre de dire oui, se résigna, et comme elle était pieuse, elle trempa ses doigts dans l'eau bénite et fit le signe de la croix. Cela fut suffisant, on le comprend, pour faire fuir son amoureux.

Le diable revint le lendemain et dit au père d'avoir soin de ne pas laisser de l'eau à la portée de sa fille puis il réitéra sa demande. Cette fois, la pauvre enfant se signa avec du vin et le diable fut obligé de s'enfuir encore.

Il revint, montra encore plus d'argent et dit au père de ne pas mettre de vin à la portée de sa fille, qui, alors, se signa avec de l'urine faute de mieux, et le diable fut obligé de s'enfuir.

Il revint de nouveau et dit au père de couper les bras de sa fille, pour qu'elle ne pût faire le signe de la croix; mais celle-ci fit le signe avec la langue et le diable fut, une fois de plus, obligé de s'en aller.

Il revint encore et, après avoir donné beaucoup d'argent au père, il lui conseilla de couper la langue de sa fille et de la chasser ensuite. Celle-ci se réfugia dans une forêt où les chiens de la meute d'un grand prince lui apportaient chaque jour à manger.

Un jour, le prince, qui se promenait dans le bois suivi de ses chiens, découvrit la jeune fille; il en devint amoureux aussitôt et la fit conduire dans son palais.

Or, comme elle était sans bras et sans langue, il était très embarrassé pour l'épouser; mais une bonne fée (quelques-uns disent la Sainte Vierge) vint au secours de la jeune fille, en considération de sa grande vertu; et lui dit:

« — Prenez les bras et la langue de cette jeune fille, puis jetez-les dans l'eau. »

Aussitôt, ces parties se revivifièrent et vinrent s'attacher d'elles-mêmes à l'endroit d'où le couteau les avait séparées, de sorte que le mariage put avoir lieu.

Le diable avait donc été vaincu et les nouveaux mariés vécurent heureux pendant toute leur vie.

La part de la récolte du diable. — Dans une infinité de localités de la Provence, on raconte, en donnant des dates, des noms propres et en indiquant l'endroit précis où le fait s'est passé, la vieille légende de l'individu qui, de connivence avec son curé, ne craignit pas de faire pacte avec le diable, pour avoir de bonnes récoltes, lui promettant une partie de cette récolte.

La première année, le diable, croyant avoir la récolte tout entière, exigea « ce qui viendrait sur la terre » : le paysan sema des pommes de terre.

La seconde année, le diable se ravisant, voulut « ce qui viendrait sous la terre » : le paysan sema du blé, etc.

Bref, grâce à l'intervention du curé, le diable fut trompé deux fois et le paysan s'enrichit.

Le Pont du diable. — Dans plusieurs localités de la Provence, on raconte l'aventure du pont fait par le diable, à la suite d'un marché passé par un prêtre de l'endroit, qui avait promis la première âme qui passerait sur ce pont ; et qui trouva moyen de tromper le maudit, en y faisant passer, ou bien un chien auquel il avait attaché une casserole à la queue, ou bien un chat aux trousses duquel il avait lancé une meute de chiens ; ou bien un troupeau de dindons, de moutons, etc., poussé à ce passage par l'appât d'un peu de grain ou de foin.

Moun amo. — Un vieux paysan, très madré, mais peu riche, avait envie d'une pièce de terre voisine de son bien ; et comme il n'avait pas l'argent nécessaire pour l'acheter, il résolut de se la faire payer par le diable.

Donc, il se procura un petit chien de naissance, qu'il éleva avec soin. Il avait soin de ne jamais l'appeler quand il était devant quelqu'un ; mais lorsqu'il était seul, bien enfermé chez lui, il appelait ce chien : *Moun âmo* ; et il prononça ce nom si souvent, que la bête s'habitua à venir à cet appel ; en même temps, il habitua l'animal à mordre les mollets de ceux qui voulaient l'attacher à une corde.

Quand le chien fut bien habitué à accourir au nom de *Moun âmo*, et à mordre ceux qui essayaient de l'attacher, le paysan évoqua le diable, et lui dit :

« — *Aï envejo de ti vendré moun âmo, quand m'en donnès ?* (J'ai envie de te vendre mon âme, combien m'en donnes-tu ?) »

Le diable, alléché par l'espérance, offrit aussitôt une certaine somme ; le paysan marchand, jusqu'au moment où le maudit eut offert le prix de la terre convoitée.

Alors, le madré paysan lui dit :

« — *Marché conclu ; paie* ».

Le diable se hâta de compter la somme en beaux écus sonnants.

Quand le paysan l'eut empochée, il se mit à crier :

«—*Moun âmo! Moun âmo! Veni eici, ti vendi oon Diablé!*»

Le chien accourut; le diable essaya de l'attacher pour l'emmener, quoiqu'il fût terriblement désappointé d'avoir acheté un chien au lieu d'un chrétien. Mais le chien, qui avait été dressé à mordre les mollets de celui qui voulait l'emmener avec lui, lui donna un violent coup de dent et le diable fut donc obligé de s'en aller sans âme, sans chien et sans argent.

Le talent de Nostradamus. — Nostradamus, voulait être très savant; il demanda au diable de lui donner la science et celui-ci accepta, à condition qu'il lui légèrerait son corps, soit qu'on l'enterrât dans une église, ou dehors.

Tout le monde fut effrayé du marché conclu. Mais Nostradamus, plus fin que le diable, fit préparer une niche dans le mur de la sacristie de l'église; c'est là qu'on plaça son corps qui, n'étant ni dans l'église ni dehors, n'a pas pu être emporté par le diable.

Les marchands de vin voués au diable par le grand saint Martin. — Pendant qu'il était soldat, le grand saint Martin entendait chaque jour dire par ses camarades que les marchands de vin étaient de grands fraudeurs; aussi, voulut-il, quand il eut quitté le service militaire, vérifier le degré de vérité de cette accusation.

Il s'en alla donc, dans une ville populeuse, il acheta un fonds de marchand de vin, et il demanda à celui qui le lui vendit comment il fallait manœuvrer pour s'enrichir.

Celui-ci lui enseigna cent manières différentes pour faire du vin de toutes pièces, avec les substances les plus diverses; il lui montra que les bénéfices étaient énormes; et il ajouta: «—Après avoir fraudé le vin de toutes les façons, faites comme il est de tradition: ajoutez encore une bonne quantité d'eau dans chaque bouteille de vin que vous vendrez.»

Saint Martin fut révolté de la fourberie du marchand et il se dit que, peut-être, en vendant le vrai vin parfaitement pur, en se contentant d'y mettre, au dernier moment, une simple cuillerée d'eau par bouteille, il serait possible de faire quelques bénéfices, suffisants pour assurer la prospérité du commerçant.

Il voulut donc voir par l'expérience si pareille fraude, très innocente, n'était pas, au fond, une peccadille pardonnable.

En conséquence, ayant acheté le vin le plus pur et le plus naturel qu'il put trouver, il se garda scrupuleusement de le frauder d'une manière quelconque; seulement, il eut soin d'y ajouter une cuillerée d'eau par bouteille.

Ce vin fut trouvé remarquablement bon par les consommateurs; tout le mon-

de vint lui acheter, et bientôt saint Martin fut le plus achalandé de tous les marchands de vin de la contrée.

Juste au bout d'une année, jour par jour, de débit de ce vin additionné d'une très petite quantité d'eau, il visita sa cave pour se rendre compte du profit illícite ; or, il la trouva pleine d'une quantité prodigieuse de vin. En comparant ses livres, il s'aperçut qu'il avait acquis ainsi une fortune considérable, rien qu'en faisant cette petite fraude d'ajouter une simple cuillerée d'eau dans chacune des bouteilles de vin qu'il vendait.

L'expérience était faite, le résultat concluant avait fixé les idées de saint Martin, qui se hâta de vendre le vin qui lui restait ; il distribua l'argent qu'il en retira, et celui qu'il avait acquis pendant toute l'année, aux pauvres. Puis il cessa le métier, en disant ces mots mémorables :

« — Jamais marchand de vin n'entrera en Paradis ! »

Le moyen de faire marcher l'âne sans pécher. — En Provence, on rencontre toujours la variété plaisante ou égrillarde, pour protester contre les croyances des naïfs. Aussi, pour remplir mon programme, je vais finir par rapporter l'aventure plaisante qui suit, afin de montrer que les habiles savent se moquer du diable, quand surtout, ils sont pieux.

Or donc, on raconte, à la veillée, que le diable avait cherché, en vain depuis longtemps, à mener à mal quelques-unes des religieuses d'un ordre mendiant contre lequel il avait une vieille haine. Dans ces conditions, il arriva qu'un jour, trois d'entre ces saintes filles, étant parties de leur couvent munies de leur besace, et s'en étant allées quêter, de porte en porte, dans les villages voisins, pour tacher d'accroître quelque peu le garde manger de la communauté, le diable voulut les faire pécher. Voici comment il s'y prit : Habituellement, elles n'avaient que de très médiocres aubaines, et s'en revenaient, le soir, au logis avec une charge de provisions très légère ; mais cette fois — la récolte venait à peine d'être rentrée au grenier, l'année avait été bonne — la charité publique fut, par hasard, plus généreuse que de coutume. Excitée qu'elle fut par le diable qui avait son méchant projet en tête. Aussi, les bonnes sœurs rentraient-elles, courbées sous le poids d'une trop fructueuse quête pour leurs forces corporelles.

Il faisait chaud ; elles avaient encore longtemps à marcher pour atteindre leur couvent, lorsqu'elles rencontrèrent un paysan qui s'en allait tranquillement, monté sur son âne, faire une tournée dans son champ, pour examiner, en flânant, quelles parties il faudrait labourer tout d'abord, lorsque le moment des semailles serait revenu.

Or, il faut savoir que c'est le diable qui avait ménagé cette rencontre.

Le brave homme qui, malgré ses allures joviales et ses paroles fréquemment émaillées de jurons assez corsés, était au fond un excellent cœur ; et avait plutôt sympathie qu'aigreur pour les religieuses, fut touché de pitié, en voyant ces trois femmes qui pliaient sous le faix. Aussi, s'arrêtant devant elles, il leur dit, inspiré qu'il était, en ce moment, par le diable :

« — Ma foi, mes bonnes sœurs, si vous pouviez vous servir de mon âne pour porter vos besaces, je le mettrais bien volontiers à votre disposition ; mais la bête est si récalcitrante que vous n'en pourriez jamais venir à bout. »

« — Que le bon Dieu vous bénisse pour cette bonne pensée que vous avez de nous prêter votre âne, » dit la plus âgée, qui, atteinte d'une obésité assez accentuée, peinait plus que ses compagnes sous le poids de sa besace.

« — Nous l'acceptons et nous prions saint Joseph, la sainte Vierge, tous les saints du Paradis pour qu'ils vous rendent le bien que vous nous faites. »

« — Oh ! répondit le paysan. Vous êtes bien bonnes, et je tiens tout le Paradis quitte d'avance de ce qu'il croira me devoir de remerciements, comme je vous en tiens quitte vous-même ; seulement, il est bien possible que mon offre, qui est faite cependant de bien bon cœur, ne vous serve de rien parce que vous ne pourrez jamais faire marcher mon âne. Ce gueux-là a une très mauvaise habitude : il ne se met en mouvement, que lorsque je lui caresse vigoureusement les reins avec mon bâton... »

« — Ne craignez rien, » répondirent-elles en chœur. « Si ce n'est que cela, il marchera avec nous comme avec vous-même ; vous pouvez en être certain. »

« — Bast ! continua-t-il, mais c'est qu'en même temps que je frappe, j'ai tellement l'habitude d'ajouter : *hi ! Jean f...* que si j'oublie, par hasard, de l'interpeller ainsi, il tient l'ordre d'aller de l'avant comme non avenu. »

Les bonnes sœurs pensèrent que le paysan disait cela, comme une excuse, pour ne pas leur prêter son âne ; et levant les yeux au Ciel, d'un air d'incrédulité résignée, elles se disposèrent à reprendre leur marche pénible.

Mais, le cœur du brave homme s'émut. Il sauta à bas de sa bête et leur dit : « — Tenez, mes braves femmes, prenez mon animal ; je l'enverrai chercher au couvent, ce soir, avant la nuit close. »

Il s'éloigna ensuite, allègrement, en chantant une chanson selon son habitude.

Les besaces furent bientôt placées sur le dos du baudet ; et les trois religieuses se mirent en devoir de le faire marcher, dans la direction du couvent. — Mais maître Aliboron resta sourd aux sollicitations les plus formelles.

Hi ! Dia ! Dia ! tout fut inutile, il restait planté là sans avancer d'un pas, abso-

lument comme s'il avait été pétrifié; parce que le diable, riant sous cape, espérait que les pauvres nonnes se laisseraient aller à jurer pour le faire marcher.

« Il faut le battre, » se dirent-elles; et les voilà le frappant du plat de la main, puis avec les poings fermés; mais ce fut sans succès aucun.

De guerre lasse, les religieuses se mirent à la recherche d'un bâton. Un échalas du voisinage fut bientôt trouvé et elles lui en administrèrent un coup, puis deux, dix, etc., en augmentant chaque fois de force. Le baudet ne sourcillait pas davantage; il mettait bien un peu son train de derrière de côté, suivant que les coups venaient de droite ou de gauche; dans aucun cas, il ne faisait un pas en avant.

Les pauvres nonnes étaient fort embarrassées; le diable triomphait et croyait être certain de gagner la partie. L'Angelus allait sonner, elles ne pouvaient rester plus longtemps dans cet endroit reculé et désert, sous peine de se laisser atteindre par la nuit; la situation devenait inquiétante.

L'idée de reprendre leurs besaces et de laisser là l'âne entêté, leur vint bien à l'esprit; mais elles ne pouvaient agir ainsi; elles se seraient mises dans un mauvais cas vis-à-vis du paysan qui avait eu le désir de leur rendre service. Les voleurs n'auraient pas manqué de s'emparer de la bête abandonnée.

Comment donc faire, alors?

Les bonnes sœurs, inquiètes, se consultèrent longuement, car elles se trouvaient dans un cas difficile. Deux conditions également importantes paraissaient ne pas pouvoir se concilier: d'une part, la nécessité absolue de dire à l'âne: *hi! Jean f...*; d'autre part, le devoir aussi impérieux de ne pas prononcer pareilles paroles malséantes, qui constituaient un péché dont il aurait fallu se confesser ensuite.

Je ne raconterai pas par le menu tout ce qui fut dit dans le conciliabule, ni les phrases par lesquelles passa la discussion. Qu'il suffise au lecteur de savoir, qu'à un moment donné et après bien des hésitations, les saintes filles prirent une décision qui mit fin à la situation délicate.

Les voilà donc bien résolues; elles se mettent en rang serré derrière l'âne. La plus vigoureuse, tenant l'éventail à bourrique d'une main ferme, en administra un vigoureux coup sur la croupe du récalcitrant, en lui criant d'une voix retentissante: *hi! Jean!...*

Aussitôt, et plus vite qu'il ne faut de temps pour l'écrire, la seconde sœur ajouta, sur le même ton: *fou...* — la troisième continua de même: *tre!*

Or, l'âne habitué à se mettre en mouvement sous l'influence combinée du coup et du juron, comprit, cette fois, ce qu'on voulait de lui; il se mit aussitôt à marcher tranquillement et on arriva ainsi sans encombre jusqu'au couvent.

Tant il est vrai, qu'avec un peu de réflexion et d'habileté, il est toujours pos-

DIABLES ET SORCIERS DE PROVENCE

sible de satisfaire aux exigences les plus opposées en apparence ! Et que le diable, tout fin qu'il soit, est toujours dupé par les gens d'Église, plus malins que lui !

II CLASSIFICATION

Si nous cherchons à classer les diverses croyances que je viens de citer, nous voyons qu'elles se rangent en cinq catégories :

- 1° Le diable tentateur ;
- 2° Le diable punissant une mauvaise action ;
- 3° Le pacte fait avec le diable ;
- 4° La divinité triomphant du diable par la force ;
- 5° La divinité triomphant du diable par la ruse.

III

FAITS DES AUTRES PAYS ET DES AUTRES TEMPS

La Provence n'a, certes pas, le monopole des légendes dans lesquelles le diable joue un rôle ; il est nombre de pays aussi bien et même plus richement dotés qu'elle sous ce rapport. Nous devons ajouter aussi que les croyances de nos contemporains, relativement au diable, ne sont que d'infimes réminiscences de ce qui avait cours pendant le moyen âge, surtout et aussi pendant les derniers siècles de l'antiquité.

Si je voulais rapporter ici toutes les légendes qui mettent le diable en jeu, il me faudrait écrire plusieurs centaines de volumes ; car on ne peut faire un pas, dans notre pays de France, sans en rencontrer une. Et ajoutons que la France est un des pays les plus pauvres, sous ce rapport.

Soit qu'on consulte les croyances du nord, du sud, de l'est ou de l'ouest de l'Europe, on trouve que ces contrées sont plus riches que notre patrie ; sans compter que l'Europe est peut-être la moins bien partagée ; l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Océanie même, ont des légendes du diable, en nombre vraiment infini.

Pour ne citer que ce qui a trait à la religion chrétienne, je dirai que le *Martyrologe* de Simon Martin, qui forme deux énormes volumes de 1260 et 1294 pages, contient, au moins, dans chaque feuillet, trois aventures dans lesquelles le diable est vaincu, par force ou par ruse ; de sorte que je pourrais fournir ici, dans les environs de sept mille cinq cents légendes, prouvant qu'il est souvent dupé ou vaincu par la divinité, sans cependant que son ardeur à nuire aux pauvres humains, et surtout aux saintes gens, ne soit jamais découragée ou ralentie. Cela prouve, en tous les cas, en faveur de ses qualités de persistance, dans l'accomplissement du labeur que Dieu lui a imposé.

Si, aux légendes chrétiennes je voulais joindre celles des autres religions, du passé ou du présent, le chiffre de ces aventures merveilleuses monterait peut-être à quinze ou vingt mille.

Dans ce nombre immense de faits où le diable est mis en cause, je me contenterai donc de citer, très brièvement et au courant de la plume, quelques-unes de ces très nombreuses légendes qui me reviendront en mémoire ; le lecteur suppléera par ses souvenirs à ce que j'aurais oublié dans mon énumération.

DIABLES ET SORCIERS DE PROVENCE

PREMIÈRE CATÉGORIE : LE DIABLE TENTATEUR

La donnée du diable tentateur est extrêmement ancienne, puisqu'on nous dit, dans le Nouveau-Testament, qu'il enleva Jésus-Christ sur une très haute montagne d'où il lui fit voir la terre tout entière, pour lui en offrir le royaume, s'il voulait l'adorer. On la rencontre dans tous les pays, et sous toutes les formes. Pendant le moyen âge, elle défrayait, à chaque instant, les conversations de tout le monde et on croyait, très fermement, à la réalité de cette tentation.

Lors du Concile de Constance de 1414 à 1418, les prélats, s'étant fait accompagner d'un grand nombre de filles de joie, il fut reconnu, que toutes étaient des démons, venus sous la conduite du diable, pour les faire pêcher par une tentation de tous les instants.

Saint Benoît, ayant appris qu'un jeune moine de son ordre se conduisait mal, le fit venir auprès de lui pour l'observer; et il constata que, chaque fois que le jeune clerc faisait des sottises, il obéissait à un petit diable qui le tirait par le pan de sa robe.

La légende que nous avons rapportée tantôt, touchant les religieuses de l'Almanarre, se rencontre à propos d'un couvent du cap Saint-Martin, près de Menton. Seulement, ce sont des moines qui commirent là, la faute commise par des nonnes, près d'Hyères.

DEUXIÈME CATÉGORIE : LE DIABLE PUNISSANT UNE MAUVAISE ACTION

Dans tous les pays et à toutes les époques, la donnée du diable, chargé de punir une mauvaise action qu'il avait poussé un malheureux à commettre, a servi de thème aux bonnes femmes et aux féticheurs.

L'archevêque Turpin, fut un jour attiré à sa fenêtre par un bruit insolite, dans la ville de Vienne, en Dauphiné. Or, il constata que ce bruit provenait d'une nuée de diables qui allaient assister à la mort de Charlemagne, pour l'emporter, sans retard, en enfer, afin de le punir des fautes qu'il avait commises contre le clergé.

Les démons emportaient déjà le corps du roi Dagobert dans l'Enfer, dont la porte était le cratère de l'Etna, lorsque saint Martin, saint Denis et saint Maurice, le délivrèrent; ce qui prouve que ces démons étaient disposés à le punir de ses méfaits.

Un homme du nom d'Étienne, qui avait l'habitude d'appeler le diable à chaque instant, le vit apparaître un jour devant lui (GRÉG. T. *Diab.* Liv. 8, ch. 20).

Nous trouverions mille légendes de ce genre, si nous prenions la peine de

DIABLES ET SORCIERS DE PROVENCE

feuilleter quelques livres des siècles passés. Ici, c'est un individu qui perd sa femme, parce qu'il lui a dit: «Que le diable t'emporte!»; là, c'est un autre qui est emporté lui-même, pour avoir prononcé une parole imprudente.

TROISIÈME CATÉGORIE : PACTE FAIT AVEC LE DIABLE

La donnée du pacte fait avec le diable se trouve si fréquemment dans les légendes de toutes les contrées, qu'il nous suffit de l'indiquer, sans avoir besoin d'insister plus longtemps sur elle.

QUATRIÈME CATÉGORIE :

SAINT OU DÉVOT TRIOMPHANT DU DIABLE DE VIVE FORCE

Dans tous les livres d'hagiographie chrétienne, on trouve mille et mille légendes dans lesquelles la divinité, ou son mandataire, a triomphé du diable d'une manière éclatante. Ces légendes présentent une telle variété de mise en scène, qu'il faudrait de nombreux volumes pour en citer tous les spécimens différents. Citons en quelques-uns, pris au hasard.

Près d'Altembourg, on voit un énorme rocher que le diable s'amusa à porter sur sa tête pour stupéfier les populations. Mais un jour, Jésus-Christ le rencontrant, il crut pouvoir le narguer en lui disant :

«—Toi qui prétends être le fils de Dieu, essaie donc d'en faire autant.»

Jésus-Christ prit ce rocher entre le pouce et l'index, et l'éleva sans aucune peine jusqu'au-dessus de sa tête; puis le tint si longtemps à bras tendu que le diable s'en alla tout honteux de se voir relativement si faible (MARMIER, *Allemagne*).

Saint Antide, évêque de Besançon, passant dans un champ, entendit un jour le diable se vanter d'avoir semé la discorde à Rome. Il ordonna au diable d'approcher, lui monta sur le dos; et se fit emporter à Rome, où il le força de réparer le mal qu'il avait fait; puis il se fit rapporter par lui à la place où il l'avait rencontré (25 juin).

Le diable, ne sachant plus comment être désagréable à sainte Gudule, s'amusa à lui éteindre sa lanterne, quand elle allait à la messe avant le jour; mais la sainte la rallumait, chaque fois, par ses prières.

CINQUIÈME CATÉGORIE :

SAINT OU DÉVOT TRIOMPHANT DU DIABLE PAR RUSE

Cette catégorie contient incontestablement le plus grand nombre de faits. Les

légendes qui roulent sur ce thème sont vraiment innombrables ; et, quoique le canevas soit toujours le même au fond, les fioritures qui l'ornent sont vraiment considérables. En voici quelques spécimens :

Près de Montpellier, il y a un pont, que la légende affirme avoir été construit par le diable dupé. C'est Guillaume, duc de Toulouse et ancien moine, qui lui joua le bon tour de le faire travailler pour rien. En effet, Guillaume avait promis de donner au diable la première âme qui passerait sur ce pont ; et il y fit passer un chat.

Une femme qui avait mal vécu, se recommanda à Saint Ghislain de Mons, à ses derniers moments, et lui fit sa confession. Saint Ghislain se mit en devoir de la faire entrer au Paradis ; mais le diable, qui croyait avoir des droits sur cette âme, voulut s'y opposer. Après avoir longuement discuté, ils convinrent de jouer la possession de la morte aux dés. Le diable joua le premier, et tira trois six, c'est-à-dire les plus forts numéros des dés. Mais saint Ghislain invoqua Dieu ; et il tira trois sept, ce qui ne s'était jamais vu.

Le diable, stupéfait de ce coup inattendu, abandonna la partie (*Mystère de la patience de Job*).

Dans le quartier du Point-du-Jour, entre Paris et saint-Cloud, il y avait jadis une ferme dans laquelle le père faisait travailler sa fille tant qu'il pouvait. Un jour de fête, la pauvrete reçut l'ordre d'éparpiller sur le terrain dix charrettes de fumier, de sorte qu'elle ne pouvait pas aller danser ; et, comme elle se désolait, le diable lui apparut et lui offrit de faire le travail si elle consentait à lui donner « la première botte qu'elle lierait, le lendemain matin, en se levant ».

La jeune fille accepta. Lorsque son père émerveillé lui demanda comment elle avait fait pour finir sitôt son travail, elle lui raconta l'aventure. Le bonhomme, préoccupé, alla consulter son curé sur l'affaire et celui-ci, reconnaissant l'œuvre du diable, lui révéla que la pauvre jeune fille courait un très grand danger.

Comme cette jeune fille était pieuse, le curé, avisé en ces sortes de choses, lui dit :

« — Mon enfant, il faut déjouer les projets de l'esprit malin et, pour cela faire, demain matin, lorsque vous vous éveillerez, vous irez dans la grange, en chemise, sans attacher ni vos jupons ni vos bas ; et vous ferez une botte de paille que vous donnerez au diable. »

La jeune fille fit ce que le curé lui avait dit ; et Satan, qui espérait la saisir, au moment où elle attacherait ses jupons, en lui disant : « La première botte que vous liez aujourd'hui m'appartient », fut très attrapé et s'en alla tout confus.

Les frères Grimm racontent la bonne farce que voici, qui fut jouée au diable par un soldat :

« Un riche paysan très avare eut, un jour, du regret de sa dureté vis-à-vis des pauvres ; et juste au moment où il faisait le projet d'être plus charitable, un de ses voisins, qui était dans le besoin, vint lui emprunter quatre boisseaux de blé. Le nouveau converti lui répondit qu'au lieu de lui prêter quatre boisseaux, il allait lui en donner huit. Mais il y mit une condition : « C'est que son obligé passerait les trois premières nuits qui suivraient son décès à garder sa tombe. »

Le marché fut accepté. Or, lorsque l'avare mourut, le débiteur alla se poster dans le cimetière où, pendant deux nuits, il ne vit rien d'insolite. Le troisième soir, il rencontra, d'aventure, un vieux soldat rentrant dans ses foyers ; il le décida à passer la nuit avec lui.

A minuit, le diable parut et lui commanda de s'en aller, parce qu'il voulait emporter le cadavre ; mais le soldat refusa. On discuta, et finalement, le diable offrit de l'or.

Le soldat accepta de s'en aller si le diable remplissait une de ses bottes de pièces d'or. Or, pendant que le diable allait chercher un sac de pièces d'or, le soldat décousit la semelle de la botte, de sorte que jamais le diable ne put la remplir ; et lorsque le coq chanta, il fut obligé de s'en aller, en laissant à ceux qui l'avaient trompé un véritable trésor, dont ils usèrent honnêtement (Grimm, *Contes d'Allemagne*).

Quand on bâtit la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, les dépenses dépassèrent les prévisions et l'on n'avait plus d'argent. Le bourgmestre s'adressa au diable, qui consentit à fournir les sommes nécessaires à l'achèvement de l'édifice, à condition que la première créature qui y entrerait lui appartiendrait. Le marché fut accepté. Seulement, lorsque l'église fut finie, le bourgmestre fit prendre un loup dans la forêt et le lança dans la nef ; de sorte que le diable fut obligé de se contenter de cette misérable bête malfaisante.

Un paysan de la Hesse désirait beaucoup bâtir une grange ; et, comme il n'avait pas d'argent, il accepta le marché que lui proposait le diable :

« Donner au démon, l'âme du bien qu'il ne connaissait pas encore et qu'il aurait avant le prochain chant du coq. »

Or, comme la femme du paysan était enceinte, c'était de l'enfant qu'il s'agissait.

Le diable tint sa parole et, à peine la grange était elle construite, que la femme est prise des douleurs de l'enfantement. Mais, comme elle était très madrée, elle court au poulailler et, malgré ses douleurs, elle se met à chanter comme un coq ; tous les coqs lui répondent aussitôt, de sorte qu'elle revint se coucher dans son lit où elle accoucha d'un enfant qui fut, ainsi, ravi au diable.

IV LES ATTRIBUTS DU DIABLE

Les attributs du diable sont extrêmement complexes et, suivant qu'on examine telle ou telle partie des innombrables croyances formulées à son sujet, on voit des différences, des variétés, des contradictions, même, qui font qu'en réalité ces attributs constituent un chaos absolument inextricable. Aussi, n'ai-je pas l'espérance de peindre tous ces attributs ; je me bornerai à en spécifier quelques-uns seulement. D'ailleurs, pour compléter mon étude, le lecteur pourra consulter ce que j'ai dit au sujet des esprits de la maison, des eaux, de la terre, de l'air, des sorciers, des fantômes et revenants, des songes, etc. ; il y trouvera cent attributs diaboliques et cent aventures les plus diverses, au sujet des méfaits du diable.

V LE PORTRAIT DU DIABLE

Le portrait du diable est un des premiers détails qui doivent nous occuper actuellement ; et je dois avouer que ce portrait est si différent, suivant le cas, qu'on aurait, peut-être, plus facile et plus court de dire ce que le diable n'a pas que ce qu'il a, comme particularités caractéristiques.

D'abord, qu'elle est l'apparence extérieure du maudit ? rien ne saurait être plus varié. Tous les animaux de la création peuvent lui prêter leur forme ; et s'il paraît avoir une préférence pour celle d'un chat noir, d'un bouc puant, d'un singe, d'un dragon, d'un serpent, d'un crapaud, il faut convenir qu'on l'a vu déguisé en chien, en cheval, en ours, en bœuf, en lion, en araignée, en corbeau, etc. Dans les pays comme l'Égypte et la Grèce, où le vulgaire connaît la forme du sphinx mythologique, on l'a vu prendre cet aspect. Des Pères de l'Église l'ont vu, en Égypte et en Syrie, sous les traits de centaure, de sylvain, de chimère, de satyre, de blemmye, etc., qu'il n'a pas dans nos pays, où ces animaux fantastiques sont le plus généralement inconnus des dévots et des crédules.

Parfois, il emprunte la forme d'un fruit, d'un légume, d'un liquide, etc. Au temps où les moines, les nonnes, les dévotes étaient, plus souvent que de nos jours, l'objet de ses obsessions, on l'a vu essayer, et hélas ! trop souvent réussir à s'introduire dans leur corps, en prenant l'apparence d'une orange, d'une laitue, d'un gâteau. Assez souvent, c'est la forme d'un verre de vin ou de liqueur qu'il prenait alors.

Dans nombre de cas, sa forme officielle est celle d'un homme noir, cornu, ayant des griffes aux pieds et aux mains, une queue ; au lieu d'être noir, il peut être rouge, vert, jaune, bleu, de couleur changeante.

Une des formes qu'il préfère est celle d'un cavalier à vêtement noir ou rouge, portant un chapeau à plumes et surtout un grand manteau qui lui dissimule les pieds en forme de bouc, qu'on aperçoit malgré ses bottes. Il ne faudrait pas croire que ce sont là, seulement, les formes que le diable peut prendre, quelque nombreuses qu'elles soient déjà. On l'a vu apparaître sous les traits d'un ange, avec des ailes et une auréole, sous ceux d'un frère lai, d'un moine, d'un prêtre, d'un pasteur protestant, d'un marabout musulman, d'un évêque catholique,

d'un prédicateur, d'un saint; qui sait même, il a pris parfois l'apparence du bon Dieu lui-même pour mieux tromper ses victimes.

Mais nous ne sommes pas au bout de ses transformations. On a vu le diable prendre les apparences d'un beau jeune homme, d'un enfant, d'un adolescent, d'un militaire, d'un marin, d'un parent, d'un ami, etc., pour abuser les crédules jeunes filles ou les saintes dévotes; tandis qu'il sait se déguiser en jeune fille, en vieille mendicante, en belle femme, en séduisante chanteuse, danseuse, etc., pour séduire les jeunes gens, les hommes intempérants ou les vieux débauchés.

Voici quelques-unes des anecdotes que l'on raconte au sujet des diverses formes que le diable peut prendre.

Forme de chat. — Dans une infinité de contes touchant le diable, on raconte qu'il s'est montré aux humains sous forme d'un chat, et particulièrement d'un chat noir. C'est sous cette apparence qu'il habite avec les sorcières et qu'on le rencontre dans mille endroits suspects de démonialité.

Léonarde Chastenet, qui fut brûlée comme sorcière dans le Poitou en 1589, voyait le diable sous forme de chat et s'entretenait familièrement avec lui (*Colin de Plancy*).

Forme de bouc. — C'est sous la forme d'un bouc, et généralement d'un bouc aussi noir que puant, que le diable se montre au sabbat. Chose aussi curieuse qu'invraisemblable, il a souvent alors une véritable figure humaine sous sa queue, de sorte que c'est un Janus de genre particulier.

Jeanne Aguerre, qui assista au sabbat du temps de Henri IV, dans le pays de labour des Basses-Pyrénées, vit le diable sortir, sous forme de bouc, d'un vase apporté par des démons.

Marie d'Aspinilète, sorcière gasconne du temps de Henri IV, racontait qu'elle avait baisé le derrière du diable. Et que ce diable présentait, sous sa queue, un museau de bouc, alors que par ailleurs, il avait l'apparence d'un grand homme très laid (*Delancre*).

Forme de mouton. — Dans nombre de circonstances, le diable s'est montré sous forme de mouton, soit de couleur noire, soit de couleur rouge; ayant une conformation normale ou bien présentant diverses particularités, telles qu'une figure humaine sous la queue, des cornes flamboyantes, etc.

Guillaume Edeline, prieur de Saint-Germain-en-Laye, au 13^e siècle, assista au sabbat, où il vit le diable, sous forme d'un mouton noir qui se faisait baiser sous la queue par les sorciers (*MONSTRELET, Alain Chartier, 1453*).

Forme de bœuf. — On a constaté parfois que le diable avait pris la forme d'un bœuf, soit ordinaire, soit spécial, c'est-à-dire plus ou moins monstrueux.

On l'a vu se montrer sous forme d'un bœuf d'airain (*Procès de la Tournelle*) ou bien sous l'apparence d'un taureau rouge.

Forme de cheval. — Pour abuser les malheureux, le diable se montre, souvent, sous forme d'un cheval. Les aventures de Collé et du cheval qui s'allonge, que j'ai racontées dans les chapitres des esprits de la terre et des esprits des eaux, montrent cette forme que sait prendre le démon.

Forme d'un âne. — On a vu, quelques fois, le diable prendre la forme d'un âne. Dans le chapitre où je parle des esprits de la terre, j'ai rapporté la croyance des Provençaux qui disent, qu'à la Ciotat, des jeunes gens ivres virent, pendant la nuit, un âne dont l'échine l'allongeait à mesure d'un nouveau cavalier l'enfourchait. Cette apparence d'âne fantastique n'est pas la seule qui soit attribuée au démon.

Aumonius, le péripatéticien, vit, un jour, le diable venir écouter ses leçons de philosophie chrétienne, sous la forme d'un âne, dans la ville d'Alexandrie, au cinquième siècle de notre ère.

L'abbé Adam de Vaux, en Cernay, vit le diable sous la forme d'un âne (*Robert Goguin*) qui paraissait paître tranquillement dans une prairie et qui cependant méditait de mauvais coups.

Le commentateur de Thomas Valsingham raconte qu'on fit sortir, du corps d'un possédé, le diable sous forme d'un âne.

Forme de pourceau. — Nombre de fois, le diable est apparu sous forme d'un porc. On sait déjà que Jésus-Christ l'envoya dans le corps d'un troupeau de pourceaux. L'abbé Adam de l'abbaye de Vaux, en Cernay, vit aussi le diable sous forme d'un pourceau. (CÉSAIRE D'EUSTERBACH) et nombre d'autres démonologistes lui prêtent cette apparence.

Forme de chien. — Souvent, le diable affecte de prendre la forme d'un chien; probablement, c'est à cause de la lubricité de cet animal, que la donnée s'est produite. Mille individus l'ont vu sous cette forme; c'est aussi sous cette apparence qu'il apparaissait au curé d'Ars.

Dans les procédures de la Tournelle, on voit que le diable s'est souvent montré aux sorcières sous forme d'un lévrier noir.

Corneille Agrippa avait le diable à sa disposition sous la forme d'un chien noir

qui portait un collier sur lequel étaient des caractères hiéroglyphes. Ce chien resta avec lui, jusqu'au moment où Corneille lui enleva ce collier, au moment de mourir.

Forme de singe. — Maintes fois, on a vu le diable se montrer sous la forme d'un singe.

Forme de Dragon. — Le diable a pris, dans quelques circonstances, la forme d'un dragon, pour apparaître aux pauvres âmes qu'il voulait terrifier.

La sœur Agnès de Langeac voyait souvent, pendant son noviciat, le diable sous la forme d'un dragon épouvantable, pendant qu'elle lavait la vaisselle (DELAUTAGES, *Vie de Saint-Agnès*).

Un Italien, du nom de l'Espèce, étant dans le port de Zante, sous le règne de Louis XII, évoqua le diable, un jour qu'il avait perdu au jeu. On vit, tout à coup, un dragon sortir de l'eau et venir l'enlever de sur le navire où il était (D'ANTON, *Hist. de Louis XII*).

La forme de lièvre. — J'ai parlé du lièvre fantastique qu'un de mes ancêtres chassa, un jour de grande fête et qui lui courut derrière à son tour, en lui criant : « *Veni mi cercar* ». Ce lièvre n'était autre que le diable, décidé à mener à mal l'impie qui chassait au lieu d'aller aux Vêpres.

Fincelius affirme, qu'en 1545, on vit souvent le diable se promener dans les rues de Rotweil, sous la forme d'un lièvre, interpellant les passants et menaçant de brûler la ville.

Forme de corbeaux. — Le corbeau, en sa qualité d'oiseau noir, c'est-à-dire de « mauvais augure », a prêté, dans quelques circonstances, son aspect au diable pour bien montrer aux crédules qu'ils ont tout à craindre du démon lorsqu'ils se conduisent mal.

Au moment des funérailles de Luther, le diable accompagné de mille démons, vint voler au-dessus du convoi sous la forme d'une nuée de corbeaux.

Forme d'une araignée. — Il n'y a pas jusqu'à l'araignée, qui ait prêté son apparence au diable, lorsqu'il a voulu effrayer ou nuire à quelque pauvre âme inoffensive. Le diable apparaissait à la bienheureuse Christine de Stommels, sous la forme d'une grande araignée.

Forme de mouche. — La mouche est un animal inspirant assez de dégoût et de

répulsion pour avoir mérité de prêter son apparence au diable; d'autant qu'elle est souvent extrêmement ennuyeuse, par la ténacité de ses obsessions, tandis que, dans quelques circonstances, ses piqûres sont dangereuses.

Leloyer dit qu'on vit à Laon le diable sous forme d'une mouche ordinaire.

Dans l'ancien château de Lavarburg, on voit la chambre dans laquelle le diable apparut à Luther sous la forme d'une mouche. Le célèbre réformateur lança son encrier contre cette maudite mouche et fit sur le lambris une tâche qui existe encore.

Forme de crapaud. — Le crapaud est l'animal chéri des sorciers, aussi, dans mille et mille cas, il est signalé comme ayant prêté son apparence au diable.

Forme de grenouille. — La forme de grenouille est, aussi, une de celles que le diable affectionne.

Un ivrogne de Warwick fut poursuivi par le diable qui avait pris la forme d'une grenouille.

Forme humaine. — Le diable a pris, souvent, la forme humaine, pour abuser les crédules; et mener à mal les bonnes âmes; les apparences qu'il a su prendre, dans ce cas, sont très nombreuses, comme on va le voir.

Forme de diable. — C'est souvent sous la forme, qu'on peut dire normale, que le diable apparaît grand, maigre, cornu, porteur d'une queue, d'ongles crochus aux mains et aux pieds, en un mot, tous les attributs classiques du diable des imageries pieuses.

Césarius d'Heisterbach dit que le diable est reconnaissable en cela qu'il n'a pas de derrière et que c'est pour cela qu'il ne montre pas les talons.

Jeannette Abadie, d'un village de Gascogne, s'étant endormie un dimanche pendant l'Office, fut emportée au sabbat, où elle vit le diable, sous la forme d'un homme noir, de taille ordinaire, qui avait deux visages comme Janus (DELANCRE).

Delancre dit aussi qu'on voit souvent le diable sous forme d'un homme ordinaire dont la figure est rouge comme du feu. Ajoutons que, tandis que les Européens pensent que le diable est un homme noir, les Nègres affirment qu'il est blanc.

Forme de Nègre. — Le diable a été vu, dans certaines circonstances, avec les apparences d'un nègre. C'est ainsi, par exemple, que la bienheureuse Marie Ala-

coque dit qu'il lui apparut en forme de maure épouvantable, les yeux étincelants comme deux charbons, et grinçant des dents (*Vie de Marie Alacoque*, t. II, p. 390).

Saint Thomas d'Aquin l'avait déjà vu «*forma Ethiopis*» (*Acta sanctorum*, 7 mai).

La sœur Agnès, du monastère de Langeac, vit un jour le diable sous la forme d'un énorme géant noir, jetant du feu avec ses yeux, et tirant une langue enflammée qui avait plus d'un pied de long (DE LANTAGES, *Vie de la Mère Agnès*).

Forme de démon vert (QUIMPER). — L'aspect d'un démon vert, avec cornes, queue, griffes, etc., de cette couleur ou de couleur changeante entre le rouge et le jaune, en passant par le bleu et le vert, est signalé dans la croyance des âmes pieuses.

Le 1^{er} février de l'an 1620, le feu pris au clocher de l'église de Quimper, sous l'influence d'un coup de tonnerre; les personnes accourues pour éteindre l'incendie virent le diable de couleur verte, avec une longue queue qui attisait le feu; parfois même, il prenait la couleur jaune et était plus horrible encore.

Après avoir essayé, en vain, d'éteindre le foyer à l'aide de l'eau, du sable, et même du fumier, on s'avisa d'y jeter un pain de seigle, dans lequel était une hostie consacrée et de l'eau bénite mélangée à du lait de femme et à de l'eau-de-vie. Le diable se sauva alors, et l'incendie s'éteignit. (LENGLET DUFRENOY, *Réun. de Dis. sur les App.*, t. I, p. 112).

Forme de cavalier. — Le diable paraît avoir une prédilection marquée pour l'apparence d'un cavalier. On raconte mille apparitions du malin sous cette forme. Tantôt, alors, c'est un cavalier noir, monté sur un cheval de même couleur, qui jette des flammes par les naseaux et les yeux; tantôt, c'est un cavalier rouge, vert, etc. Le cheval, lui-même, est quelquefois un squelette, ce qui ajoute à l'effrayant de l'apparition.

Jeanne Harvilliers, qui fut brûlée à Compiègne, au seizième siècle, racontait que le diable était un cavalier vêtu de noir, grand, maigre, noir de figure, botté, éperonné et portant une grande épée (*Hist. de la Magie en France*).

Sous la forme de cavalier, le diable a ordinairement de grandes bottes. Il semblerait que ces bottes doivent dissimuler les pieds ornés de griffes, ou bien fourchus comme ceux du bouc; et cependant, malgré elles, il arrive souvent que les individus qui voient cette apparition du diable peuvent distinguer cette apparence caractéristique des pieds du démon.

Forme de femme. — Dans nombre de cas, le diable a pris l'apparence d'une femme pour mieux réussir dans ses mauvais desseins ; quelques légendes de cette catégorie sont restées célèbres en démonologie.

Nicolas Rémy, dans la *Démonolâtrie*, raconte qu'un paysan marié, du nom de Pierron, conçut un amour coupable pour une jeune paysanne de son voisinage ; le diable prit les traits de cette paysanne pour le faire pêcher.

L'aventure de saint Victorin. — Saint Victorin vivait dans une grotte, se livrant au jeûne et à la prière, lorsqu'une nuit il entendit frapper à sa porte ; une jeune fille, aussi belle que tremblante de peur, lui demandait l'hospitalité, disant en pleurant qu'elle s'était égarée.

Le saint homme l'accueillit par charité ; et, peu à peu, moins fort que saint Martinien, il fut tellement aveuglé qu'il finit par pêcher.

C'était le diable qui avait pris cette apparence féminine pour réduire à néant dix ans de jeûnes et de prières. Néanmoins, malgré cette frasque, saint Victorin fut canonisé après sa mort.

Le jeune homme de 1613. — Le 1^{er} janvier, un jeune gentilhomme de Paris, venant de déjeuner en joyeuse compagnie, rentrait chez lui, à la nuit tombante, quand il aperçut une charmante demoiselle, qui cherchait, sans pouvoir y arriver, à se garantir de la pluie. Le jeune homme s'approche d'elle, lui adresse poliment la parole, lui offre d'entrer dans son appartement pour attendre son carrosse ; bref, de fil en aiguille, ils finissent par rester ensemble jusqu'au lendemain matin, moment où, en s'éveillant, le jeune homme constate, avec terreur, qu'il avait près de lui un cadavre putréfié. Le diable avait pris, dans ce cas, l'apparence d'une fille très belle pour mener le malheureux à mal (BAISSAC, *Le Diable*, p. 110).

Forme de frère lai. — Dans quelques circonstances, le diable a pris l'apparence d'un moine de basse condition, pour tâcher de faire pêcher les bonnes âmes. Le diable resta, pendant plusieurs années, au service des moines dominicains de Schwérin, dans le Mecklembourg, tournant la broche, tirant le vin, balayant la cuisine, etc., sous l'apparence d'un singe, habillé en frère convers.

Forme de moine. — La forme d'un moine, soit novice, soit plus âgé et plus avancé dans la hiérarchie du couvent, a été souvent choisie par le diable pour nuire à quelque bon religieux ou à des dévots laïques.

Luther, se trouvant à bout d'arguments contre le catholicisme, évoqua le dia-

ble; il vit, tout-à-coup venir un moine, qui lui en donna de très puissants, mais il s'aperçut que ce prétendu moine avait le pied fourchu.

Jacques de Voragine raconte, dans la *Légende Dorée*, que saint Dominique se trouvant à Bologne, on lui amena, du cabaret, un moine rond comme un tonneau. Le diable s'était introduit dans son corps, parce qu'il avait oublié de faire le signe de la croix avant de boire, et lui avait donné cette forme de barrique qu'on ne put lui faire perdre que le lendemain matin, après que ce moine eut ronflé toute la nuit.

L'abbé Adam, de l'abbaye des Vaux de Cernay, vit un jour le diable, sous la forme d'un petit moine qui portait une rondache sous son froc, et qui essaya de lui en donner un coup (CÉSAIRE D'EISTERBACH).

Forme de dévot. — Quelques fois, le diable a pris l'apparence benoîte d'un bon et placide dévot pour commettre quelque méfait.

Fincelius raconte, qu'à la Noël de 1534, le diable eut l'audace d'aller se confesser et d'approcher de la sainte table, dans une ville de Saxe; mais le prêtre, soupçonneux, l'aspergea d'eau bénite, ce qui le fit déguerpir au plus vite.

Forme de prêtre. — On ne sera pas étonné d'apprendre que le démon s'est souvent transformé en prêtre pour essayer de gagner une âme inoffensive au royaume des enfers.

Sous le règne d'Isabelle, on vit souvent en Angleterre le diable prendre l'apparence d'un pasteur protestant ou d'un prêtre catholique pour mener à mal de crédules dévots (SPALDIXO, *Elisabethan Demonology*. p. 48).

A Fribourg en Brisgau, le diable s'avisa, un jour, d'aller confesser un malheureux qui était à l'agonie en prenant les apparences d'un saint prêtre.

Forme de prédicateur. — On a quelque peine à comprendre que le diable ait pu prendre la forme d'un prédicateur, et, cependant, nous savons qu'à Lucques, le diable apparut, un jour, sous la forme d'un moine; et il prêcha dans l'église un sermon tellement édifiant qu'il ranima la foi chancelante de la population (COLIN DE PLANCY, *Leg. Inf.*, p. 151).

Forme d'évêque. — On a vu le diable prendre les apparences d'un saint évêque pour commettre une mauvaise action.

Le diable pénétra une nuit dans la chambre d'une noble dame, en prenant l'apparence de saint Sylvain et, aux cris de la chaste femme, il fut obligé de se sauver. On le trouva blotti derrière le lit et il ressemblait tellement à saint Sylvain

que tout le monde crut que c'était lui. Heureusement que le saint homme appela saint Jérôme en témoignage, et le diable fut obligé, plus tard, d'avouer son méfait sur le tombeau de saint Sylvain.

Forme d'Ange. — L'hagiographie chrétienne a enregistré un certain nombre de faits se rapportant à cette catégorie.

Saint Simon le Stylite fut sollicité par le diable, qui avait pris l'apparence d'un ange, à monter dans un char flamboyant qui devait le conduire au Ciel. Heureusement pour lui, le saint homme eut l'idée de faire le signe de la croix au moment de partir, et tout s'évanouit autour de lui.

Un anachorète d'Égypte, du nom de Héron, vit apparaître le diable sous forme d'un ange, resplendissant de lumière, qui lui proposa de l'élever jusqu'au Ciel ; il eut l'imprudence d'accepter et le diable en profita pour le précipiter dans un puits d'où on le retira à demi mort.

Forme de Saint. — Dès le moment que le diable a poussé l'outrecuidance jusqu'à prendre la forme d'un prédicateur, nous ne sommes pas étonnés de savoir qu'il a pris l'apparence d'un saint ou d'un prophète.

Le diable parut, du temps de Théodose, aux juifs de Caudie (SOCRATE, *Hist. Ecclés.*, livre 7, ch. 23), sous la forme de Moïse et leur promit de leur faire traverser la mer à pied sec ; mais il les noya.

Forme de sainte. — Le diable s'est montré une fois sous l'apparence de sainte Ursule. Voici l'aventure que raconte gravement le père Serchier : En 1590, à Arona, en Lombardie, le diable prit l'apparence de sainte Ursule, pénétra chez une fille dévote, et l'engagea à la suivre, pour aller vivre dans le couvent. La pauvre enfant allait obéir, quand elle eut l'idée d'en parler à son confesseur, qui chassa cette infâme apparition (P. SERCHIER, *Anti-Démon, Historiar*).

Forme de Jésus-Christ. — Le diable a eu, aussi, l'outrecuidance d'apparaître à saint Martin, à saint Protêt, à saint Fricard, à saint Second, sous la figure même de Jésus-Christ. Le premier n'eut pas grand peine à découvrir l'embûche ; mais le second eut besoin des secours de son bon ange. Quant à saint Second, il fut tellement bien abusé qu'il fut la dupe du Malin (GRÉGOIRE DE TOURS).

Forme de la Vierge Marie. — Le père Serchier affirme que le diable a pris, quelquefois, l'apparence de la mère de Dieu pour mieux tromper les dévotes crédules.

Forme du Père-Eternel. — Il paraît même que, parfois, le diable a eu l'irrévérence de prendre l'apparence du Père-Eternel lui-même, pour mieux réussir dans ses machinations.

Forme de Saint-Esprit. — Le cardinal Bona affirme que les seules formes que le diable n'ait pas su prendre sont celles de l'agneau et de la colombe : l'agneau parce que c'est le symbole du Christ ; la colombe, parce que c'est celui du Saint-Esprit (*Mystique divine*, t. II, p. 157, de l'abbé Ribet). Mais on connaît plusieurs apparitions du démon sous ces formes. Saint Oswald, sainte Françoise romaine, par exemple, l'ont vu sous cette apparence.

Forme d'objet inanimé. — Dans un grand nombre de circonstances, le diable a pris l'apparence d'objets inanimés, pour mener à mal de pauvres âmes.

Les sorciers, qui veulent faire posséder quelqu'un par le diable, lui donnent un aliment ensorcelé à manger (BOGUET).

Césaire d'Heisterbach raconte qu'un abbé Adam, qui gouvernait l'abbaye de Vaux, en Cernay, vit un jour le diable sous forme d'un arbre couvert de frimas, qui apparut et disparut aussitôt, au milieu d'une prairie.

Le même abbé Adam de Vaux, de Cernay, vit le diable sous la forme d'une roue de charrette qui le renversa sans lui faire du mal (ROBERT GOQUIN).

Cet abbé Adam, de l'abbaye de Vaux, en Cernay, vit encore le diable sous forme d'un tonneau, qui roulait au milieu d'une prairie (COLIN DE PLANCY).

Il n'est pas jusqu'à l'orange, qui est d'habitude un fruit délicieux n'inspirant aucune répulsion, qui n'ait été utilisée par le diable, en quête d'une forme spéciale pour tromper une naïve crédule. Une Espagnole de Tolède, du nom de Marie Garcia, fut un jour possédée par le diable qui pénétra dans son corps sous la forme d'une orange qu'elle mangea avec un extrême plaisir.

Quoiqu'on dise que la laitue est un légume doux et bienfaisant, il faut savoir, qu'elle a prêté, au moins une fois, son apparence au diable qui voulait mener à mal une pauvre fille de Dieu. Sprenger raconte qu'une religieuse très pieuse allait manger une laitue, lorsqu'elle s'aperçut que ce n'était, ni plus, ni moins, que le diable qui, sachant qu'elle aimait la salade, avait pris cette forme pour la posséder.

Françoise Segrétain, qui fut brûlée comme sorcière à la fin du Seizième siècle, avait fait manger à Louise Maillot le diable sous forme d'une croûte de pain (GARINET, *Hist. de la Magie en France*, p. 102) ;

VI MÉCHANCETÉ DU DIABLE

Les bonnes femmes d'aujourd'hui disent que le diable doit être considéré comme le type de la méchanceté et l'ouvrier de toutes les mauvaises actions. Il faut reconnaître que l'intensité, le nombre et la variété de ses méfaits ont singulièrement diminué depuis les temps modernes. Il y a deux siècles, il faisait infiniment plus de mal qu'aujourd'hui aux pauvres humains. En effet, à cette époque, il était encore accusé de produire, ici la sécheresse persistante, là, la pluie trop prolongée, plus loin, les orages dévastateurs. On voyait sa main produire les éboulements, les inondations, les tempêtes maritimes; tout enfin ce qui pouvait nuire, dans le champ de la météorologie et de la géologie.

Avec le temps, il a été reconnu que les pluies, les orages, les inondations, les éboulements, le vent, etc., sont des phénomènes purement physiques, et régis par des lois dans lesquelles le diable n'a absolument rien à voir; de sorte que l'idée d'opposer des conjurations et des exorcismes contre eux a diminué très considérablement. Les bonnes femmes, seules, ont persisté à voir en cela l'œuvre du malin; et on a pu constater que, quoique les prières, les imprécations sacrées, les évocations, etc., aient diminué, les méfaits du diable de cette catégorie n'ont pas augmenté.

On a bien essayé de substituer à l'action du diable la colère de Dieu, mais la tentative n'a pas réussi beaucoup. On compte infiniment plus, aujourd'hui, sur les indications que fournissent l'observation et l'emploi des sciences naturelles et mathématiques que sur l'intervention du surnaturel.

Chassée du monde physique, la méchanceté du diable s'est réfugiée dans le domaine des choses de la pensée et du raisonnement. On a dit que c'est surtout en inspirant de mauvaises pensées, en suggérant des mauvaises actions, que la méchanceté du diable se traduit. Mais ici encore, à mesure qu'on fait la part des maladies, des intoxications, des passions, on arrive à trouver que le domaine du maudit se restreint considérablement. Un jour arrivera, certainement, où on ne croira pas plus à la suggestion du diable, pour l'accomplissement des mauvaises actions, qu'à son influence directe dans les orages, les inondations, les tempêtes, etc.

VII RUSES DU DIABLE

La malice du diable est encore proverbiale de nos jours; elle a été considérée, jadis, comme véritablement infinie; et on se demande comment le pauvre monde a pu échapper, alors, à ses ruses si nombreuses, si variées, si efficaces même.

Aujourd'hui, les finesses du démon sont, en général, cousues de fil blanc; et après avoir fait trembler des populations entières, pendant de longs siècles, elles ne font plus qu'exciter le sourire. Bien plus, si on en croit les conteurs les plus respectables, les hagiographes, par exemple, ces ruses ont été tant et si bien déjouées par l'armée des saints, bienheureux, vénérables, etc., que le démon ne mérite plus que l'épithète de « pauvre diable » au lieu de celle de « malin » qu'il a si longtemps usurpée.

VIII MANIFESTATIONS DE LA POSSESSION DU DIABLE

Nos ancêtres ont eu terriblement à souffrir de la méchanceté du diable, qui se complaisait à exercer sa maudite influence sur eux. A chaque instant, et pour le moindre prétexte, il s'emparait soit de l'âme, soit du corps d'un malheureux ; et on ne voyait, çà et là, que des événements tragiques, se traduisant par les tortures éternelles de l'enfer après la mort, ou les affres de la maladie pendant la vie. A chaque instant, une pauvre fille, qui souvent aurait voulu rester pure et honnête, était assaillie pendant son sommeil, ou au milieu de la veille, par un démon incube qui la souillait, lui faisait subir tous les assauts de la lubricité la plus épouvantable, et la laissait pantelante et anéantie, pour la ressaisir quelques instants après, avant qu'elle eût le temps de se remettre des assauts précédents.

Les hommes n'étaient pas à l'abri des atteintes du malin, dans cet ordre d'idées. En effet, le garçon le plus sage, le moine le plus pieux, le mari le plus fidèle, étaient tout à coup attaqués par le diable. Ici, c'était pendant le sommeil que l'incube se glissait dans le lit, et provoquait les actes les plus condamnables ; là, c'était en prenant les formes les plus séduisantes de jeune femme, de religieuse ou de bacchante, qu'il menait à mal les vertueux occupés à la prière ou au travail.

Et il faut ajouter que la ruse du malin était si grande que les victimes choisies par lui succombaient presque fatalement à ses embûches.

Les manifestations de la possession du diable étaient aussi nombreuses que variées ; les perturbations génésiques étaient un des méfaits de prédilection ; car tandis qu'il obsédait les uns d'impuretés, il empêchait les autres de goûter les joies permises.

Mais c'est dans mille et mille circonstances, autres et différentes, que la méchanceté se traduisait. Dans certains cas, il produisait des convulsions, des pertes de connaissance, des paralysies, des apoplexies ; dans d'autres, c'était la fièvre, le délire, un accident dramatique, etc., qui étaient l'œuvre du diable ; parfois, une malheureuse femme ne pouvait accoucher, ou bien elle mettait au jour un monstre ; une mère perdait son enfant, un fils perdait sa mère, une femme son mari, un mari sa femme ; tout cela, parce que le malin se complaisait à faire du mal.

J'aurais un tableau bien long et bien lugubre à faire de tous les méfaits du

diable, dans l'ordre d'idées qui nous occupe ici, si je voulais parler des faits terrifiants qui ont été racontés ; mais je préfère laisser là la note triste, pour m'arrêter un instant sur la note gaie. Or, je dirai que, dans quelques circonstances, les méfaits dont le diable été accusé sont de nature à faire quelque peu sourire ceux qui en entendent parler, sans parti pris.

C'est ainsi que M. Baissac, dans son livre si intéressant (*Le diable*, Paris, Maurice DREYFOUS, p. 74), raconte que Richalmus, abbé du couvent de Schoenthal, en Franconie, a écrit, au treizième siècle, un livre dans lequel il a accusé le diable des maintes mauvaises actions que voici :

Je laisse la parole à M. Baissac, pour ne rien enlever à la naïveté des accusations : « Le bienheureux Richalmus avait remarqué que les jours de communion, c'est-à-dire tous les jours à peu près, quand quelque moine venait de recevoir la sainte hostie, il n'était pas rare que le diable l'excitât à vomir. Lorsqu'il m'arrivait, dit-il, que j'étais obligé de sortir après la communion, je courais au vivier pour y rendre gorge ; s'il n'y avait pas de vivier ou d'étang dans le voisinage, je rendais dans une cuvette et, à défaut de vase, dans un pli de ma robe. Mais je vous le dis, le meilleur remède contre les vomissements, c'est le signe de la croix. Signez-vous, et cela, prestement et fréquemment.

« Il m'arrive aussi (c'est toujours Richelme qui parle) quand je digère, que le diable me procure des nausées, car il est malin et il n'aime pas que je fortifie mon corps ; le jeûne l'affaiblissant, cela lui donne plus de prise sur moi ; mais je surmonte les nausées au moyen du signe de la croix. »

Par ces temps d'impiété, dit M. Baissac, les mauvaises langues diraient qu'un homme qui a des nausées, après ses repas, a trop mangé ; les moines qui souffraient de nausées le matin à jeun, n'avaient-ils pas la pituite des buveurs ? ajouterai-je de mon côté.

Un jour que le bon abbé se promenait en compagnie d'un novice, celui-ci, entendant grommeler dans le ventre du saint homme, lui demanda ce que cela pouvait bien être.

— Ah ! répondit le bienheureux Richalmus, le bruit que tu entends là, c'est le diable qui le fait ; tous les jours, il m'afflige ainsi. Souvent, ajoutait-il, il me gonfle, à tel point, le ventre, que je suis obligé de dénouer et de laisser pendre ma ceinture. »

L'excellent Richalmus se plaint de fréquents vertiges qui l'empêchent d'aller dire sa messe et qu'il met naturellement sur le compte des démons. Le couvent était riche, paraît-il ; dans ses appartenances, se trouvaient des vignes et le vin en était bon. On n'avait pas coutume de le vendre ; et comme, d'ailleurs, c'eût été

mal reconnaître les bontés de Dieu que de le laisser perdre, on le buvait dévotement en famille.

«Aujourd'hui, dit le bon abbé, nous avons bu de notre excellent vin, et voilà que tout à coup nous n'avons été entourés que de gens ivres; le réfectoire en était plein.

«Un jour de la Toussaint, que nous avons goûté de ce même vin, le nombre des ivrognes que je trouvai étendus partout était si considérable qu'il me fut impossible de circuler dans le couvent; et d'aller à la chapelle; le lendemain tout avait disparu.»

Qu'était-ce donc que ces gens-là, dit M. Baissac? Avec nos habitudes frondeuses, nous n'irions pas aujourd'hui chercher dans l'autre monde l'explication de ces phénomènes. Mais le bienheureux Richalmus, qui y voyait quelquefois double, comme nous venons de le constater, avait reconnu, dans les gens ivres, des démons.

Le diable se plaisait aussi à défigurer les pauvres moines de l'abbé Richalmus. Il y avait, dit-il, tels de ces moines, dont ce vilain singe s'était amusé à picoter le nez, pour en faire une rugosité informe; à d'autres, c'était à la lèvre, et de préférence à la lèvre inférieure qu'il s'attaquait. Un petit démon s'était envenimé, pendant vingt ans, contre la sienne; et avait réussi à la rendre pendante.

Richalmus avait, pendant l'office, la messe ou les lectures de piété, des distractions que lui procurait le diable: «Il arrive souvent, disait-il, que les démons m'assoupissent pendant que je prie. Quelquefois, pour mieux me faire dormir, ils me passent la main sous le menton.»

Un novice lui disait, un jour que, de la place qu'occupait dans le chœur le bon abbé, il lui semblait entendre, de temps en temps, un bruit semblable à celui d'un homme qui ronfle.

«Ce bruit, mon cher enfant, lui répondit le saint, ce sont les diables qui le font.» (BAISSAC, *Loc. cit.*, p. 75).

Qu'est-il resté, de nos jours, de ces nombreuses et si variées manifestations de la possession du diable? Rien. Et vraiment, on ne peut pas se figurer, à l'heure actuelle, que nos ancêtres aient pu, il y a quelques siècles, faire mourir tant de milliers de malheureux dont le crime n'était, en réalité, qu'une maladie.

Le cauchemar, provenant soit de la digestion, soit de la circulation, soit de la respiration, atteintes par la maladie; les affections nerveuses de l'encéphale, de la sensibilité, de la mobilité; les maladies inflammatoires phlegmasiques, etc., ont réclamé chacune plus ou moins de faits de ces possessions diaboliques; et, lorsque les diverses affections de la pathologie ont expliqué tel ou tel fait de pos-

DIABLES ET SORCIERS DE PROVENCE

session de la manière la plus simple et la plus naturelle du monde, on s'est aperçu qu'il ne restait plus rien à mettre à l'actif des possessions du diable.

Ces possessions qui, pendant tant de siècles, ont été une des plus lugubres caractéristiques de la société; et pour lesquelles le bourreau avait à intervenir à chaque instant, ne sont plus aujourd'hui que du domaine de la médecine. Au lieu de l'échafaud et de la prison, les malheureux possédés sont envoyés à l'hôpital. Cela vaut mieux pour la Société et cela est infiniment préférable pour eux.

IX TROMPERIES DONT LE DIABLE EST L'OBJET

Quand on étudie impartialement l'histoire du diable et de ses méfaits, une chose frappe entre toutes; c'est les duperies dont il a été éternellement l'objet de la part des madrés compères, laïques quelquefois, mais religieux surtout.

Ces duperies sont si nombreuses et si variées; le pauvre diable est si souvent et si régulièrement trompé, qu'on se prend à le plaindre bien sincèrement. C'est là un sujet qui mériterait de nous arrêter un instant; mais pour ne pas faire double emploi, je ne m'étendrai pas actuellement sur son compte; je me borne à l'indiquer. J'aurai à l'étudier en détail, quand je discuterai la donnée du diable, d'après les documents que nous possédons sur sa nature, sa personne et ses agissements.

X ORIGINE DE LA CROYANCE

Nous pourrions citer un bien plus grand nombre d'aventures dans lesquelles la donnée du diable est mise en jeu ; et, suivant que nous voudrions faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, nous pourrions fournir mille histoires plus ou moins saisissantes, toutes plus invraisemblables les unes que les autres. Mais ce serait un travail stérile ; il vaut infiniment mieux, dans le cas où nous sommes placés ici, essayer de nous rendre compte de l'origine de la donnée et chercher à comprendre par quelles transformations elle a passé, depuis le moment où elle est éclosée dans l'esprit humain jusqu'à nos jours.

Aussi haut qu'on remonte dans le passé, on trouve dans les croyances de tous les peuples, la notion d'un bon et d'un mauvais principe, de deux choses opposées ; le bien et le mal ; le plaisir et la douleur ; la vie et la mort ; le jour et la nuit ; la santé et la maladie, etc. C'est à cette donnée primitive qu'on peut rattacher l'origine du diable, comme d'ailleurs celle de Dieu, dans l'esprit humain.

Mais cette donnée des deux principes opposés est loin d'attribuer à l'un d'eux, les caractères qui ont été prêtés au diable, dans certains pays d'Europe, pendant la période du moyen âge ; de sorte que l'idée de ce diable qui fait trembler les vieilles dévotes, est, en réalité, d'origine relativement récente ; elle n'aura eu, dans l'histoire du monde, qu'une durée courte, si on la compare à quelques-unes de celles qui se sont répandues dans les populations des divers temps et des divers pays.

Par conséquent, bien que se rattachant à la grande dichotomie que l'esprit humain établit dans le personnel du surnaturel, dès les premiers temps de l'humanité, l'idée du diable, telle qu'elle a cours dans les superstitions populaires, est le résultat de transformations très nombreuses de la donnée primitive ; transformations qui l'ont singulièrement détournée de son acception primitive.

Dès que le dualisme a été bien établi et que la séparation entre le bon et le mauvais principe a été consacrée, une lutte perpétuelle s'est établie entre eux. Et si, dans toutes les théogonies, le bon principe finit par triompher du mauvais, ce n'est qu'au prix d'une lutte acharnée, longue, et pendant laquelle le mauvais principe a été le plus fort au début, ou pendant plus ou moins de temps.

Des rhéteurs, discutant souvent avec plus de passion que de bon sens, sur la

donnée du diable et de Dieu, sont arrivés à des affirmations radicalement opposées. Quelques-uns même, s'appuyant sur les croyances en cours, comme sur les textes écrits des religions antiques ou modernes, ont formulé cette conclusion que le diable est l'aîné de Dieu, qu'il est aussi puissant, plus puissant, même en réalité, puisque, sans cesse combattu, il est sans cesse l'agresseur, etc. Nous ne les suivrons pas dans leur argumentation, mais nous dirons, qu'en somme, la donnée du diable se résume dans ceci : il lutte perpétuellement contre Dieu, commence par lui nuire, puis est vaincu, mais d'une manière tellement incomplète qu'il recommence aussitôt cette lutte constante, qui n'a pas cessé un seul instant depuis la création du monde.

Ce dualisme entre le bien et le mal a frappé l'esprit et l'imagination des premiers hommes. Quand ils avaient trop froid, le froid était le diable ; et le chaud, le bon Dieu ; qu'on me passe ces mots, pour faire comprendre ma pensée, bien qu'aux temps reculés dont je parle, l'appellation de Dieu et de diable dont nous nous servons, n'existât pas. Quand ils avaient peur de la nuit, cette nuit était l'œuvre du diable. Quand ils étaient malades, vaincus, besogneux, c'était le diable qui était l'auteur de tout ce mal ; au contraire, lorsqu'ils étaient gaillards, vainqueurs, qu'ils trouvaient une riche pitance, etc., c'était le bon Dieu qui leur octroyait tout ce bien.

Nous manquons de trop de renseignements, pour pouvoir nous rendre compte des transformations qu'a dû subir la donnée élémentaire que nous venons de spécifier, à mesure que les connaissances humaines ont progressé. Nous pouvons, cependant, admettre que le jour où l'idée de la divinité n'est anthropomorphisée chez l'homme, le diable a pris la forme humaine, comme d'ailleurs la divinité elle-même. Et il nous faut franchir, d'un seul coup, un nombre considérable d'années, de milliers de siècles peut-être, pour arriver à ce qu'on a appelé l'aube de l'histoire, c'est-à-dire aux premières indications orale ou écrite que nous possédons touchant les religions antiques.

Nous devons faire remarquer qu'à cette époque, l'idée primitive n'était déjà plus pure et isolée ; elle avait subi déjà de nombreuses transformations, sans doute, et s'était amalgamée avec nombre d'autres — l'astrolâtrie, le culte des forces de la nature, par exemple — d'une manière si intime qu'il est impossible de séparer aujourd'hui ce qui revient à l'une, et ce qui revient à l'autre, de ces diverses idées.

Babyloniens. — Les Babyloniens qui, longtemps avant l'aube de l'histoire connue de nous, avaient déjà un culte astrolatrique très puissamment constitué ; c'est-à-dire, avaient été guidés par les féticheurs capables de faire subir aux

idées primitives les transformations nécessaires pour la prépondérance de leurs intérêts, les Babyloniens, dis-je, avaient personnifié le bon et le mauvais principe sous les noms d'Oromase et d'Ariman, dont la lutte constituait un des dogmes les plus importants de leur théogonie.

Cette lutte d'Oromase et d'Ariman est si connue que nous pouvons la spécifier en quelques mots seulement : c'est, en somme, une allégorie qui raconte les péripéties du jour et de la nuit, et celles du cycle solaire. Le jour, c'est Oromase, la nuit, c'est Ariman ; le printemps et l'été, c'est Oromase ; l'automne et l'hiver, c'est Ariman.

D'après ce que nous pouvons nous figurer en songeant à cette allégorie, c'est que les premiers hommes furent très frappés par le phénomène du cycle diurne et du cycle annuel du soleil ; et que ces cycles furent pour eux un sujet d'étonnement d'abord, et de réflexion, lorsqu'ils commencèrent à raisonner.

Les féticheurs primitifs voulurent, naturellement, s'appuyer sur ces cycles, comme sur tout ce qui préoccupait leurs contemporains, pour en tirer profit, et, peu à peu, la donnée de la lutte du mauvais contre le bon, fut présentée sous la forme de la légende, du combat d'Oromase contre Ariman et *vice-versa* ; les dévots, devant faire des offrandes aux deux : à l'un, pour qu'il fût davantage bon ; à l'autre, pour qu'il fût un peu moins mauvais.

Mais on comprend que la donnée d'une lutte perpétuelle, c'est-à-dire ne devant jamais finir, pouvait nuire aux intérêts des féticheurs, en décourageant les fidèles. Les féticheurs imaginèrent, alors, une terminaison de la légende capable de réchauffer le rôle des dévots. Dans le moment présent, ces dévots pouvaient concourir au triomphe d'Oromase, en fournissant aux féticheurs de riches offrandes destinées à cet Oromase. Dans un avenir plus ou moins éloigné, grâce surtout à une augmentation des offrandes, par le fait de l'augmentation de la piété, Oromase finirait par triompher définitivement d'Ariman. Et alors, le règne de la justice, du bonheur, du bien sans mélange, de la félicité pure, en un mot, arriverait.

On voit combien l'idée présentée par les féticheurs était simple, si simple, même, qu'elle courait risque de ne pas attirer assez d'eau au moulin de leur culte. Aussi, des enjolivements durent lui être ajoutés, au fur et à mesure des besoins. Aussi, mille légendes, mille détails vinrent s'enter sur elle, la dissimulant si bien aux yeux du vulgaire, qu'il finit par n'en avoir qu'une notion très obscure. Ce qui était une raison de plus pour lui faire donner davantage d'offrandes, à mesure qu'il comprenait moins.

Ce désir des féticheurs d'accroître leurs revenus, suivant la direction que la tournure d'esprit de leurs dévots préfère, fit prendre en Babylone, à la donnée

du diable, la forme suivante : Dieu avait créé un grand nombre d'anges avant de songer à créer l'homme. Un dissentiment, né de la jalousie, chez ces anges, les partagea en deux groupes : un, qui resta dans la grâce de Dieu ; l'autre, qui se révolta ; de là, la lutte entre les bons et les mauvais.

Cette lutte, tout acharnée qu'elle fût, devait un jour cesser, par la victoire complète des bons sur les mauvais ; et le retour des mauvais à de meilleurs sentiments. Ce jour-là, l'harmonie éternelle et universelle devait régner.

Hébreux. — La donnée du diable a tenu, à une certaine époque, une grande place dans la religion des juifs. Mais, comme on l'a fait remarquer avec juste raison, cette donnée s'est introduite tardivement dans leur théogonie. Ce n'est qu'après la captivité de Babylone qu'on la vit apparaître ; et, par conséquent, il est à penser que ce fut un emprunt que les féticheurs hébreux firent à la mythologie des peuples de la Babylonie, de la Perse, avec lesquels ils furent en relations intimes, pendant la période de leur captivité.

Seulement, comme la tournure d'esprit des peuples réagit sur leurs légendes, il arriva que les juifs, avec leur rudesse et leur barbarie innées, ne prirent que la première partie de la donnée babylonienne du diable ; ils laissèrent de côté l'espoir d'une conciliation finale, se complaisant seulement dans la peinture des méchancetés et des horreurs commises par les révoltés.

Cette donnée du diable était si féconde pour les féticheurs hébreux, qu'ils n'eurent garde de la délaissier, lorsqu'ils l'eurent introduite dans leur théogonie. C'était, en effet, un premier moyen d'action sur les dévots ; car la crainte a toujours été le plus puissant mobile de la dévotion.

Grâce au soin des féticheurs, le diable prit des caractères de méchanceté et de puissance tels, qu'en réalité, il est plus puissant que le bon Dieu. En effet, ne le voyons-nous pas, d'une manière indiscutable, dans le sommaire suivant de la religion des juifs : Dieu crée des anges pour l'adorer et le servir ; mais voilà qu'une partie de ces anges se révolte ; et le diable, sous le nom de Satan, se met en lutte ouverte avec lui.

Dieu charge, alors, l'archange Michel de le débarrasser de ce révolté ; Michel, combat le diable, le terrasse ; et, malgré sa victoire, au lieu de le tuer, de le rendre impuissant, il lui laisse toute sa force et toute sa méchanceté.

Dieu, voulant être adoré par des humains, crée le monde et le premier ménage ; mais voilà que le diable, sous la forme du serpent, lui joue le mauvais tour de faire désobéir Adam et Eve à ses ordres.

Dieu chasse le couple désobéissant du Paradis terrestre. Il le condamne à tra-

vailler, dans l'espérance de le voir racheter sa faute par le labeur ; mais le diable corrompt le fils d'Adam qui, à son instigation, tue son frère Abel.

Satan réussit si bien, ensuite, à rendre les hommes méchants, que Dieu se met en colère et prend la résolution de les noyer tous, excepté un Noé, qu'il reconnaît être le seul juste, dans un monde de pervers. Or, le lendemain, du déluge, le diable intervient, fait boire Noé outre mesure ; et suggère à Cham de se moquer irrévérencieusement de son père.

On le voit, la logique de tout cela, c'est que le plus puissant en tout, c'est le diable. Ajoutons, que si nous prolongions le sommaire de la religion, jusqu'à nos jours, inclusivement, nous verrions que la puissance du diable n'a pas diminué, malgré tous les efforts de bon Dieu. En effet, Jésus-Christ vient sur la terre pour racheter l'espèce humaine ; mais le diable lui joue tous les plus mauvais tours qu'on puisse imaginer. Et depuis Jésus-Christ, les apôtres, les Pères de l'Église, le clergé, etc., ont beau le tuer, à jet continu, depuis deux mille ans, il recommence, toujours et de plus belle, à faire des coups pendables, contre eux, et contre ceux que Dieu aime.

Le lecteur se demandera, pourquoi la donnée du diable fut aussi sinistre et aussi effrayante chez les Juifs ? La réponse n'est pas difficile à faire : « Les Hébreux furent longtemps des nomades, toujours des brigands avides de vol et de carnage, par conséquent, superstitieux. Dans ces conditions, ils constituaient une proie facile pour les féticheurs, qui surent exploiter leur fanatisme, en même temps que les autres mauvaises actions, qui les hantaient. Ces féticheurs ont eu, de tout temps, dans le « peuple » dit « de Dieu », une prépondérance très grande. Or, ils avaient fait Jéhovah si méchant, si sanguinaire, si dur, si vicieux et si injuste, qu'avec un pareil *bon Dieu*, il fallait que leur diable fût terriblement mauvais, sous peine d'être meilleur que la divinité.

Dans l'Ancien-Testament, nous voyons, presque à chaque page, Jéhovah saisir les prétextes les plus futiles, pour tuer subitement celui-ci, faire mourir tragiquement celui-là, engendrer des maladies épidémiques, des famines, des cataclysmes, etc. Aussi, ne sommes-nous pas étonnés d'y voir, également, le diable exercer son influence d'une manière très sévère, dès qu'il fut rapporté de Babylone. Ce diable se complut surtout, chez les Hébreux, à tourmenter les femmes hystériques, les hommes épileptiques ; et quand il avait jeté son dévolu sur un malheureux, il était rare qu'il lâchât sa proie désormais.

Égyptiens. — Les Égyptiens ont traduit la donnée initiale des deux principes opposés d'une manière assez différente des Babyloniens, et surtout très différentes de celle des Hébreux. Pour eux, la lutte entre ces deux principes est l'aventure

d'Osiris et de Typhon, allégorie du cycle de l'année solaire, qui est moins compliquée et moins riche en détails que celle de la lutte d'Ariman contre Oromase.

On peut penser que cette simplicité de canevas tient à ce que, en Égypte, le climat étant plus uniforme que dans le centre de l'Asie, il fallait tenir compte de moins de détails secondaires dans le récit du cycle de l'année. Aussi, en Égypte, le mauvais principe avait-il moins de caractères diaboliques, qu'on me passe le mot, que dans d'autres pays. Typhon luttait contre Osiris avec grand acharnement, c'est vrai, mais il se préoccupait moins du bonheur des pauvres humains et ne les poursuivait pas avec l'acharnement et la méchanceté dont certaines formes du diable ont fait montre, dans les théogonies des divers peuples de l'antiquité et du moyen âge.

Grecs. — Chez les Grecs, la lutte entre les deux principes a tenu, comme chez les autres peuples, sa place dans la théogonie; seulement elle s'est déroulée d'une manière assez différente, car la lutte des géants contre les dieux de l'Olympe n'a été qu'un épisode éphémère au lieu d'être un combat perpétuel et sans cesse renaissant.

L'idée du diable, telle que la comprenaient les Babyloniens, les Juifs et les Égyptiens, telle que l'a comprise le moyen âge lui-même, ne se retrouve pas dans la théogonie grecque. Car, si on considère ces géants comme représentant ce diable, il faut convenir que ces géants ont été bel et bien vaincus définitivement puisqu'il furent écrasés par des montagnes qu'ils essayaient, en vain, de remuer.

Nous ne trouvons à Pluton, à Proserpine, aux autres divinités qui habitent les Enfers, aucun des caractères dits diaboliques; car, à part l'enlèvement de sa femme, Pluton n'a jamais rien fait de mauvais. C'est au contraire un ministre très fidèle de la divinité suprême, ne s'occupant que des fonctions de geôlier des méchants, fonctions qu'il remplit d'ailleurs avec exactitude et honnêteté. Les Euménides, les Furies, les déités qui président au malheur des hommes, ne sont, elles-mêmes, que des séides et des mandataires de Jupiter; nulle part, on ne rencontre une velléité de lutte contre lui; et même, la moindre tendance de désobéissance à ses ordres.

Romains. — La théogonie des Romains, qui a fait d'ailleurs de nombreux emprunts à la Grèce, ne renferme non plus aucune donnée qui soit comparable au diable des Asiatiques et des Africains de l'antiquité. Nulle part on n'y rencontre la donnée d'une rébellion, d'une lutte contre la puissance divine, qui est acceptée toujours, non seulement comme infinie, mais encore comme indiscutable et indiscutée.

Barbares. — Les peuples qui étaient en dehors du cercle de l'ancienne civilisation égypto-greco-romaine, et qu'on a désignés sous le nom générique de barbares, paraissent avoir adopté l'idée des deux principes opposés, dans une forme qui se rapprochait assez de celle des Babyloniens et des Égyptiens, c'est-à-dire qu'elle était amalgamée avec la donnée astrolatrique; et par conséquent ne s'occupait des malheureux humains que d'une manière assez éloignée. Le dualisme visait surtout le cycle solaire, le jour et l'année, de sorte que chez ces barbares, on ne parla de la crainte d'avoir à subir les méfaits du démon que lorsque le judaïsme et le christianisme furent venus leur apporter de nouveaux horizons, dans la donnée du bon et du mauvais.

Chrétiens. — La religion chrétienne a procédé de la religion juive, ainsi que l'ont établi les recherches faites sur les origines du culte chrétien. Ce fut une transformation de la secte, primitivement connue sous le nom de zélateurs, qui, en subissant elle-même mille modifications sous l'influence des débats et des essais de la direction de la croyance, qu'on a appelé les hérésies, a fini par prendre la forme que nous lui connaissons sous le nom de religion catholique. Cette religion catholique présente, on le sait, des variétés nombreuses: grecque, romaine, etc., sans compter les innombrables sectes du protestantisme.

Je n'ai pas à faire ici un exposé des détails de la religion chrétienne; le seul point qui nous intéresse en ce moment, c'est celui qui touche au diable. Or, disons d'un mot que la donnée de ce diable, qui était déjà importante chez les Juifs dans les siècles qui ont précédé la venue du Christ, a pris, dans le christianisme, une importance et une intensité vraiment extrêmes. C'est au point qu'à certains moments de l'histoire du christianisme, on peut dire que cette donnée de la lutte de la divinité contre l'influence sans cesse renaissante du diable a fait le fond du dogme et de la théogonie.

On se demande pourquoi cette donnée du diable a pris, ainsi, une pareille importance dans la religion chrétienne au point que, pendant le moyen âge, ce diable était le pivot autour duquel gravitait le culte tout entier.

L'explication de ce phénomène est, en réalité, bien facile à donner:

Lorsque le paganisme était la religion en faveur, mille et mille déités d'ordres très différents, depuis les simples fétiches jusqu'aux idées philosophiques personnifiées, se partageaient les prières des dévots. Elles constituaient un culte tellement riche en cérémonies, tellement varié pour l'imagination des fidèles, que l'esprit des dévots était à chaque instant frappé par une particularité différente.

Dans ces conditions, les féticheurs n'avaient pas besoin de réchauffer beaucoup le zèle du vulgaire. A chaque pas et à chaque instant, quelque chose ve-

nait exciter la fibre religieuse de ce *vulgum pecus*. Mais, lorsque le monothéisme succéda au polythéisme, la religion, débarrassée des nombreuses déités d'antan, présentait, pour le vulgaire, un vide tel que bientôt on ne se serait pas occupé de Dieu, s'il était resté inactif.

Or, en ces temps de luttes, de combats et de massacres, etc., entre les hommes, que pouvait faire Dieu ? Lutter contre le diable pour faire comme les humains. Car, ne l'oublions pas, quoiqu'on prétende que Dieu a fait l'homme à son image, c'est le contraire qui s'est passé ; l'homme a fait un Dieu qui lui ressemble en tout, et surtout dans ses mauvaises passions.

La divinité fit comme les seigneurs, et le diable comme les routiers qui guettaient les inoffensifs au coin des bois ; et le récit de ces luttes perpétuelles répondait si bien aux préoccupations de tous et de tous les moments que la religion s'occupa presque exclusivement des méfaits de Satan et de la manière dont les mandataires de Dieu agissaient pour les combattre. Ce fut donc une lutte perpétuelle et toujours renaissante, qui, tout en répondant à la mode du moment, était la continuation inconsciente des péripéties de la vieille théogonie juive et babylonienne, la lutte entre Oromase et Ariman.

Pendant les premiers siècles, le christianisme vivant à l'état presque latent, si on peut s'exprimer ainsi, borné aux proportions de minimales associations isolées, souvent secrètes, ayant à redouter l'animadversion des prêtres, des dévots païens, et souvent du gouvernement lui-même, dans les pays où vivaient ses sectateurs, ne s'occupait guère de cette donnée du diable, qui lui avait été léguée avec d'autres, par les zéloteurs juifs ; de sorte, que tout en ayant ses attributs de méchanceté et de puissance, Satan ne passait pas pour être uniquement occupé à faire du mal aux fidèles.

Mais, lorsqu'après l'évolution que Constantin fit faire au culte officiel de l'Empire romain, le catholicisme, passant de l'état de puissant, après avoir été si longtemps persécuté, honni, ou tout au plus toléré, voulut détruire les autres sectes religieuses. Pour cela faire, il employa tous les moyens d'attaque et de défense que possédait son arsenal de combat. Or, le diable était une arme assez efficace, pour qu'il n'eût garde de la laisser inactive. Il se hâta donc de l'employer.

Les diverses sectes religieuses, dites païennes, qui existaient dans le monde romain, au troisième siècle, possédaient des déités d'ordre et de pouvoir divers. La plupart en avaient toute une gamme, allant depuis la plus bienveillante jusqu'à la plus redoutable ; depuis la plus surnaturelle, jusqu'à la plus semblable à l'homme. Ces diverses déités offraient à leurs dévots le degré de divinité qu'ils désiraient. Mais la religion chrétienne, avec sa dichotomie rigide, brutale même, sépara le surnaturel en deux portions bien distinctes : d'un côté, Dieu, type de

toute bonté, et toute utilité pour ses dévots; de l'autre côté le diable, avec ses suppôts, type de toute méchanceté et de toute impuissance.

A cette époque, en effet, le Paradis chrétien ne s'était pas encore enrichi de tout le personnel de saints, de bienheureux, de vénérables, etc., qui sont venu ultérieurement le peupler. Dieu le père conservait même, vis-à-vis de Dieu le fils, une autorité, une distance hiérarchique, qui ont été singulièrement amoindries depuis; et l'influence divine en faveur des fidèles, était dans ses attributions personnelles, au lieu d'être déléguée par lui aux innombrables saints qui sont venus se placer plus tard entre lui et les dévots.

La tactique du clergé chrétien était bien clairement indiquée dans ces conditions: tout le culte païen était inspiré par le diable, toutes les divinités païennes n'étaient que le diable ou des incarnations de ce diable; tout le mal qui arrivait aux individus, toute perturbation de l'atmosphère nuisible aux intérêts des populations, tout événement fâcheux, etc., étaient l'œuvre du démon; tandis que tout bien, tout bonheur, toute circonstance heureuse, émanaient de Dieu. Grâce à ce raisonnement, les vieux dieux païens allaient être efficacement battus en brèche.

Depuis un temps immémorial, les populations s'étaient habituées à avoir des symboles de la divinité, soit pour l'édification générale des fidèles, soit pour orner les temples. Les statues placées dans les centres de population, le long des chemins, les bois, sur le bord des cours d'eau, des fontaines, de la mer, etc., excitaient la piété publique. Dans la vie privée, les dévots en possédaient dans leur habitation, leur jardin, leur champ, etc. Le clergé chrétien, voulant faire disparaître cet obstacle à son extension, accusa ces symboles d'être des idoles; et, soit par la raillerie soit par la malédiction, il jeta avec violence et persistante acrimonie, sans trêve ni repos, la déconsidération sur ces symboles.

Le lecteur ne trouve-t-il pas, comme moi, qu'il y a eu quelque variation dans le dire du clergé chrétien du quatrième siècle à aujourd'hui? En effet, quand il inaugure avec grande pompe telle statue de vierge, de saint, etc.; quand il recommande tel pèlerinage à la piété des fidèles, telle série de prières devant telle image sainte, ne préconise-t-il pas ce culte des idoles qu'il a si sévèrement condamné jadis?

La contradiction ne saurait être plus flagrante, en effet; mais, quand on en examine la raison, on voit que, par la force des choses, il devait être ainsi. En effet, dans les allures de la religion chrétienne primitive, toutes les manifestations païennes, dont le culte des idoles n'était d'ailleurs qu'une minime partie, étaient absolument réprouvées; mais, les populations étaient tellement habituées à ces manifestations païennes qui, d'ailleurs, avaient été adoptées par le paga-

nisme lui-même, parce qu'elles étaient des vestiges du fétichisme primitif, que les populations ne voulaient pas abandonner.

Les populations, dis-je, étaient tellement habituées à ce culte des idoles, que si le christianisme s'était cantonné, d'une manière intransigeante, dans son programme initial, il aurait rencontré un obstacle absolu à son extension. Et alors, il tourna habilement la difficulté. Tout en maudissant les idoles des divinités païennes, il leur en substitua doucement d'autres, qui étaient tellement semblables aux précédentes que le vulgaire ne saisit pas la différence. Ces idoles, prenant des noms chrétiens, devinrent des statues de saints parfaitement orthodoxes.

A mesure que le clergé catholique devint plus puissant, il pratiqua le prosélytisme avec plus de vigueur et d'autorité; il pesa de plus en plus rigoureusement sur les populations pour les convertir au christianisme; car c'était pour lui le moyen d'asseoir et d'affermir sa domination. En gens habiles, les prêtres eurent soin de ne pas adopter une tactique unique et invariable dans leurs agissements.

En effet, là où ils avaient le pouvoir, ils commandaient en maîtres et employaient volontiers la violence; là où ils rencontraient des adversaires de force moyenne, ils discutaient, sachant employer toutes les ressources de l'astuce et de la chicane; là enfin, où ils étaient les plus faibles, ils se faisaient humbles, petits, doux, pour obtenir de se faire tolérer.

Les populations des campagnes restaient volontiers attachées à leurs vieilles croyances et à leurs antiques superstitions, qui répondaient parfaitement à leurs aspirations et à leurs besoins; elles n'avaient aucun besoin d'une nouvelle religion, d'un nouveau culte, de nouveaux ministres; car ces ministres, quelques discrets et modestes qu'ils parussent être au début, allaient bientôt leur solliciter, puis leur demander avec insistance, enfin exiger, quand ils le pourraient, une partie de leurs récoltes et de leurs revenus pour l'entretien du culte. Aussi, ces populations des campagnes firent longtemps assez grise mine aux nouveaux venus.

Depuis un temps immémorial, les habitants des campagnes avaient des fêtes nocturnes, mi-pieuses, mi-gaies, qui étaient très courues par la partie dévote ou aimante de la population. Ces fêtes, qu'ils tenaient des Celto-Lygiens dans notre pays de Provence; des Celtes et des Gaulois dans le centre et l'ouest de la France; des anciens Latins en Italie, etc.; ces fêtes avaient subi elles-mêmes bien des transformations, mais avaient toujours pour base fondamentale le culte des forces de la nature, de la reproduction, de l'amour; et, plus ou moins, suivant les lieux et les populations, elles entraînaient une promiscuité que favorisait l'obscurité si attrayante aux amoureux.

Ces assemblées nocturnes étaient un puissant obstacle à l'extension du christianisme dans les campagnes; aussi furent-elles, dès le début, réprouvées par le nouveau culte, qui employa contre elles tout ce qui pouvait servir à les déconsidérer. C'est en vertu de cette haine qu'elles furent désignées comme des réunions de gens vicieux et criminels inspirées par le diable. Par une extension logique de l'idée, on dit que le diable les présidait, venait y recevoir les hommages de ses adeptes, etc. Bref, le *sabbat* prit corps, fut décrit, dans des termes vagues d'abord, puis de plus en plus précis; et il fut présenté enfin comme un acte abominable, dans lequel les crimes les plus épouvantables étaient commis; alors, en réalité, qu'il n'y avait au fond que quelques excès de boissons et de luxure.

Quand on cherche à se rendre compte de ce qu'était le sabbat d'après les descriptions qui en ont été faites, on voit, que, sur le canevas de vieilles orgies pieuses, dont l'amour et le vin faisaient les frais, le clergé a brodé la parodie de ses propres cérémonies. Dans ces parodies, le diable remplaçait le prêtre, les démons, les sacristains, etc.; de sorte, qu'il put faire ainsi, sans grand effort d'invention, des peintures capables de frapper vivement l'imagination des dévots timorés.

Dans les descriptions diverses du sabbat, les attributs physiques et intellectuels du diable se trouvèrent plus nettement spécifiées; et il en est résulté les divers aspects sous lesquels il a été connu depuis.

Dans certains cas, il se présentait sous la forme d'un bouc auquel la croyance publique a prêté divers attributs invraisemblables: celui de trois cornes dont une flamboyante, celui d'une face lumineuse placée sous la queue, etc.

Dans quelques circonstances, il s'est manifesté sous forme d'un crapaud gigantesque, d'un chien, d'un cheval, d'un chat, d'un cadavre, etc.

Mais, le plus souvent, le diable a été peint sous les traits d'un être humain, grand, maigre, noir ou rouge, portant des cornes, une queue, des ongles crochus, des pieds de bouc, etc.; en un mot, le *diable* classique, qu'on me passe le mot, a été créé. Sans compter que, par une extension que nécessitaient les diverses histoires sensationnelles racontées pour effrayer les timorés, il a fallu faire prendre, parfois, au diable, l'apparence d'un homme gros, d'un guerrier, d'un moine, d'un jeune godelureau; et même d'une femme ou fille de beauté séduisante.

Dans ces diverses formes prêtées au diable, on est porté d'abord à ne voir qu'une divagation de l'esprit en délire des crédules; mais en y réfléchissant un peu, on constate que ces attributs n'étaient, souvent, que ceux des diverses divinités païennes que le christianisme anathématisait, dans la campagne de destruction qu'il avait entreprise contre les autres cultes. Cette explication nous fait comprendre pourquoi la forme du diable s'est enrichie de tant d'aspects différents.

A mesure que l'autorité et le pouvoir matériel du clergé augmentèrent, au cours du moyen âge, son ardeur de prosélytisme alla en augmentant aussi ; et la violence de ses moyens devint de plus en plus grande. Naturellement, alors, il fallut accuser le diable de forfaits de plus en plus horribles, pour pouvoir justifier les horreurs qui étaient commises contre les sectateurs des vieilles croyances païennes. Et, de ce fait, le diable prit, dans la société, une importance vraiment extraordinaire. On le voyait un peu partout ; il se mêlait à tout.

Pendant cette sombre époque, qui va de la chute de l'Empire romain au dix-septième siècle, le monde gréco-romain a été dans un état de barbarie vraiment horrible ; la force primait le droit partout et toutes les mauvaises passions se déchaînaient sans frein. Le clergé chrétien avait pris une prépondérance telle que, dans certains endroits, il usurpa le pouvoir militaire. Or, on sait qu'il n'y rien de plus dur, de plus sanguinaire, de plus intolérant, de plus féroce que les saintes gens, lorsque, d'aventure, le pouvoir est entre leurs mains. La conséquence de cette puissance matérielle du clergé, pendant le moyen âge, a été ce terrible carnage dirigé contre les malheureux qu'il appelait les sorciers.

Le diable a été longtemps l'épouvantail agité pour frapper les masses, et les rendre complices inconscientes de la haine des membres du clergé contre tout ce qui faisait obstacle à leur ambition de domination. De ce fait, ce diable se trouva partout, à chaque pas, dans tout ; il a fait, ainsi, couler plus de sang que les guerres les plus acharnées de l'antiquité ; il a fait mourir plus de victimes innocentes qu'on ne peut se le figurer.

Pendant longtemps, cette débauche d'horreurs sanguinaires domina notre vieille Europe, et des volumes ne suffiraient pas pour enregistrer tout le mal qui a été fait, sous le prétexte de combat de l'Église contre le diable. L'histoire du moyen âge est pleine de ces crimes ; et si les guerres de religion n'étaient venues détourner le courant des idées, ce diable fût peut-être devenu l'unique préoccupation des gens d'Église comme des populations.

Enfin, vers la fin du dix-septième siècle, on commença à ne plus avoir une si grosse peur du diable et de ses suppôts. La raison finit par se faire entendre ; ce délire, qui avait hanté l'esprit des masses pendant tant de siècles, diminua d'intensité. En ayant moins peur du diable, on osa un peu mieux le regarder en face ; et on comprit, bientôt, que c'était une pure illusion, effrayante seulement pour les crédules, comme ces mannequins que les jardiniers placent dans leurs champs pour effrayer les oisillons.

A mesure qu'on s'enhardit à analyser les attributs du diable, son prestige alla en diminuant ; il perdit, un à un, ces caractères qui avaient fait couler tant de sang et fait souffrir tant de gens ; il ne resta presque rien de ses prétendus méfaits.

DIABLES ET SORCIERS DE PROVENCE

Les sciences physiques, la médecine, le raisonnement expliquèrent les prétendus miracles de la manière la plus simple et la plus naturelle. Le diable mourut de ce fait.

De nos jours, enfin, ce diable, qui a fait trembler tant de générations, a perdu considérablement de son prestige. C'est en vain que son ombre est évoquée pour faire trembler les crédules, ceux qui parlent de ses méfaits ne font plus que provoquer le sourire, en général. On prévoit le moment où il sera nécessaire, de trouver une autre modalité de l'esprit du mal, quand on voudra émouvoir les masses populaires.

XI ANALYSE

Le lecteur, qui a eu la patience de me suivre dans cette longue étude sur le diable, a déjà acquis, j'en suis certain, la conviction que la donnée du démon n'est, en réalité, qu'une antique croyance qui ne repose que sur des illusions et les fausses appréciations des premiers hommes; donnée qui a été habilement exploitée par les féticheurs dont elle a fait la fortune, depuis le commencement de la civilisation; donnée, qui s'est transmise, d'âge en âge, en subissant maintes transformations suivant la tournure d'esprit des crédules et les besoins des divers cultes qui se sont succédé.

L'opinion est donc faite à la rigueur; mais, néanmoins, pour ne laisser aucune obscurité dans cette question, analysons quelques-uns des attributs prêtés au diable pour montrer l'inanité de la superstition à son sujet.

Un des premiers points à examiner quand on veut analyser les attributs du diable, c'est sa forme et son portrait. Or, en présence des divergences que présentent les descriptions qu'on a faites du démon, peut-on, un seul instant, contenir le sourire à moins de vouloir se complaire dans les absurdités?

Pour les uns, le diable est un géant; pour d'autres, c'est un nain; ici, il a la forme humaine; là, au contraire, celle d'un animal. Son aspect est fantastique ou ordinaire. Ses formes anatomiques sont normales ou monstrueuses; c'est un horrible singe ou une belle et séduisante fille; enfin, c'est un arbre, une orange, une laitue ou bien un serpent, un crapaud, un chien, etc.

On conviendra que ce signalement est un peu confus; et que l'employé de la police ou le gendarme qui recevrait cette indication, de son chef, pour surveiller et arrêter au besoin, un malfaiteur, serait quelque peu embarrassé pour le distinguer dans la foule ou le reconnaître en le voyant passer devant lui.

Si, par ailleurs, nous remarquons que ces formes si diverses du diable lui ont été attribuées suivant certaines conditions spéciales de temps ou de milieu; et qu'elles ont été établies pour les besoins de l'explication de tel ou tel phénomène, de telle ou telle aventure, nous arrivons à cette conclusion qu'en réalité, puisque tant de personnes prétendent avoir vu le diable, sous toutes ces formes si divergentes et si baroques, c'est que personne ne l'a effectivement vu.

Un autre point à analyser dans les attributs du diable, c'est la méchanceté;

tout ce qu'il y a de mauvaises actions dans les agglomérations humaines, tous les vices imaginables lui ont été attribués. La chose se comprend facilement, puisqu'on voulait inspirer aux crédules l'horreur du diable, il fallait charger ce diable de toutes les horreurs; mais, ici encore, les affirmations, précisément à cause de leur variété et de leur complexité, sont-elles acceptables par les gens raisonnables? Évidemment non.

Entrons dans quelques détails pour montrer l'exactitude de cette proposition. Une des principales manifestations de la méchanceté du diable est ce qu'on a appelé *la possession*.

Pendant de longs siècles, on a vu un grand nombre de ces malheureux possédés; et les livres saints, les hagiographes, les recueils de légendes de toutes les religions en contiennent des milliers et des milliers d'exemples.

Or, qu'étaient ces possédés? De malheureux malades et rien de plus, des fous, des maniaques, des nerveux, des hystériques, des épileptiques. La chose est si bien prouvée depuis deux siècles qu'il suffit de la spécifier, sans avoir besoin d'entrer dans plus de détails.

Il est parfaitement démontré, aujourd'hui, que les malheureux qui ont fait la fortune des exorcistes et, qui trop souvent, ont été la proie de la prison et même du bûcher, n'avaient besoin que d'un lit d'hôpital et des secours de la thérapeutique.

Pendant de longs siècles, les femmes qui accouchaient d'enfants mal conformés ou qui expulsaient des môles hydatiques, etc., étaient considérées comme ayant eu commerce avec le diable. La croyance publique ajouta à ces faits pathologiques, parfaitement réels, les croyances inexactes de lièvres, crapauds, rats, taupes, larves, vers, mouches, abeilles, serpents, etc.; dans tous les cas, le diable était formellement accusé d'être intervenu dans la production de ces phénomènes. Or, les études des tératologistes ont démontré qu'il ne s'agissait, dans tous ces cas, que de faits pathologiques; de sorte que la médecine a expliqué, de la manière la plus naturelle et la plus exacte, ce que les féticheurs avaient, jusque-là, mis sur le compte du diable, de ses maléfices, du surnaturel, en un mot.

La stupidité du diable est aussi un des attributs qui lui sont prêtés, dans le plus grand nombre de cas, par les gens qui racontent les légendes dans lesquelles un dévot ou un saint a dupé le démon. Cette stupidité est telle qu'on ne peut comprendre comment on a prêté au diable les attributs de malignité, sur lesquels on se base à chaque instant, pour le maudire.

Les légendes auxquelles nous faisons allusion ont toutes le canevas suivant: « Un individu, qui a besoin d'argent ou d'un travail manuel, évoque le diable, conclut avec lui un marché en bonne et due forme; puis, une fois que le diable

a exécuté ce marché, le madré dévot réussit à le frustrer de son paiement. Or, la réflexion la plus élémentaire nous rappelle que c'est la première fois de sa vie que le dévot fait ainsi pacte avec le diable, tandis que depuis mille et mille siècles le diable a l'habitude de faire pacte avec des mortels dont il convoite l'âme. Est-il admissible que, dans ces conditions, ce soit l'apprenti fraudeur qui gagne la partie, et que celui qu'on se complaît à appeler le malin la perde perpétuellement? D'habitude les choses ne se passent pas ainsi dans les hasards de la vie; et, quand on entend le récit de pareille aventure, on ne peut s'empêcher de lever les épaules, avec un sourire d'incroyance.

Quand on analyse les histoires merveilleuses dans lesquelles le diable a été dupé par un mortel, histoires que les féticheurs se complaisent à présenter comme des preuves du *triomphe de la religion sur le vice*, on ne peut se défendre de trouver souvent que la morale de l'aventure est assez peu respectueuse des principes les plus élémentaires de l'honnêteté, de la conscience et de l'équité. En effet, les légendes auxquelles nous faisons allusion ont généralement ce canevas: «Un prêtre ou un dévot désirait élever une chapelle en l'honneur d'un saint, mais il ne possédait pas l'argent nécessaire pour accomplir ce travail matériel. Dans ces conditions, il évoque le diable, qui vient à son appel, et il lui offre une âme pour prix de construction de l'édifice. Cette âme est une âme humaine, la chose est incontestable. Lorsqu'on promet à un banquier de lui payer mille francs, par exemple, il est sous-entendu que ce sera en une monnaie ayant cours légal, et point en une valeur absolument démonétisée et non cotée dans les transactions du moment et du pays.

Le diable accepte le marché et accomplit le travail matériel, qui est de bon aloi, sans maléfices, et la preuve, c'est que l'église, le pont, etc., qui ont été construits ainsi par le diable durent depuis des siècles sans avoir encore menacé ruine. Donc, le prêtre ou le dévot qui a fait marché avec le diable n'a plus qu'à payer.

Eh! bien, au lieu d'une âme humaine, c'est l'âme d'une bête qu'il donne en paiement au diable; et celui-ci n'a pas l'espoir de gagner son procès, s'il avait, par hasard, la hardiesse de se plaindre du procédé.

Tout cela peut être édifiant, au point de vue religieux; mais est-ce correct au point de vue de l'équité pure et simple? Comment appellerait-on, dans la vie ordinaire, un homme, commerçant, industriel ou autre, qui se conduirait ainsi vis-à-vis d'un entrepreneur? On le qualifierait d'escroquerie et on le traduirait en police correctionnelle où le juge le condamnerait sans rémission. Eh bien! le dévot personnage commet une escroquerie qui reste impunie; Dieu, dans sa

justice infinie, refuserait au diable le gain de sa cause, parfaitement légitime, si cette cause était plaidée devant son tribunal.

Voilà, en réalité, la morale définitive de ces mille histoires mi-pieuses, mi-plaisantes, que l'on rencontre à chaque pas et qui sont débitées chaque jour, par les bonnes gens, *ad majorem Dei gloriam*.

On conviendra qu'il faut avoir une étrange aberration de l'esprit, pour ne pas reconnaître qu'en tout ceci, c'est le diable seul qui a été honnête; les autres ont foulé aux pieds la justice et l'équité.

Un des attributs les plus remarquables que possède le diable, dans les diverses religions qui, depuis l'antiquité la plus reculée, ont admis la donnée du démon dans leur théogonie, c'est sa lutte incessante et perpétuelle contre Dieu. Or, ne vient-il pas au lecteur l'idée, qui est venue à tant de gens, lorsqu'après avoir entendu si longtemps parler de ces embûches perpétuelles, toujours déjouées, mais jamais détruites; de cette lutte incessante et toujours renaissante, du mauvais esprit contre la toute-puissance divine, etc., ne vient-il pas, dis-je, à l'esprit du lecteur, que nous sommes en présence d'une allégorie et non de réalités matérielles.

En effet, si nous admettions, un instant, la réalité de ces aventures, nous arriverions à trouver: ou bien que Dieu n'est pas le Tout-Puissant; puisqu'il n'a pas pu se débarrasser de son ennemi éternel, malgré une lutte acharnée de mille siècles; ou bien qu'il est d'une faiblesse qui dépasse tout ce que la raison et le bon sens permettent de concevoir; de sorte que la toute-puissance qu'on lui prête n'est, en définitive, qu'un attribut absolument inutile.

XII CONCLUSION

Quand on examine la question du diable sans idée préconçue, on arrive tout d'abord à constater un fait qui paraît, *a priori*, bien étrange : c'est que dans les diverses religions qui se sont succédé, le mauvais principe a souvent tenu plus de place, a eu plus d'importance que le bon.

C'est si vrai, que, dans une de ses boutades paradoxales, Voltaire a dit que le diable était tout le christianisme, et que l'on a pu affirmer que Dieu et le diable constituent toute la religion.

Lorsqu'on recherche à analyser les attributs du diable, on constate qu'ils sont tellement contradictoires qu'on ne sait vraiment comment on peut se le figurer d'une manière positive et assurée.

Cela tient, en réalité, à ce que nous sommes en face d'une allégorie et rien de plus. La seule chose qu'il y ait de vrai en tout ceci, c'est que la donnée du diable, née dans l'esprit de nos premiers parents, du dualisme qui leur paraissait être le principe fondamental de leur existence et de l'existence même du monde tout entier, est venue, comme tant d'autres, jusqu'à nous. Elle est venue, se modifiant, se transformant, prenant des attributs nouveaux en passant d'âge en âge, à mesure que les connaissances humaines allaient en augmentant ; et cette donnée, tenant toujours une place considérable dans l'esprit humain, a constitué un riche filon que les féticheurs de toutes les religions ont exploité avec le plus grand soin pour en tirer tout le profit qu'ils pouvaient.

Pendant longtemps, ce diable a effrayé les populations entières et les féticheurs se sont servis de lui pour assurer et perpétuer leur influence. Pour cela, ils ont terrifié, par paroles et par actions, les crédules et se sont livrés, pendant des siècles, à de véritables orgies de cruautés.

Mais, à mesure que les sciences ont pris un peu plus de place dans l'histoire du monde, et se sont substituées au surnaturel, on a vu ce diable perdre de son importance. Ce fantôme terrifiant s'est évanoui, peu à peu, de la manière la plus complète. Aussi, de nos jours, comme le dit très bien Marmier : le diable n'est plus ce génie puissant, qui gouvernait l'abîme, et dans son orgueil déçu luttait contre Dieu même ; c'est un malheureux, qui a bien de la peine à peupler son

royaume de quelques âmes abandonnées ; et qui s'en va attendre au coin du bois, au bord de l'eau, la femme qui oublie de prier, l'homme qui désespère.

Ce n'est plus cet esprit insinuant, dangereux, dont le regard fascine, dont la parole se glisse si doucement dans le cœur ; c'est un être vulgaire, qui spécule sur le salut des hommes et marchande une conscience comme on marchande un arpent de terre.

Dans toutes ses transactions, il est toujours de bonne foi et toujours joué. Il remplit fidèlement ses promesses, et c'est un grand sujet de triomphe pour les moines et les paysans d'élucider leur parole et de le tromper.

Au bout du compte, il perd à chacun de ses marchés son or, ses peines, son industrie ; vraiment, de le voir ainsi fatigué, joué, honni, le pauvre diable fait pitié.

Donc, à force d'essayer de le faire détester, les féticheurs ont fini par prouver que le diable n'existait pas. A force de le couvrir d'ignominie, ils ont abouti à ce résultat étrange que, si on admettait la réalité de son existence, on serait obligé de convenir que, dans les légendes qui ont trait à ses méfaits, c'est souvent lui seul qui est honnête.

Heureusement, qu'en réalité, il ne s'agit, en tout ceci, que de songes creux de dévots, en délire de croyance, sous les suggestions et les menaces des féticheurs intéressés. En réalité, bon ou mauvais, il n'y a pas plus de diable que de surnaturel dans ce bas monde.

DEUXIÈME PARTIE:
MASQUES ET SORCIERS

I CROYANCES DE LA PROVENCE

Comme je le disais dans mon livre sur les *Réminiscences populaires de la Provence* (p. 278), la croyance aux masques est très répandue dans les classes inférieures de la population provençale, tant dans la ville que dans les campagnes.

Dès qu'un individu est malade ou qu'une affaire ne lui réussit pas, on dit volontiers autour de lui qu'il a été *enmasqué*. Et, d'ailleurs, il n'y a pas que les êtres humains qui peuvent subir ce maléfice, les animaux domestiques, les aliments, les objets à usage, la terre, les récoltes, tout enfin peut avoir à pâtir du mauvais sort jeté par une masque.

On croit donc aux masques sur une vaste échelle, en Provence; ce mot est prononcé, à chaque instant, dans la conversation des bonnes femmes, et, en réalité, le nombre de ceux qui ont cette superstition est grand dans le pays.

Mais ce qu'il y a de curieux, c'est que malgré la croyance très répandue, malgré la crainte très accentuée des Provençaux pour les masques, il n'est pas bien commode de spécifier ce que sont ces entités de l'imagination.

En effet, quand on demande aux bonnes gens du pays: Qu'est-ce que c'est qu'une masque? — Que font les masques? — Qu'est-ce qui les caractérise? Il vous est répondu invariablement: *Sount dè gens qué fan de maou* (« Ce sont des gens qui font du mal. »), sans qu'il soit possible, le plus souvent, d'obtenir quelque chose de plus précis.

Le sorcier de la Valette. — Il y avait, dans le second quart du dix-neuvième siècle, à la Valette, près de Toulon, un vieux propriétaire rural, qui passait pour être une masque; les bonnes femmes des environs parlaient souvent de lui et de son savoir.

Or, un jour, un enfant étant malade dans une famille de Toulon, les médecins ne connaissaient rien à son mal, affirmait-on, et il dépérissait à vue d'œil. On dit à la mère: bien sûr votre enfant est *enmasqué*, il faut envoyer quelqu'un à la Valette prier le vieux Mestre un tel de le *démasquer*.

La mère, ne pouvant y aller elle-même, pria une voisine de vouloir bien se charger de la commission; elle lui confia sa fille aînée, qui devait bien écouter,

pour pouvoir, au besoin, suppléer à sa mémoire, si ce que disait la masque était bien compliqué.

Ces deux mandataires arrivent à la Valette et trouvent le vieux propriétaire dans son jardin. Avant qu'elles eussent eu le temps de rien lui raconter, m'assurant celle qui me rapportait l'aventure, cet homme leur dit :

«— Eh bien ! quoique Misé X... ait tant dit qu'elle ne croyait pas à mon pouvoir, voilà donc qu'elle est obligée aujourd'hui d'y recourir. »

Puis, après avoir ajouté maints détails qui montrèrent aux deux visiteuses terrifiées que cet homme savait ce qui était dit de lui en cachette, il ajouta :

«— Retournez à Toulon ; j'ai fait pour cet enfant ce que je devais faire. En arrivant à la maison, vous trouverez un changement en bien ou en mal. Mais, dans tous les cas, dites à Misé X..., qu'à l'avenir, elle tienne sa langue quand il sera question de moi. »

Lorsque cette femme, accompagnée de la jeune fille, revint à Toulon, elle trouva l'enfant en agonie ; et bientôt après il était mort.

«— Vous voyez donc, ajoutait celle qui me raconta cette aventure, que le pouvoir de cet homme était considérable. »

Quand on réfléchit aux détails de cette histoire sensationnelle, on se prend à sourire de la croyance qui en fait tout le fond ; et qui enjolive des choses très simples et très naturelles pour leur donner une importance qu'elles n'ont pas en réalité.

En effet, voilà une femme qui médit des masques, à Toulon, et cependant ses enfants se portent bien.

C'est tellement fréquent, universel même, ajouterais-je, chez les commères de Provence, que le vieux paysan de la Valette pouvait, sans craindre de se tromper, gourmander les visiteuses. Dans leur émotion, elles affirmaient l'avoir entendu faire ses récriminations avant même qu'elles eussent ouvert la bouche.

En faisant la part de l'exagération habituelle, nous pouvons en déduire qu'il ne prononça le nom de l'intéressée qu'après l'avoir appris de la bouche même des visiteuses.

D'autre part, sa réponse au sujet du petit malade n'était guère compromettante ; il savait, par expérience, qu'on n'envoie demander quelque chose chez le *démarquairé*, que lorsque les autres moyens ont été épuisés ; et par conséquent, que le danger était imminent. Dans ces conditions, une solution en mieux ou en plus mal est généralement prochaine, et il ne disait rien de plus dans sa réponse. Par conséquent, on voit que le métier de la masque de nos jours, ne diffère guère de celui des oracles des temps passés ; il consiste à faire une réponse vague que la

croyance du vulgaire écoute avec une religieuse terreur, sans s'apercevoir jamais qu'elle a été dupée par un habile, ou par elle-même.

Voici maintenant un cas où la masque a fait du mal à quelqu'un parce qu'elle avait à se plaindre de lui. On entend chaque jour, et dans chaque localité, le récit d'aventures de ce genre, auxquelles les bonnes gens croient avec une robuste confiance, alors qu'au fond, l'observateur ne voit que des coïncidences qui le font sourire.

La masque malfaisante. — Dans le Plan-de-la-Garde, il y avait une vieille femme qui était *masque* et qui avait un grand pouvoir pour faire du mal. Un jour, elle eut une affaire d'intérêt à régler avec une paysanne de son voisinage; il s'agissait d'une modique somme d'argent que la masque prétendait lui être due et que la paysanne ne croyait pas devoir. Il y eut des mots aigres échangés entre les deux commères. Enfin, la plus jeune se décide à payer, de peur d'être la victime des mauvais sorts que la vieille pouvait jeter, mais c'était trop tard. La masque lui dit, pour terminer le différend :

— *D'aquelle t'en souvrendras* (De celle-là, tu t'en souviendras)!

Peu de temps après, la jeune paysanne qui, d'ailleurs, était enceinte au moment de la discussion, accoucha. Tout marcha très bien d'abord; mais un jour, la jeune mère constata que son enfant dépérissait. Elle fait appeler aussitôt le médecin, qui, après avoir bien examiné l'enfant, se prend à sourire et à lui dire qu'elle est folle d'avoir des inquiétudes et que son nourrisson se porte comme un charme.

Malgré cette affirmation, l'enfant continua à dépérir et finit par mourir, sans que le médecin eût jamais pu savoir quelle était sa maladie. Mais la mère le savait bien, elle; et d'ailleurs, l'eût-elle oublié, qu'elle vit sur le corps de son pauvre petit cadavre, les cinq doigts de la masque imprimés, en bleu livide, quand elle l'ensevelit.

Cette malheureuse mère n'en fut même pas quitte, ainsi, des méchancetés de la masque; elle fut prise d'une maladie des nerfs; et avait des crises, pendant lesquelles elle tombait sans connaissance. Cet état dura sept ans; enfin, un jour, elle eut une crise plus violente que les précédentes, elle eut sur le corps une quantité de marques bleues. Et il est à noter qu'à ce moment-là même la vieille masque mourait. Il est évident, disent les bonnes femmes, qu'elle essayait de la tuer avant de mourir et que ces taches bleues étaient la trace de ses doigts, comme on avait vu déjà, sept ans avant, la même trace sur le cadavre du pauvre petit enfant.

Je n'entrerai pas dans la discussion des détails de cette aventure, parce qu'elle nous entraînerait trop loin dans ce moment; mais le lecteur a bien vu déjà com-

bien l'adage : *Post hoc, ergo propter hoc*, y fait tout le fond, avec ses conséquences erronées et mêmes absurdes.

Quoi qu'il en soit, dans le fait que nous venons de spécifier, le maléfice de la masque est justifié jusqu'à un certain point par le préjudice matériel qu'on a, volontairement ou non, fait supporter à cette masque ; elle se venge au centuple, c'est possible, mais enfin elle se venge d'un tort réel qu'on lui a fait. Mais il arrive souvent que la masque obéisse à un sentiment moins légitime ; elle fait le mal parce que son amour-propre ou son égoïsme a à se plaindre de la personne dont elle fut la victime ; en voici deux cas :

La masque qui jette un mauvais sort. — Dans une bastide située entre la Ciotat et Ceyreste, il y avait la famille d'un capitaine marin, qui vivait dans une agréable aisance et qui avait, grâce à Dieu, la santé. Chaque fois que le mari revenait de voyage, il apportait à la maison du sucre, du café, du rhum et d'autres denrées coloniales. Un jour, une gardeuse de moutons, qui passait habituellement toutes les années dans les environs en conduisant son troupeau transhumant, dit à la femme du capitaine marin :

« — Vous devriez bien me donner une bouteille de rhum. »

Celle-ci répondit :

« — Nous n'en avons plus. »

La bergère s'en alla en grommelant, et lui dit :

« — Vous vous rappellerez de moi, » sous une forme de menace.

A partir de ce moment, cette femme, qui était grosse et bien portante, se mit à maigrir et à être malade ; les médecins ne comprenaient rien à son mal et elle finit par mourir.

Autre variante de masque malfaisante. — Un jour, une paysanne enceinte au neuvième mois était à travailler dans les champs ; elle vit venir à elle une vieille femme qui lui parla de diverses choses puis la questionna sur l'époque de ses couches, sur ses projets au sujet du nom qu'elle voulait donner à l'enfant qu'elle portait ; et enfin, qui lui demanda d'être la marraine du nouveau-né.

La paysanne refusa, tout naturellement, car elle avait assez de parents pour ne pas chercher une marraine inconnue.

Peu de temps après, cette paysanne accoucha ; l'enfant venait à bien dans les premiers temps, mais peu à peu ses yeux furent malades. La mère fit tout au monde pour guérir ces yeux ; rien ne réussit ; elle prit le parti d'aller à tous les pèlerinages du voisinage, mais c'était en vain.

Un jour qu'elle était en route pour aller demander encore à un saint la guéri-

son de son enfant, elle rencontra un vieillard, qui lui demanda où elle allait ainsi, paraissant si affligée. La paysanne lui raconta son aventure et le vieillard reprit :

« — Si vous voulez faire ce que je vais vous dire, votre enfant guérira. »

On comprend que la pauvre mère accepta de tenter encore cette chance.

« — Retournez chez vous, dit le vieillard, puis achetez trois grosses poignées de clous sans que le marchand les pèse ; mettez-les dans une marmite, faites-les bouillir dans une chambre où il y aura trois lits, jusqu'à ce que l'eau soit entièrement consumée. »

Ce qui fut dit fut fait. Or, lorsqu'il n'y eut plus d'eau dans la marmite, les clous éclatèrent et sautèrent en l'air ; ils mirent le feu aux deux lits de côté, sans toucher à celui du milieu, au chevet duquel il y avait l'image de sainte Barbe. A partir de ce moment, les yeux de l'enfant allèrent mieux et bientôt après il fut entièrement guéri.

Dans cette aventure nous voyons apparaître le type du *démasquaire*, qui indique le moyen de combattre le mauvais sort ; puis il y a aussi des détails où le surnaturel des clous qui éclatent se mêle au mysticisme de l'image de sainte Barbe arrêtant l'incendie. Tout cela constitue une complexité d'éléments qui font que l'événement touche à divers points de la croyance des superstitieux. Ne soulignons que l'élément du *démasquaire*, dans le moment actuel.

Si les masques ne faisaient que se venger ainsi des préjudices matériels ou des ennuis d'amour-propre qu'on leur occasionne, elles ne mériteraient pas l'exécration générale que l'on a contre elles ; mais il faut ajouter que, trop souvent, elles font le mal pour le plaisir de le faire. Elles nuisent uniquement pour faire de la peine à de pauvres inoffensifs et sans aucune raison plausible ; mille cas des plus variés sont cités dans cet ordre d'idées. Un ménage est-il uni ? une masque jette un sort et introduit la guerre dans la maison. Un enfant vient-il à bien et fait-il la joie de la famille ? une masque le rend malade, le fait dépérir lentement ou le tue en peu de temps. Un travailleur fait-il bien ses affaires ? vite une masque l'ensorcelle et lui fait arriver tous les contre-temps du monde. Un propriétaire possède-t-il une maison, un champ, une basse-cour, un troupeau, des chevaux, des chiens, quelque chose enfin qui semble prospérer à souhait ? il est grandement à craindre qu'une masque ne lui fasse arriver quelque malheur.

Quelquefois, ce maléfice est la punition d'un peu d'orgueil, d'un peu de hauteur, ou de quelque autre petit défaut ; mais trop souvent il ne résulte que de la mauvaise nature, que de la jalousie de la masque. Cette masque ne peut supporter que quelqu'un soit heureux et que quelque chose prospère autour d'elle.

Le maléfice de la masque revêt, le plus souvent, si bien les apparences des choses naturelles, disent les bonnes femmes de Provence, que la plupart des person-

nes qui ont à en souffrir, et à plus forte raison le public, ne peuvent en découvrir la véritable nature ; mais cependant, un esprit perspicace peut s'apercevoir de la présence de ce maléfice dans des indices qui échappent à la majorité des gens. D'ailleurs, il arrive aussi que le maléfice est tellement évident qu'on peut en avoir la preuve matérielle.

Voici quelques exemples dans cet ordre d'idées :

Les masques qui souillent le lit. — Dans une bastide du Plan-de-la-Garde, il y avait un paysan, dont le fils étant *enmasqué*.

La preuve de cet *enmasquage*, c'est que, toutes les nuits, le lit du jeune homme était souillé par une urine très puante.

Ne sachant comment délivrer son fils de l'action de la *masque*, le paysan demanda des conseils ; on lui indiqua de faire porter par le jeune homme, dans une sorte de scapulaire, une grosse araignée noire.

A partir du jour où cette mesure eut été prise, le lit ne fut plus souillé par l'urine de la masque.

La masque qui laisse une corde nouée et un couteau dans le lit de la victime. — Dans les environs du village de la Crau, près Hyères, il y avait une famille de paysans dont la jeune fillette tomba malade. Le médecin consulté dit qu'elle n'avait rien. Or, toutes les nuits, la fillette s'éveillait effrayée, appelant sa mère et ayant les yeux hagards. Et elle dépérissait à vue d'œil.

Ne sachant comment faire cesser ce triste état de choses, les parents vont conter l'affaire au *démasquairé*, qui leur dit :

« — Lorsque votre fillette s'éveillera ainsi effrayée, cherchez dans son lit, vous trouverez ce que la masque y a caché ; et, en le faisant disparaître, votre enfant sera guérie. »

La nuit d'après, aussitôt que la fillette s'éveilla en criant, la mère se mit à chercher dans son berceau ; et elle trouva une corde pleine de nœuds, ainsi qu'un gros couteau. Elle s'empara de ces objets, alla les enterrer ; et depuis, la petite fille n'éprouve plus rien d'insolite.

La masque, est parfois un membre de la famille même, ou un habitant du pays, qui, sous une apparence d'individu naturel, exerce son action funeste pour la stérile satisfaction de faire le mal. Dans mon livre sur les *Réminiscences populaires de la Provence*, j'ai cité le cas d'une belle-mère qui *enmasquait* son petit-fils. Cette aventure est dans toutes les bouches, dans tous les pays de la Provence ; je l'ai entendu attribuer à plus de cent personnes différentes, dont on me disait le nom de la manière la plus précise, alors qu'en réalité, c'est un conte qui date

de plusieurs centaines, sinon de plusieurs milliers d'années. Ce conte, d'ailleurs, n'est pas spécial au pays, car dans cent contrées des Alpes, du Jura, des Cévennes, du Forez, des Pyrénées, des Vosges, etc., on le connaît aussi.

Les gens qui lèvent le téter aux enfants. — Une femme qui donne le sein à son enfant, doit éviter soigneusement de se laisser voir et, surtout, doit prendre garde de s'extasier sur le bon appétit de son nourrisson, lorsque quelque sorcier se trouve dans ses environs. C'est, qu'en effet, un sorcier pourrait, dans ce cas, prononcer quelques paroles magiques, et lever le téter à l'enfant; ce qui serait un grand malheur, dans la très grande majorité des cas; car on n'est jamais certain, quand un enfant se trouve dans ces conditions, qu'on puisse lui rendre le téter par des « *esconjurations* ».

La conséquence de cette croyance aux mauvais sorts jetés sur les enfants, était, naturellement, la recherche des moyens de combattre l'action des masques; et maints moyens ont été recommandés, dans cet ordre d'idées. Ces moyens sont très variés, comme on le devine bien. Ainsi, par exemple, un excellent moyen de détruire la puissance des masques, c'est de faire dire les évangiles sur la tête de l'enfant. Je n'ai pas à insister sur le *modus faciendi* de cette opération qui se fait à l'église, par l'intermédiaire d'un prêtre, et qui, toute gratuite qu'elle soit en apparence, entraîne la *mise au bassin* de quelques sous, ainsi que la dépense d'un cierge brûlant en l'honneur d'une des puissances du Paradis.

Le sel marin, joue aussi ici, le rôle efficace qu'on lui attribue dans un nombre immense de cas; un grain de sel placé dans les langes de l'enfant rend stériles les efforts des masques.

Pour éviter les mauvais sorts, il faut veiller, aussi, à ce que le maire et le curé écrivent le nom de l'enfant sur les registres de la naissance et du baptême, d'une manière parfaitement correcte. La moindre erreur dans les noms et prénoms, fait courir un danger considérable sous ce rapport, disent les bonnes femmes.

La femme qui veut éviter que son enfant subisse l'action des masques, doit avoir bien soin de lui cacher les pieds, quand elle le met au sein. Cette pratique se rapproche de celle qui défend de dire le nom ou l'âge de l'enfant devant les étrangers qu'on ne connaît pas.

Voici un autre moyen, bien singulier comme on va le voir, de combattre le mauvais sort jeté sur un enfant.

Le desterrage des enfants qui ne tettent pas. — Dans les villages de la Basse-Provence, au Luc et dans les environs de Brignoles ou de Draguignan, on croit qu'il est pernicieux pour les nouveaux nés de téter dans les premières vingt-quatre

heures de la vie ; on attend volontiers deux jours avant de les mettre au sein, leur faisant prendre, de temps en temps, un peu d'eau sucrée dans une cuiller. Cette coutume fait que, parfois, l'enfant devient paresseux à téter, et d'autre part, le bout du sein de la mère diminuant de saillie, il en résulte, qu'on a, dans certaines circonstances, assez de peine à habituer les nouveaux nés à téter.

Au lieu de rattacher ce phénomène à une cause fort compréhensible d'ailleurs, mais aussi trop naturelle, les bonnes femmes disent : *on a levé le téter à l'enfant*. C'est une masque, un sorcier, quelqu'un de mal intentionné, qui a commis ce méfait.

Pour combattre ce sort, et rendre le *téter* au nourrisson, voici comment les fortes têtes, d'entre les crédules, conseillent de faire : il faut — *destarrar* l'enfant — c'est-à-dire le faire sortir des limites de la commune ; et cela, dans certaines conditions. En effet, une femme de la famille prend l'enfant dans ses bras et part, accompagnée d'un parent qui porte un pain. Une fois qu'ils ont dépassé le terroir et qu'ils arrivent dans la commune voisine, ils offrent le pain à la première personne qu'ils rencontrent. Si cette personne l'accepte avec empressement et le goûte sans retard, l'enfant est guéri ; et il prend, aussitôt, le sein dès qu'on le lui présente. Mais au contraire, si la première personne à laquelle on a offert le pain le refuse, l'enfant court le danger de mourir de faim sans qu'on puisse lui *rendre le téter*.

Ces moyens de combattre l'action funeste des masques sur les enfants paraissent bien étranges de prime abord et on a quelque peine à s'en expliquer la raison ; mais, en y réfléchissant bien, on constate bientôt qu'ils sont la manifestation de croyances ayant cours, ou l'interprétation fantastique de conseils très sages au fond, mais n'ayant aucune relation avec le surnaturel dont on les affuble. En effet, le conseil de ne pas s'extasier sur la santé de l'enfant, est, en somme, le résultat d'une pensée morale qu'on comprend très bien, pour peu qu'on y réfléchisse ; la mère, les parents sont naturellement portés à tirer un peu de vanité de la beauté de leurs enfants ; et comme la vie de ces chers petits êtres est fragile, il arrive souvent que la maladie et la mort viennent donner un funeste démenti aux belles espérances qui avaient souri, tout d'abord, aux intéressés.

La recommandation de couvrir les pieds n'est peut-être qu'un conseil de l'hygiène qui a pris cette tournure fantastique sous l'influence de la tendance superstitieuse de l'esprit des Provençaux.

Le grain de sel intervient ici, comme dans mille circonstances, en vertu de cette vieille théorie de la purification, dans laquelle l'idée religieuse et la superstition sont venues s'amalgamer à l'idée de la désinfection matérielle, de la manière

la plus intime, en même temps que la plus étrange pour celui qui veut y réfléchir un peu.

La *desterrage* n'est, en réalité, pas autre chose que les conséquences tirées chez des esprits mis en délire par la superstition, d'opinions et de principes d'hygiène et de thérapeutique qui découlent d'un fond ayant quelque utilité en réalité.

L'estomac qui tombe. — En Provence, lorsque quelqu'un éprouve ces phénomènes dyspeptiques qui sont si fréquents, soit sous l'influence d'une nourriture indigeste longtemps continuée, soit, chez les femmes de quarante à cinquante ans, par le fait des approches de la vieillesse, on dit que l'estomac est tombé.

Dans ce cas, la guérison s'obtient, si on en croit le vulgaire, plus facilement par l'intervention des moyens cabalistiques que par celle des ordonnances des médecins. Le patient ou la patiente doivent aller, trois fois de suite, chez un sorcier ou quelqu'un qui connaît les pratiques cachées de la magie, et il faut qu'il ait bien soin d'y aller toujours à la même heure. Le sorcier, de son côté, prononce quelques paroles mystérieuses, fait certains signes connus de lui seul, accomplit, en un mot, telle pratique magique dont le vulgaire ne peut déterminer les détails, mais dont le succès est certain. Sous cette influence, *l'estomac remonte*, et tous les inconvénients qui en résultaient pour la santé disparaissent.

J'ai parlé précédemment du *démarquairé*; je dois ajouter maintenant que, dans quelques circonstances, les deux variétés de sorciers : *masques et démasquairés* se mettent en conflit, luttant d'efforts et de maléfices, avec des succès qui dépendent, naturellement, de leur puissance respective. En voici quelques exemples :

Celui qui enmasquait les moutons, et celui qui enmasquait les chevaux. — Un jour, il y avait un berger qui gardait ses moutons dans la plaine de la Crau; il arrivait de la montagne où ses bêtes avaient été parfaitement tranquilles, et il avait de bons chiens qui maintenaient parfaitement ses bêtes dans le troupeau. Il vint à passer un charretier qui regarda ces moutons d'une certaine façon; et voilà qu'aussitôt, ces pauvres bêtes se mettent à sauter, à courir, à se disperser de telle manière que les chiens sont absolument incapables de les contenir. Le berger essaie d'abord de ramener le calme dans le troupeau, mais il s'aperçoit bientôt que c'est chose impossible; et, songeant aux causes probables de ce phénomène, il se souvient tout à coup que, peu avant, une charrette a passé dans le voisinage, et que, par conséquent, il est hors de doute que le charretier a jeté un sort à ses moutons.

Cette charrette était, d'ailleurs, encore en vue, de sorte que le berger la rejoint, en toute hâte, et supplie le charretier de défaire ce qu'il a fait.

Celui-ci refuse absolument et reste sourd à toutes les supplications.

Alors, le berger regarde les chevaux d'une certaine manière; et voilà que ces chevaux ne veulent plus avancer; malgré les coups, les cris, les imprécations, ils ne bougent plus d'un seul pas.

Alors, le charretier s'approcha du berger, lui dit quelques paroles mystérieuses auxquelles celui-ci répondit de même; et voilà que d'une part, les moutons restent tranquilles et les chevaux de la charrette se remettent à marcher, comme si de rien n'était.

Il s'était trouvé, par hasard, que le charretier et le berger avaient le même pouvoir pour emmasquer les bêtes.

Celui qui levait le feu et celui qui levait le pas du cheval. — Un jour, il y avait, dans les bois des Maures, des bûcherons qui conduisaient la cuisson d'un four à chaux; le feu marchait bien régulièrement et tout leur faisait espérer la réussite de l'opération, quand ils voient venir un cavalier. Ce cavalier, qui n'avait rien d'extraordinaire dans son apparence, eut l'air étonné de voir marcher le feu; et il fit, sans descendre de cheval, le tour du four, comme pour regarder curieusement sa disposition; puis il partit au grand galop de son cheval, sans avoir rien dit à personne.

Mais voilà qu'aussitôt le feu commence à baisser et menace de s'éteindre; c'est en vain que les bûcherons jettent des fascines, des bûches bien sèches; le feu baisait de plus en plus, on pouvait prévoir que bientôt il serait entièrement éteint. Les bûcherons étaient navrés, on le comprend, de voir leurs efforts les mieux combinés rester stériles; et tout à coup, un d'eux, s'écria: «— C'est le cavalier qui doit nous avoir *levé le feu.* »

Chacun songea à cette hypothèse et se rangea à cet avis; de sorte que tous les bûcherons furent persuadés qu'une intervention surnaturelle seule pouvait faire reprendre le feu; il fallait pour voir de nouveau les flammes reprendre leur activité, que quelqu'un détruisît le sort jeté par le cavalier.

Un des plus vieux bûcherons, qui avait le pouvoir pour ces choses-là, prend un long clou, et va sur le chemin qu'avait suivi le cavalier; il est assez heureux pour retrouver la trace des pas du cheval; et il enfonce, dans une des empreintes, le clou dans toute sa longueur, pour *lever le pas du cheval*, à son tour.

Un instant après, on voyait le cavalier revenir sur son cheval, clopin-cloquant; et, s'adressant au vieux bûcheron, il lui dit quelques paroles mystérieuses, auxquelles celui-ci répondit de même. Les autres bûcherons, étonnés, virent alors le cheval repartir au galop, comme s'il n'avait jamais boité, tandis que le feu du four à chaux reprenait son activité d'une manière parfaite.

La masque prenant l'apparence d'un taon. — Voici ce qui m'était raconté, dans le courant de l'année 1880, comme s'étant passé peu de temps auparavant dans une des bastides de la grande plaine de la Garde, près Toulon :

Une femme veillait, un soir, au chevet de son père qui était dangereusement malade, depuis quelques jours, d'une maladie que les médecins ne reconnaissaient pas. Des voisins vinrent lui offrir leurs services, pour veiller le malade ; car, comme elle avait passé plusieurs nuits sans se coucher, elle commençait à être fatiguée, mais elle les remercia et refusa.

Cependant, ils insistèrent, et comme il faisait froid, elle les fit asseoir autour du foyer de la cuisine, pour se réchauffer un instant. Le père paraissait dormir un peu, en ce moment, de sorte que cette femme vint prendre place à côté des voisins, devant la cheminée, pour leur tenir compagnie un instant.

Tout à coup, on entend le malade pousser des cris terribles de douleur et d'effroi ; tout le monde se précipite dans la chambre à coucher, pour en connaître la cause ; et on vit, au-dessus du lit du vieillard, un énorme taon qui volait en bourdonnant d'une manière sinistre.

Chacun se mit à chasser le taon, mais ce ne fut pas chose facile, car il bourdonnait si fort qu'il semblait menacer ceux qui s'approchaient de lui ; et de temps en temps, il allait frapper contre les jambes du malade qui, chaque fois, poussait un hurlement de douleur, tandis qu'on voyait une énorme bosselure noire se produire à l'endroit que le taon avait attaqué.

Enfin, un homme plus hardi que les autres, parvint, d'un coup de chapeau, à abattre le taon. On se saisit de l'animal avec des pincettes et on le jeta hors de la maison, en fermant aussitôt la porte, de peur qu'il ne revînt à la charge.

Or, pendant que chacun se regardait effrayé, après cet événement, on continuait à entendre au dehors le bourdonnement du taon. Le bruit qu'il faisait était si fort, mais si fort, qu'il faisait trembler les vitres. Puis, on entendit un cri étrange, que personne ne saurait imiter et le silence se fit, désormais.

On revint auprès du malade, qui avait souffert beaucoup, et qui raconta qu'il avait été brusquement réveillé par cet horrible taon qui lui labourait les jambes, et qui bourdonnait à ses oreilles d'une manière tellement étrange qu'il avait pensé que c'était certainement un mauvais esprit.

Cependant, depuis qu'on avait abattu et jeté dehors la bête, ses douleurs étaient beaucoup moindres. Personne n'osa sortir de la bastide, persuadé qu'on avait affaire à quelque *Masque*. On passa la nuit autour du feu, en évitant de parler de l'événement, qui cependant dominait l'esprit de chacun, parce qu'on avait peur, en s'entretenant de ce sujet, d'entendre de nouveau les sinistres bourdonnements du taon.

Le lendemain matin, après le lever du soleil, on se décida à ouvrir la porte et on trouva sur le sol le fameux taon. Celui qui eut le courage de le regarder de près constata que c'était seulement l'enveloppe extérieure de l'animal, quelque chose comme la dépouille que les cigales laissent par terre, quand elles subissent leur métamorphose.

On eut donc la preuve péremptoire que ce prétendu taon n'était, en somme, qu'une forme prise par une masque pour faire du mal au vieux malade ; et le cri sinistre qu'on avait entendu, lorsqu'on eut jeté ce taon hors de la bastide, n'était, en réalité, pour ces bonnes gens, que l'expression de la colère de la masque qu'on avait dérangée dans son œuvre néfaste.

La Masque qui prend l'apparence d'une bête. — Dans le village du Ceyreste, près de la Ciotat, il y avait une femme dont les enfants étaient toujours malades ; lorsque l'aîné se relevait, le plus petit retombait ; bref, cette femme était désolée ; elle ne savait à quoi attribuer ses ennuis.

Une de ses voisines, lui dit, un jour :

« — Tenez, je suis convaincue que c'est votre belle-mère qui nuit à la santé de vos enfants ; elle doit être Masque. »

Cette femme en parla à son mari ; et tous deux résolurent d'exercer une surveillance exacte autour de leurs enfants, pour savoir si, réellement, leur maladie était due à une mauvaise influence.

Or, voilà qu'une nuit, pendant qu'ils guettaient sans en avoir l'air, ils virent tout à coup une bête qui s'approche tout doucement et sans bruit du berceau d'un des enfants. Le mari, qui avait un bâton à sa portée, lance un vigoureux coup sur cette bête, un chat noir, pense-t-on, pour l'assommer. Mais le coup ne porta pas suffisamment bien ; il ne fit qu'écraser les cinq doigts de l'animal mal-faisant, qui se sauva et disparut.

Le lendemain, ni le surlendemain, ils ne voient pas venir la vieille belle-mère, qui, d'habitude, venait chaque jour s'enquérir de l'état de santé de ses petits-fils. La voisine leur dit alors :

« — Cela cache quelque chose ; allez donc voir pourquoi elle ne vient pas. »

Le mari suivit ce conseil et alla voir sa mère qu'il trouva avec la main empaquetée et d'une mauvaise humeur extrême ; il n'eut pas l'air de s'apercevoir de sa blessure, et lui dit, avec l'accent le plus naturel du monde :

« — Je suis venu voir pourquoi vous n'êtes plus venue à la maison. »

« — Que veux-tu que j'aie fait chez toi, lui répondit-elle, très aigrement, regarde dans quel état j'ai mes doigts ; si au lieu d'un bâton, j'avais été frappée avec une hache, mes cinq doigts auraient été coupés. »

Les coups donnés aux chevaux. — Dans le courant de l'année 1888, une femme de Toulon racontait que, dans son enfance, elle avait assisté à l'événement suivant :

Son père, qui était conducteur d'omnibus, avait, pendant de longues années, vécu en bonne intelligence avec une sœur à lui, quand, un jour il eut une discussion futile qui fut le début d'une série de scènes très pénibles. Les rapports se tendirent tellement, entre eux, qu'ils arrivèrent à se vouloir grand mal et à ne plus avoir de relations ensemble. Cependant, cet homme, que j'appellerai Isidore pour la facilité de mon récit, était ennuyé d'être fâché avec sa sœur ; il parla, un jour, de cet ennui à quelqu'un de bon sens et de savoir qui lui répondit :

« — Vous êtes fâché avec votre sœur, parce qu'une de vos voisines, qui est Masque, vous a jeté un mauvais sort. Pour faire cesser les effets de ce mauvais sort, battez vos chevaux à outrance, demain matin ; vous en verrez les résultats ; la personne qui vous a enmasqué sera malade ; elle portera sur le corps la trace des coups que vous aurez donnés à vos bêtes. »

Le lendemain, Isidore se mit à battre ses chevaux avec violence et, tout le jour, il les martyrisa ; puis il rentra se coucher avec la satisfaction d'avoir accompli une bonne action. Or, le jour suivant, sa sœur vint le voir, lui parla affectueusement et ils raccommodèrent si bien qu'ils n'eurent plus désormais aucune discussion désagréable. Mais le plus remarquable, c'est qu'en même temps, Isidore apprit qu'une voisine qu'il aimait beaucoup jusque-là et qu'il ne soupçonnait pas de *masquerie* était malade. Il se hâta d'aller la voir ; il la trouva couchée, portant sur tout le corps les traces de coups violents. Au moment où il entra pour s'enquérir de son état et la plaindre, elle l'invectiva aigrement, lui disant :

« — Pourquoi avez-vous frappé aussi violemment vos chevaux ? Quel mal vous avaient fait ces bêtes ? etc. »

Or, ce fut, me disait la conteuse de cette aventure, la preuve évidente que cette voisine était Masque ; les traces qu'elle portait sur le corps étaient les stigmates des coups qu'Isidore avait donnés à ses chevaux. Aussi, se garda-t-il bien, désormais, d'entretenir la moindre relation d'amitié, et fut-il persuadé que cette femme avait jeté un sort entre lui et sa sœur.

Souto fucillo. — Il y avait, dans un village de Provence, une grande et belle fille qui avait vingt ans et qui n'avait jamais eu d'amoureux. Elle avait une taille avantageuse, une démarche engageante, de beaux cheveux, de jolis yeux, de belles dents, tout enfin ce qui plaît ; et cependant, aucun des jeunes gens du village ne lui avait adressé ses hommages.

Chaque fois qu'un garçon avait dit, en la voyant :

— *Oh! la bello fillo!*

Un de ses amis lui avait aussitôt répondu vivement à l'oreille :

— *Es Masquo.*

Et la puissance de ce mot est telle, on le comprend, que pas un téméraire n'avait osé continuer, après l'avoir entendu, à regarder cette fille avec sympathie.

Beaucoup n'avaient pas cherché à avoir plus de détails à ce sujet ; ils s'étaient désormais éloignés de la jeune fille sur le compte de laquelle le mot fatidique avait été prononcé.

Ceux qui, au contraire, avaient eu une curiosité plus forte que la crainte, s'étaient écartés avec leur interlocuteur de la foule ; et une fois assez loin pour être hors de portée des oreilles dangereuses, ils avaient appris ce qui se disait à ce sujet, et que voici :

La mère de cette fille était devenue Masque, dans sa jeunesse, parce que, se trouvant par curiosité au lit de mort d'une vieille voisine qui elle-même était Masque, elle avait eu l'imprudance de lui toucher la main. Comme sur le moment la chose n'avait pas été ébruitée, elle avait pu trouver un mari, sans trop de peine ; mais à peine le mariage avait-il été consommé, que celui-ci était tombé malade et avait fini par mourir de langueur.

Dans ces conditions, il était évident que la fille était Masque comme sa mère ; et non moins certain que le téméraire qui oserait devenir son amoureux serait condamné fatalement à une mort prochaine.

Je ne dirai pas si cette jeune fille dont nous parlons était contente d'être ainsi obligée de coiffer sainte Catherine ; et si, en séchant les figues, comme on dit, son caractère tendait à devenir plus aimable. Chacun sait qu'une fille de vingt ans n'a qu'un rêve dans ce monde : se marier ; ne songe qu'à une chose : trouver un amoureux. Or, Masque ou non, celle dont nous parlons ne faisait pas exception à la règle commune.

Un jour, un solide garçon du voisinage qui était venu depuis peu travailler dans le village, fut frappé de la belle apparence de cette fille. Quand un ami lui dit : *es Masquo* ; il haussa les épaules avec incroyance, et n'en continua pas moins à la regarder d'un œil tendre.

Notre jeune homme se mit donc en mesure d'être distingué par la fille dont nous parlons. Ses avances furent accueillies favorablement ; des coups d'œil aimables furent échangés, une parole gracieuse suivit. Enfin, il arriva un beau jour que la connaissance se trouva assez avancée pour qu'on pût entamer le chapitre des accords du mariage.

La famille du garçon voyait bien d'assez mauvais œil ces projets d'union ; mais

l'amoureux était très entêté dans sa résolution et, comme la fille ainsi que la mère faisaient de leur mieux pour l'attirer à elles, les arrangements furent pris et le mariage fixé à une époque rapprochée.

En attendant, le fiancé obtint la permission d'aller faire sa cour, dans la soirée, à sa future épouse et il en usa aussi largement que possible. D'ailleurs, les journées diminuaient de longueur, l'automne approchait; et comme on avait fixé l'entrée en ménage pour les premiers jours de novembre, il y avait, chaque jour, quelque projet à discuter, quelque disposition à arrêter de concert; ce qui était l'excuse naturelle de ces longues visites vespérales.

Plus d'une fois, un ami avait essayé de raisonner le jeune homme, de lui parler du danger qu'il courait peut-être, en épousant une *Masquo*; mais ses tentatives étaient restées stériles. Cependant, à l'insu même de l'intéressée, quelque chose comme le doute, la curiosité, que sais-je? Un sentiment que je ne saurais préciser d'une manière absolue naquit dans son esprit, et y prit peu à peu domicile:

— *Qu sai se es verai* (Qui sait si c'est vrai?)

Telle est la pensée qui finit par l'obséder.

On sait que, lorsque minuit sonne, les Masques vont au sabbat; or, une ou deux fois, il était arrivé que le jeune homme s'attardant auprès de la jeune fille, on l'avait congédié avec une précipitation étrange en donnant pour raison:

— *Qu'éro proché de miejo nuech* (Qu'il était près de minuit).

Ces indices le préoccupèrent tant, qu'il résolut de tirer l'affaire au clair, sans tarder.

Pour cela faire, il arrive, un soir, comme d'habitude; puis, après avoir simulé une fatigue plus grande que de coutume, il feignit de se laisser aller au sommeil; et le voilà bientôt avec toutes les apparences d'un dormeur déterminé.

C'était un vendredi, la séance du sabbat est solennelle, ce jour-là, et pas une Masque ne peut se dispenser d'y assister; aussi, dès que la soirée fut suffisamment avancée, la mère et la fille essayèrent de réveiller le jeune homme, mais la chose n'était pas possible.

Le proverbe dit, on le sait, qu'il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre; bref, on ne put pas réveiller le dormeur. Mais, quoiqu'il ronflât avec une régularité qui donnait tout à fait l'illusion d'un sommeil réel, notre jeune homme tenait un œil entr'ouvert suffisamment, pour surveiller tout ce qui se passait dans la chambre. Or, il constata qu'à mesure que le moment de minuit approchait, elles étaient très visiblement inquiètes.

Après avoir fait tout le possible pour le réveiller, les deux femmes discutèrent à voix basse, avec les apparences du plus grand ennui; enfin, tout à coup, pressées par l'heure, elles prirent une résolution extrême. En effet, elles éteignirent la

lumière de sorte que la chambre se trouva plongée dans une obscurité à peu près complète, éclairée seulement par un tison qui fumait dans l'âtre. Elles sortirent d'une armoire cachée, un pot qui fut placé sur la table; elles se dépouillèrent de leurs vêtements, en un tour de main; et, prenant chacune un peu de la pommade qui était contenue dans ce pot, elles se mirent à se frotter tout le corps, d'une manière très méthodique.

Elles commencèrent par se frotter les pieds, puis les mollets, puis les cuisses, puis le ventre, la poitrine, le dos, les bras, et enfin la tête, en prononçant chaque fois, la formule suivante :

— *Supra fucillo.*

A peine eurent-elles fini cette opération que, tout à coup, elles furent transformées en chouettes; elles s'envolèrent par le tuyau de la cheminée, en poussant le cri lugubre de l'oiseau de nuit et laissant leurs vêtements sur une chaise, dans la chambre qui venait d'être le théâtre de cette étrange mutation.

Aussitôt qu'il fut resté seul, notre jeune homme ouvrit les yeux; et je laisse à penser s'il était stupéfait. Il se leva, ralluma la lampe, visita tout ce qui se trouvait dans la chambre avec le soin le plus minutieux. Il fit une investigation attentionnée dans tous les recoins pour bien s'assurer s'il n'avait pas été le jouet d'une illusion; mais aucun doute n'était possible devant les preuves matérielles de la réalité.

En effet, sur deux chaises, étaient deux vêtements de femme encore tièdes de la chaleur du corps qu'ils avaient recouverts; et sur la table, était encore le pot magique dont le contenu était une sorte de pommade noire, d'odeur fétide, rappelant celle d'une substance animale brûlée.

Minuit sonna, à ce moment même; et notre jeune homme, arrivé au comble de l'ébahissement, craignit un instant que la chambre fût, en ce moment, le théâtre de quelque chose d'extraordinaire, mais rien ne survint. Il se dit, en réfléchissant: en somme cela n'est pas étonnant, car à cette heure, les Masques de toute provenance, sans exception aucune, sont au sabbat.

Se voyant seul, ainsi, et en songeant à l'étrangeté de la chose, notre jeune homme qui, d'ailleurs, n'était pas peureux de sa nature, eut une folle idée: il se dit, qu'il serait bien curieux de savoir où sa fiancée et sa future belle-mère, avaient pu aller, transformées ainsi en chouettes. En somme, se dit-il, je sais comment elles ont fait pour devenir oiseau; essayons, moi-même, de me transformer de la même manière.

Le voilà déshabillé, à son tour, en un clin d'œil, plongeant les doigts dans le pot à pommade magique; et se frottant, à son tour, comme il l'avait vu faire aux deux femmes. Seulement, il ne se souvenait plus très exactement des paroles

employées pour opérer la transformation ; et au lieu de dire : *Supra fucillo*, c'est *souto fucillo*, qu'il crut devoir prononcer.

A peine eut-il fini son opération, et prononcé, pour la dernière fois, ces paroles : *Souto fucillo*, voilà qu'il est tout à-coup transformé en chouette ; et qu'à son tour, il part en volant à travers la cheminée.

Mais cependant, en passant devant l'âtre, il se sentit entraîné, malgré toute sa résistance, au-dessous de la branche feuillue qui y pétillait ; de sorte qu'il commença à s'y brûler d'une manière très désagréable. Il attribua cette première mésaventure à une maladresse, dépendant de son manque d'habitude dans le métier d'oiseau ; et il se promit de mieux voler, une fois hors de la maison. Mais à peine fut-il arrivé dans les champs, qu'un supplice extrêmement pénible commença pour lui. En effet, tant qu'il était dans un endroit où la terre était nue, il volait à tire d'ailes, avec toute l'aisance d'une chouette ordinaire ; mais dès qu'il arrivait dans le moindre bosquet, auprès du plus petit arbuste, dans le voisinage d'une haie, il était invinciblement entraîné à passer au-dessous, au lieu de voler au-dessus ; et, chaque branche, branchette ou simple fêtu de chaume, lui fouettait la tête, le corps ou les membres, de la manière la plus cruelle.

Il voulut s'arrêter, voyant qu'à chaque instant, une douleur de plus venait s'ajouter aux douleurs cuisantes qu'il ressentait ; mais s'arrêter était chose impossible ; il était entraîné, par une force surhumaine, à voler droit devant lui ; et, malgré ses efforts, il ne pouvait échapper aux atteintes de toutes les branches qu'il rencontrait sur son passage ; le *souto fucillo* se réalisait pour lui de la plus cruelle façon. On comprend, que, bientôt, il fut martyrisé de plaies, d'écorchures et de contusions ; il sentait qu'il allait mourir ; il croyait toucher à sa dernière heure, lorsque le jour parut et le premier rayon de soleil colora le ciel en rose ; le coq se mit à chanter tout à coup. L'heure des Masques étant passée, il tomba rudement sur la terre humide, ayant repris sa forme naturelle.

Il se trouva, donc, étendu, tout nu, en plein champ, moulu, contusionné, déchiré, saignant de mille plaies, c'est-à-dire dans la plus triste situation du monde ; mais néanmoins, se félicitant d'avoir enfin fini la triste expérience qu'il avait si imprudemment tentée. Il se releva comme il put et, clopin-clopant, il regagna en toute hâte sa maison, cherchant à se dérober au regard de ceux qui commençaient à sortir de leur lit aux premières lueurs du matin.

Une fois arrivé chez lui, il se coucha avec une violente fièvre, dans laquelle la peur avait autant de place que la souffrance et il fut retenu au lit pendant pas mal de semaines.

Ses parents, ses amis, attribuèrent son mal à ceci, à cela, à bien d'autres causes encore, mais personne ne songea à la véritable raison. De son côté, il se garda

bien de raconter les détails de sa mésaventure. Seulement, dès qu'il fut guéri, il alla habiter un autre village et ne prit pas même la peine d'aller redemander, avant de partir, à son ex-fiancée et à sa Masque de mère, la restitution des habits qu'il avait laissés sur une chaise dans leur chaumière, lorsqu'il avait eu l'étrange curiosité de faire l'expérience de la friction avec une pommade magique, en prononçant de travers la formule sacramentelle.

Si le lecteur se souvient du fameux conte de l'âne, dans les métamorphoses d'Apulée, il constatera avec moi que les femmes de la Gardo procédèrent comme la femme de l'hôte du téméraire Lucius ; et que le jeune paysan de la Garde, pour n'avoir pas été métamorphosé en baudet, n'en fut pas moins très maléficié, du fait de sa curiosité en matière de Masques.

Dans le fait de la Garde, les deux femmes masques, s'étaient contentées de laisser leurs vêtements sur une chaise ; dans nombre de pays, c'est leur peau même que les sorciers abandonnent quand ils vont au sabbat.

C'est ainsi, par exemple, que, dans la montagne noire du département du Tarn, des paysans soupçonnaient une vieille femme d'être sorcière et ils la surveillèrent pendant la moisson. Or, un jour, au moment de la sieste de midi, ils s'aperçurent qu'elle paraissait inanimée ; ils prirent son corps, et allèrent le cacher dans un buisson, tandis qu'ils laissèrent à l'endroit où elle s'était endormie, une cruche vide. Au moment de se remettre à l'ouvrage, l'âme de la vieille revint et elle entra dans la cruche, croyant rentrer dans son propre corps ; la cruche se mit à remuer parce que l'âme s'agitait dans elle ; et, enfin, voyant sa méprise, elle se mit à la recherche du corps, qu'elle finit par retrouver.

Les frères Grimm, racontent quelque chose d'assez analogue : une servante du village de Strasleben, faisait parfois d'étranges absences. Un jour on la surveilla, on constata qu'elle s'en allait dans un saule creux où elle laissait sa peau pour se transformer en chatte blanche.

Le loup-Garou de la Garde. — Dans le courant de l'année 1856, on parla d'un loup-garou qui apparaissait dans les environs du village de la Garde. L'émotion fut grande dans les divers quartiers où il fut signalé ; et, bien qu'on racontât que c'était un boulanger qui faisait cette mauvaise farce, pendant que son four chauffait, nombre de gens ont affirmé que ce loup-garou était bien de nature démoniaque.

Le loup-garou de Brignoles. — En 1893, la ville de Brignoles fut très émue par des apparitions d'un loup-garou. On m'a raconté que le Procureur de la République fit appeler un habitant du pays et lui dit :

« Si on voit encore une seule fois le loup-garou, je vous fais arrêter. »

A partir de ce moment, on ne vit ni entendit plus rien d'insolite. Ce qui explique la nature de l'apparition d'une manière suffisante.

Le chat sorcier. — Un habitant de Toulon, me racontait, vers 1875, qu'une de ses amies possédait un chat sorcier. Ce chat écoutait, le soir, la conversation pendant la veillée; et, lorsque le sujet l'intéressait, il disait son opinion d'un mot, qui, généralement, terminait la discussion. Quand la maîtresse de ce chat projetait de faire quelque chose, elle le consultait, lui exposant les raisons qui la poussaient vers telle ou telle solution; après avoir bien écouté le pour et le contre, le chat répondait par oui ou par non, si ce qui était été projeté devait être accompli.

Ce chat parlait, aussi, pour demander qu'on lui achetât, soit du poisson, soit de la viande, et il savait dire, sur un ton de mépris :

« — *Es qué dé poutigne!* » ou bien « — *Es qué dé léon!* » quand on ne lui apportait pas du poisson ou de la viande de choix.

De temps en temps, ce chat disparaissait pendant quelques jours et on était convaincu, dans la maison, qu'il prenait une forme humaine pendant ses absences; il parlait, d'ailleurs, avant de partir et en revenant.

Quand ce chat fut sur le point de mourir, il manifesta le désir de ne pas être jeté à la voirie :

« — *Mi jittès pas oou vallat,* » dit-il à sa maîtresse, sur le ton de la prière.

Elle lui promit des funérailles convenables; et, en effet, on enferma son cadavre dans une boîte qu'on alla enterrer derrière le mur du cimetière. On n'aurait pas osé l'ensevelir dans la fosse où étaient les humains, parce que c'était une bête, mais on voulut le mettre au voisinage de la tombe des chrétiens. L'inhumation se fit même en recommandant l'âme de ce chat au Créateur.

Le Sabbat. — Les masques de Provence vont au sabbat comme les sorciers des autres pays; on me permettra de ne pas entrer dans de longs détails, au sujet de ce sabbat, pour la raison que ce qu'en dit la croyance publique en Provence ne diffère en rien de ce qu'elle en dit dans les autres contrées; seulement, qu'on me laisse indiquer certains détails qui peuvent, je crois, présenter quelque intérêt de curiosité. C'est ainsi, par exemple, que nous retrouvons de nos jours, comme si le fait s'était passé avant-hier à peine, des aventures qui étaient déjà racontées semblables dans l'antiquité; ou bien que nous voyons des pratiques si étranges qu'on ne sait vraiment à quel ordre d'idées logique les rattacher; ou bien encore

des manœuvres curieuses qui ont la prétention de constituer des méthodes thérapeutiques utiles contre les maladies.

Voici comment on décrit le sabbat en Provence :

A l'heure de minuit, on voit, tout à coup, dans certains carrefours, des petites lumières qui apparaissent et des animaux de formes diverses qui s'agitent dans l'ombre ; de temps en temps, on voit s'abattre dans le voisinage un oiseau de nuit qui se transforme tout à coup en individu de l'espèce humaine. On voit aussi arriver des hommes et des femmes nus, ou plus ou moins vêtus, chevauchant à travers les airs sur des balais, des bâtons, des fagots de sarments ou des oiseaux de nuit.

Des sorciers qui viennent au sabbat, se réunissent, parlent avec des cochons, des chiens, des chats, des loups, des crapauds, qui ne sont autre chose que d'autres sorciers ; et, chose curieuse, ces individus divers prennent successivement les formes les plus différentes.

A un moment donné, il se fait un grand silence ; on voit arriver le diable sous la figure d'un bouc, d'un chien, d'un porc, ou d'un homme.

Le détail de la figure humaine placée sous sa queue est toujours signalé. Tout le monde s'incline ; et les favorisés sont admis à baiser la bouche de la face postérieure du diable. Une messe diabolique est célébrée par le diable, puis un festin de cervelles, de cœurs, d'intestins de victimes humaines, est dévoré en orgie.

Les maladies mortelles, que les sorciers donnent aux pauvres gens qui les entourent dans la vie ordinaire, sont engendrées pour fournir les victuailles du sabbat.

Après le festin, il y a une danse diabolique, une promiscuité horrible des âges, des sexes, etc. Le diable se repaît de toutes les femmes et filles qui lui plaisent ; puis il prend congé de l'assemblée en la bénissant par une aspersion d'urine ; et, au premier chant du coq, tout le sabbat s'évanouit, sans laisser de traces.

La fève dans l'huile. — Lorsqu'on veut nuire à une personne, on prend une graine de fève de marais bien sèche, on va à l'église et on dit une prière de malédiction contre cette personne ; puis on jette cette graine dans l'huile de la lampe qui brûle auprès de l'autel.

Lorsque la graine commence à gonfler, le malheureux tombe malade ; et le jour où elle se fend, l'individu crève comme un chien, sans qu'aucun remède ait pu être opposé à sa maladie magique.

Les objets ayant appartenu à l'individu sur lequel on veut agir. — Quand on veut exercer une action magique sur un individu, il faut porter à un sorcier un

objet qui lui a appartenu longtemps et dont il s'est servi assez pour lui communiquer son influence. Avec cet objet et surtout si on peut fournir au sorcier la date précise de la naissance de celui que l'on vise, on obtient un philtre très puissant.

La raclure d'ongles ou de chapeau. — On dit en Provence que, lorsqu'on veut rendre quelqu'un furieux, il suffit de racler son ongle ou le poil de son chapeau, dans un verre de vin qu'on lui fait boire. Aussitôt, le malheureux perd la raison et se livre à toutes les violences dont il est capable, sans pouvoir rester tranquille.

Le sorcier propagateur du choléra. — Un vieux paysan racontait à un de mes amis qu'en 1855, habitant la petite ville d'Aups, au nord du département du Var, il avait rencontré sur la route, un soir, en revenant des champs, un homme qui avait mauvaise mine, et qui portait une maigre besace sur le dos.

Quand la nuit fut close, ce paysan ayant eu, par aventure, besoin de sortir de chez lui, vit la silhouette de cet étranger, se détachant sur le ciel, à l'endroit culminant de la ville. Le sorcier, car c'en était un, regarda longuement à droite, à gauche, devant et derrière lui; puis, tout à coup, plongeant la main dans sa besace, il fit le simulacre de semer quelque chose dans la direction des quatre points cardinaux. Le lendemain matin, ajoutait le paysan, quatre habitants d'Aups avaient déjà succombé au choléra; et dès ce jour-là, l'épidémie fut déclarée dans le pays.

Je connais une dizaine d'éditions, absolument semblables ou peu différentes, de cette aventure, pour diverses localités de la Provence.

Le colporteur sorcier. — En mars ou avril 1835, lorsque le choléra éclata à Marseille, on établit un cordon sanitaire autour de cette ville; mais la population affolée le franchit en maints endroits et un grand nombre d'individus s'en allèrent plus ou moins loin, pour échapper à l'épidémie. Un d'eux, colporteur de livres populaires, se dirigea vers l'est, et arriva en quelques jours de marche jusqu'au-delà de Grasse, passant par Saint-Maximin, Brignoles et Draguignan. Or, un matin, au point du jour, il passa dans le village du Bar qu'habitait mon père.

Notre maison donnait sur la rue principale du village qui n'était autre chose que la grande route. Mon père avait allumé un bon feu dans la cheminée de la salle à manger, qui était au rez-de-chaussée; et il s'appêtait à prendre son premier déjeuner, lorsque le colporteur, passant devant la maison et alléché par la vue d'un feu clair et d'une table servie, offrit sa marchandise; il implora, d'une

manière si pressante, la charité, que mon père le fit entrer, lui donna à manger, lui permit de prendre *un air de feu* et lui acheta une carte de France.

Le colporteur raconta son odyssée, parla naturellement beaucoup des ravages du choléra à Marseille; puis reprit ses livres qu'il avait étalés dans la chambre et repartit.

Dans l'après-midi du même jour, mon père se sentit indisposé; il eut bientôt une violente attaque de choléra, dont il guérit cependant; mais nombre d'habitants du village furent atteints et succombèrent. Le colporteur avait été vu par plusieurs personnes, auxquelles il avait offert sa marchandise; il fut considéré comme l'importateur de la maladie. Cette opinion était parfaitement rationnelle; et il est probable même qu'elle est l'expression de la réalité. Seulement, au lieu de ne voir dans ce fait qu'un cas de transmission du choléra par un individu qui venait d'un foyer épidémique, la croyance publique affirma que le malheureux colporteur n'était qu'un sorcier, ayant pris à tâche de semer la maladie et la mort sur son passage.

L'homme enmasqué. — Un batelier de Toulon, se piqua à la main, par hasard; il en résulta une inflammation qui le rendit très malade et même le fit mourir. Pendant les derniers jours de son existence, on dit à la famille qu'il a été enmasqué et que si elle fait bouillir un poumon de mouton dans l'huile, en ayant soin de le jeter à minuit précis par la fenêtre, le sorcier qui passerait, juste à ce moment, serait tué et le malade serait guéri.

La fille de ce batelier suivit très ponctuellement ce conseil; et même se brûla cruellement, en lançant le poumon de mouton par la fenêtre. Malgré cela, le batelier mourut. On dit que c'était parce que le sorcier avait été plus puissant que la manœuvre de démasquage.

La dame qui se fait démasquer. — Une vieille dame de ma connaissance, native de Pignans, habitait Toulon depuis plusieurs années, lorsqu'en 1892, elle fut malade, eut des contrariétés et éprouva quelques ennuis intimes.

Elle consulta des amies, des tireuses de cartes, des somnambules, etc., qui lui dirent qu'elle avait été enmasquée; et que tout cela était l'œuvre d'un maléfice dirigé contre elle. Elle voulut naturellement échapper à ce mauvais sort et voici le moyen qu'elle choisit, entre vingt qui lui furent proposés :

Un jour, elle partit pour Pignans, accompagnée d'une tireuse de cartes, emportant un poumon de mouton et un paquet d'aiguilles. Ces deux femmes se rendirent dans un endroit déterminé, près d'un carrefour où quatre chemins se croisaient, au voisinage d'une fontaine et d'un bois. A l'heure précise de midi, el-

les accomplirent certaines pratiques réputées magiques et, pendant que les douze coups de l'horloge sonnaient, la tireuse de cartes prononçait des paroles spéciales d'exorcisme, tandis que la plaignante se hâtait de planter dans le poumon de mouton toutes les aiguilles qu'elle pût.

Puis ce poumon fut pendu à une branche de cyprès voisin, et tous les maléfices dirigés contre cette vieille dame furent réduits à néant, si nous en croyons la tireuse de cartes, l'intéressée, et même nombre de commères de ses amies.

La fille enmasquée jusqu'au cou. — Dans une maison de Toulon, il y avait une famille de pauvres ouvriers, dont la fille, âgée de quinze ans, tomba malade et fut bientôt en danger de mort. On entendait, depuis le commencement de sa maladie, des bruits et des cris sinistres dans l'escalier. On fut persuadé que ce tapage était dû à un sorcier, mais personne n'osait vérifier le fait. Cependant, une voisine s'arme d'un bâton et descend, au moment où les cris se faisaient entendre; elle rencontra un gros chien noir qu'elle mit en fuite et qui ne reparut plus; mais le mal était fait. Ce chien, qui n'était autre chose qu'un sorcier, avait eu le temps d'enmasquer la pauvre enfant jusqu'au cou; aussi, elle mourut bientôt.

Le remède du sorcier. — Un de mes ascendants, qui vivait vers 1829, était d'une grande activité corporelle et cérébrale; il avait acquis, par son travail incessant, une certaine aisance et il rêvait d'augmenter le champ de son commerce, ce qui inquiétait beaucoup sa femme, infiniment plus calme et plus timorée que lui. Comme il l'aimait beaucoup, il suivait volontiers ses conseils et il désira vivement avoir moins d'ambition et d'ardeur pour les affaires.

Il alla donc chez un sorcier qui lui avait été signalé comme capable de modérer ses ardeurs et lui confia son cas; il reçut, des mains de ce sorcier, une drogue qu'il ingéra dans les conditions qui lui furent indiquées.

Voilà le bonhomme calmé, il devint même si apathique, si déprimé, si prudent en toutes choses, que lui et sa femme en furent effrayés; et qu'il retourna chez le sorcier, pour le prier de lui donner une drogue capable de détruire l'action de la première.

«— Je préfère tout, lui disait-il, à l'état de torpeur dans lequel je suis.»

Le sorcier obtempéra à son désir; et mon aïeul redevint actif et entreprenant.

La sorcière qui venge la femme outragée. — Une femme de Toulon, dont le mari avait une maîtresse, alla conter sa peine à une sorcière du Beausset, qui consentit à faire des incantations magiques pour ramener l'infidèle. La maîtresse

du mari tomba malade; elle fit prier la femme outragée de venir la voir pour lui pardonner. La sorcière dit à cette femme :

« — Si vous accédez à cette demande, toute l'incantation aura été stérile pour vous. »

La crédule n'alla donc pas voir son ennemie qui mourut peu de jours après; et tout le monde fut persuadé que la maîtresse du mari avait succombé aux incantations magiques. La preuve qu'on en donnait, c'est que son fantôme apparut plusieurs fois.

La sorcière décelée au moment de sa mort. — Dans le petit village de Solliès-Toucas, il y avait une vieille femme qui avait une assez nombreuse famille, et qui, cependant, était soupçonnée d'être Masque. Maintes personnes croyaient l'avoir surprise accomplissant quelque maléfice, mais la chose était assez discutable pour que l'opinion publique ne fût pas parfaitement établie à cet égard.

Un jour, cette vieille femme tomba malade et, bientôt, elle sentit qu'elle allait mourir. Elle fit appeler ses enfants et ses petits-enfants pour leur dire un dernier adieu.

Chaque fois qu'un de ses parents approchait de son lit, elle lui tendait la main, mais personne ne voulait la lui toucher malgré ses insistances. Enfin, comme elle mettait une grande insistance à vouloir toucher la main d'une de ses petites filles, son fils saisit un balai et lui en présenta le manche, qu'elle prit, croyant prendre une main humaine.

Dès qu'elle fut morte, le fils se hâta de jeter le balai au feu; et comme ce balai pétilla très fort, chacun fut convaincu que réellement la vieille était Masque.

Cette aventure m'a été racontée par vingt personnes, et pour vingt endroits différents, avec des détails de date, de nom des personnes, etc., qui semblaient ne pas pouvoir permettre le moindre doute.

Dans nombre de cas, on dit que la Masque disait à ses enfants :

« — Touchez-moi la main, et vous verrez combien votre pouvoir sera grand désormais. »

Dans quelques cas, on a tendu à la vieille un morceau de fer, un morceau de bois, un morceau de charbon, auquel on a vu faire ensuite de choses extraordinaires.

On m'a même raconté qu'un chat, un chien, une poule noire, etc., avaient été présentés à la mourante; et, qu'aussitôt qu'ils avaient été touchés par elle, ces animaux, devenus comme furieux, s'étaient échappés et avaient disparu pour toujours.

La sorcière qui fait pleuvoir le jour de la lessive. — On m'a raconté, en 1888, qu'il a y avait, dans le Plan-de-la-Garde près de Toulon, une vieille paysanne qui se complaisait à savoir quand ses voisines devaient couler la lessive. Quand elle avait pu se procurer ce renseignement, elle faisait des incantations magiques et, juste au moment où il aurait fallu du beau temps pour sécher le linge lessivé, on voyait survenir une série de jours pluvieux qui le faisaient pourrir.

Le sorcier qui fait pleuvoir le jour où l'on va au Mai. — Un retraits de la Marine habitant le vieux quartier de Toulon avait, vers 1883, la réputation de faire survenir un orage, juste le jour où ses amis allaient en pèlerinage à Notre-Dame-du-Mai, sur la montagne de Sicié. C'est au point que, dans le quartier, on lui cachait avec le plus grand soin les projets de pèlerinage qu'on faisait en famille, soit dans un but dévotieux, soit pour aller seulement passer une journée à se divertir dans la campagne.

Le sorcier qui fait pourrir les graines que l'on sème. — Dans les environs d'Ollioules, il y avait, vers 1875, un vieux sorcier, auquel on cachait avec soin le moment où l'on comptait semer des haricots ou des pois ; car, disait-on, il faisait alors, aussitôt après la semaille, survenir une série d'ondées qui détrempeaient la terre outre mesure et faisaient pourrir les graines confiées à la terre.

Le sorcier qui fait éclater l'orage chez le voisin. — Dans le village de Rougiers, près de Saint-Maximim, il y avait, me disait-on, un vieux paysan qui habitait une bastide assez éloignée du bourg et placée sur un coteau près de la montagne. Toutes les fois qu'un orage se préparait du côté de la Sainte-Baume ou de la montagne qui surmonte la Roquebrussanne, s'il pouvait voir les nuages à temps, il leur disait quelques paroles cachées. Aussitôt, on voyait ces nuages tourner dans le ciel, comme s'ils étaient repoussés par une force supérieure et l'orage s'en allait éclater çà ou là, mais toujours à une certaine distance de la propriété du sorcier. Le plus souvent, lorsqu'il éclatait sur le territoire de Rougiers, c'était la propriété de quelqu'un qui ne voulait pas de bien au sorcier qui écopait de sorte que personne n'osait lui faire mauvaise mine.

Le millet ou le sel dans la poche du nouveau marié. — On conseille de mettre une poignée de millet dans sa poche quand on va se marier, pour être à l'abri des maléfices des sorciers noueurs d'aiguillette, parce que ces sorciers ne peuvent nuire, alors, qu'après avoir compté sans se tromper, tous les grains de ce millet que porte le nouvel époux. Au lieu de millet, on peut mettre dans sa poche une

pincée de sel fin, dont les sorciers doivent compter toutes les parcelles avant de nuire.

Les cheveux pour se faire aimer. — Lorsqu'on peut se procurer les cheveux d'une personne dont on désire se faire aimer, on obtient d'un sorcier un talisman qui oblige cette personne à vous faire toutes les avances amoureuses que vous voulez.

Le bas à l'envers. — Les bonnes femmes disent, en Provence, que lorsqu'on a soin de mettre un de ses bas à l'envers on n'a rien à craindre des maléfices des sorciers.

L'agenouillement du marié sur le pan de la robe de l'épousée. — On croit que cette pratique est excellente pour empêcher les maléfices des sorciers; aussi voit-on, très souvent, dans toutes les villes et bourgades de Provence, la jeune mariée disposer le pan de sa robe de telle sorte, que son époux s'agenouille sur lui, pendant la messe de noces.

Le sel dans la robe de la mariée. — On dit, en Provence, qu'un excellent moyen pour empêcher les sorciers de nouer l'aiguillette aux nouveaux mariés consiste dans le placement d'un petit paquet de sel, dans l'ourlet de la robe de l'épousée. Cette croyance est si généralement répandue que, dans la ville de Toulon, une des plus grandes couturières place, à l'heure qu'il est, encore avec le plus grand soin, un peu de sel dans toutes les robes de noces qui lui sont commandées. Je suis convaincu que toutes les autres couturières de Toulon en font autant. Or, si pareille croyance existe encore dans une ville de cent mille âmes, ne doit-elle pas se rencontrer dans les centres de population moins importants?

La noueuse d'aiguillette de Toulon. — On m'a raconté, vers 1860, qu'une vieille femme, bien connue dans le quartier du cours Lafayette, appelé le Pavé d'Amour, avait l'habitude d'aller à toutes les messes de mariage des personnes qu'elle connaissait. Or, quand elle parvenait à bien dévisager les nouveaux mariés au moment où ils approchaient de l'autel, elle leur nouait l'aiguillette par ses incantations; et les infortunés passaient parfois de longues semaines sous la maligne influence.

Les noueuses d'aiguillette d'Hyères. — Dans son *Histoire de la ville d'Hyères*, Denis rapporte tout au long un procès de noueuses d'aiguillettes qui eut lieu à

Hyères dans le cours du seizième siècle et qui se termina par la condamnation des sorcières qui, dans la conviction de toute la population, avaient réellement noué cette aiguillette par leurs enchantements.

Je viens de rapporter un assez grand nombre de variétés de la croyance provençale, touchant les masques ; je dois ajouter que ces variétés, quelque grandes qu'elles soient, ne sont qu'une très minime portion de ce que l'on entend couramment dire dans le pays par les bonnes femmes, et nombre d'hommes aussi. A chaque instant, non seulement dans les campagnes et les villages, mais encore dans les villes, même les plus grandes, on entend parler des méfaits des masques avec des détails vraiment extraordinaires de précision et par des personnes qui sembleraient devoir être exemptes de cette superstition. Si je voulais rapporter ici toutes les histoires qui sont venues à ma connaissance au sujet des sorciers de Provence, ce n'est pas un simple chapitre, mais plusieurs volumes qu'il me faudrait y consacrer.

II CLASSIFICATION

Si nous jetons un coup d'œil synthétique sur les diverses croyances que nous venons d'énumérer, nous voyons qu'elles peuvent se ranger dans cinq catégories.

- 1^e C'est ainsi, par exemple, que les diverses aventures de masques malfaisantes qui rendent les individus malades, ou qui les font mourir, appartiennent à la catégorie des maléfices et des sorts jetés par les sorciers, magiciens, etc.
- 2^e En rapportant les faits des individus qui font survenir un orage pour nuire à la lessive d'un voisin, ou faire manquer une partie de plaisir à laquelle ils n'ont pas été invités, j'ai évoqué la croyance aux tempestaires, qui a été si intense à certains moments, dans les pays les plus divers.
- 3^e Dans les faits de la masque en révélant, par l'apparence d'une bête-taon, nous reconnaissons la croyance à la lycanthropie, ou pouvoir qu'ont les sorciers, de se transformer en bêtes plus ou moins étranges.
- 4^e Les aventures qui appartiennent à la croyance de la possibilité de nouer l'aiguillette, ne font pas défaut non plus, comme on vient de le voir.
- 5^e Enfin, celle de *souto-fucillo*, appartient à l'idée que les sorciers se rendent nuitamment à des assemblées magiques où il se commet de mauvaises actions.

III CROYANCES DES AUTRES PAYS

Si nous jetons les yeux sur la croyance aux sorciers dans les autres pays, nous voyons que la Provence, tout richement dotée qu'elle soit, sous rapport, n'est assurément pas la contrée où elle se rencontre à l'état le plus intense. Et, si nous comparons ce qu'on pense aujourd'hui des sorciers, à ce qu'en croyaient nos ancêtres, nous constatons qu'il n'y a plus, dans l'arsenal surnaturel du populaire, que de faibles vestiges de ce qui était admis jadis comme monnaie courante.

Le lecteur trouvera, peut-être, que je consacre trop longtemps à cette revue géographique et historique; et, cependant, il conviendra que je ne cite pas la cent millième partie des aventures qui devraient trouver place ici. C'est qu'en effet, les histoires de sorciers sont si nombreuses dans les croyances de tous les pays et de toutes les époques, qu'il faudrait, comme je le disais tantôt, non pas un chapitre, mais plusieurs centaines de volumes pour enregistrer tous les faits qui ont été signalés, dans cet ordre d'idées.

La croyance aux maléfices des sorciers est encore extrêmement répandue dans toutes les provinces de France. Je n'en citerai que quelques exemples entre plusieurs milliers que je pourrais énumérer et je choisirai les contrées les plus éloignées les unes des autres pour montrer combien la croyance est générale autant qu'intense.

Dans les Ardennes, on dit qu'un jour, un cavalier passa près d'un berger qui était sorcier sans lui souhaiter le bonjour. Celui-ci se mit à dire en ricanant :

« — Avance, avance, et tu verras. »

En effet, à cinquante pas de là, le cheval se mit à boiter et ne put plus avancer. Le cavalier revint tout penaud auprès du berger et le salua cette fois.

« — C'est bien, lui répondit celui-ci, puisque tu es poli maintenant, tu peux continuer ta route ».

Et le cheval fut désensorcelé aussitôt (MEYRAC, p. 197).

Dans le forez, on croit que lorsqu'on est rencontré par un sorcier, l'affaire que l'on fait ou qu'on désire faire, ne réussit pas.

En Normandie, on est certain d'être trompé dans les foires si on a eu le malheur d'être vu par un sorcier au moment où l'on se disposait à y aller.

En Bretagne, on redoute ces rencontres de sorciers dans toutes les circonstances.

Dans le Berry, le Poitou, le Lyonnais, on voit souvent des paysans qui étaient partis de chez eux avec la ferme volonté d'acheter un cochon, une brebis, une vache, des graines, etc., revenir sans avoir rien marchandé à la foire ou à la ville. C'est qu'ils ont vu sur leur route un homme ou une femme qu'ils ont considéré comme une sorcière et qu'ils sont persuadés que ce suppôt de Satan leur a jeté un mauvais sort.

Dans tous ces pays, les enfants qui sont souffrants, les femmes dont les couches ne sont pas heureuses, les ouvriers qui se blessent, les vieillards qui tombent malades, sont considérés, dans une infinité de cas, comme subissant le maléfice d'un sorcier.

En un mot, la croyance aux sorciers capables de faire des maléfices est extrêmement répandue de nos jours encore en France et manifestement accusée.

La croyance aux tempestaires, est, de son côté, une des plus répandues, comme des plus intéressantes. J'ai eu l'occasion de m'en occuper en parlant de la conjuration des orages, de sorte que je renvoie le lecteur à ce chapitre pour compléter ce que je dirai actuellement.

Loups-Garous

La croyance aux loups-garous, est aussi générale que répandue. J'ai entendu raconter, soit dans les Landes, la Saintonge, la Bretagne, la Normandie et le Jura l'aventure suivante, par vingt individus, qui étaient persuadés de son exacte réalité :

« Un paysan, rentrant, un soir, dans son village, au retour de la foire et d'une course à la ville, rencontre un animal : chien, chat, mouton, chèvre, bœuf, loup, pourceau, suivant le pays ou le conte. Cet animal, paraissant avoir de mauvaises intentions, le paysan lui envoie un coup de bâton ou un coup de pierre. Aussitôt, il voit la bête se transformer en homme qui s'éloigne en lui disant des mots désagréables et en maugréant ».

Dans le Jura, les Vosges, les Ardennes, on raconte un grand nombre d'histoires de sorciers, dans lesquelles un individu, ayant brûlé ou battu un animal qui lui apparaissait pendant la nuit, vit, le lendemain, le sorcier brûlé ou portant une plaie à l'endroit où la bête avait été blessée. Parfois, comme précédemment, l'aventure est sombre ; mais parfois aussi, elle est burlesque et risible. En voici un exemple :

« Un sorcier, très curieux des affaires des voisins, avait l'habitude de se transformer en chat pour surprendre leurs conversations. Un soir qu'un individu était revenu de voyage, notre sorcier prend son apparence féline et va se mettre dans

l'âtre. Le paysan, qui se doutait de la nature du chat, dit à sa femme : « — Fais-moi cuire un bon morceau de lard, car j'ai grand faim ».

— Moi aussi, j'ai faim, dit la femme; aussi en mettrais-je un autre pour moi.

Le chat sorcier, pour mieux donner le change, se mit à dire, sous forme de miaulement :

— *Et mi?*

— Sois tranquille, lui dit le paysan, tu auras ta part.

Quand le lard fut cuit à point, le rusé compère dit tout à coup à sa femme :

— Tiens regarde donc ce que j'ai mis sous la table.

Il y avait, en effet, déposé un objet de petit volume.

La femme s'approcha pour regarder, et le chat, curieux, tourna aussi les yeux de ce côté; mais aussitôt le paysan, prenant la poêle, versa la friture toute bouillante sur la tête du chat, qui s'enfuit en criant.

Le lendemain matin, notre homme s'en va chez le sorcier qu'il trouve couché, la tête enveloppée de linges, et lui dit :

« — Vilain curieux, cela t'apprendra à venir chez les voisins, pour surprendre leurs secrets. »

La leçon profita et le sorcier renonça, désormais, à ses transformations.

Dans une infinité de pays, on croit que lorsqu'on blesse un sorcier transformé en bête, il reprend aussitôt la forme humaine, et, dans quelques cas, c'est un moyen assuré de reconnaître si l'on a eu affaire à un animal ordinaire ou à un suppôt du démon. Nous avons déjà un indice de cette croyance dans l'aventure de la louve des Ardennes et de l'Auvergne.

Voici deux autres faits plus explicites.

Dans un village des Landes, un paysan, passant un soir dans un chemin isolé, vit un chien noir qui lui parut avoir mauvaise mine; il prit une pierre et la lui lança après. Aussitôt la bête se transforma en un homme qui lui dit : « — Pourquoi me fais-tu du mal? Je ne te disais pourtant rien du tout. »

La jeune fille sorcière. — Dans la vallée d'Aspe, un jeune homme qui allait tous les soirs voir sa fiancée, rencontrait, en s'en retournant, une génisse qui le regardait avec obstination. Un soir, il donna à cette bête un violent coup de bâton sur la tête. Or, le lendemain, il apprit que sa fiancée avait été tuée, d'un coup de bâton, qu'un inconnu lui avait donné pendant la nuit (R. d. t. 1887, p. 195). Cette jeune fille, jalouse, surveillait son fiancé, en se changeant en génisse.

Nouveurs d'Aiguillette

La croyance aux nouveurs d'aiguillette, dont nous avons vu quelques manifestations dans l'énumération que j'ai faite au commencement de ce chapitre :

Des croyances de la Provence sont encore très répandues dans une infinité de pays ; il ne me sera pas difficile de le prouver par des citations ; et j'ajouterai que ces croyances de nos jours ne sont, comme je l'ai dit pour la plupart des autres, que le vestige très affaibli et très incomplet de ce qui a été admis comme l'expression rigoureuse de la réalité, à d'autres époques.

Dans toutes les provinces de la France, la croyance aux noueurs d'aiguillette se rencontre, ai-je dit. Je renonce à rapporter par le menu les aventures qui sont venues à ma connaissance, soit dans le sud, soit dans le nord, l'est ou l'ouest de notre pays ; d'autant qu'elles ressemblent en tous points aux croyances de la Provence et que les moyens préconisés pour combattre l'influence des sorciers sont semblables à ceux que j'ai signalés au commencement de ce chapitre, comme ayant cours dans le sud-est de notre beau pays.

Sorciers.

Enfin, la croyance aux sorciers coureurs de réunions magiques où le mal est fait en commun, est très répandue dans une infinité de contrées ; de même, qu'elle remonte aux temps les plus reculés comme il sera facile de le montrer.

Il est peu de provinces de France où l'on n'entende parler, de nos jours encore, de cette faculté que l'on prête aux sorciers de s'en aller, nuitamment, soit en conservant leur forme humaine, soit en prenant l'apparence de divers animaux, pour assister à des assemblées, sortes de congrès démoniaques où des crimes, des maléfices, des méchancetés et des horreurs de toute nature occupent ces vilaines gens.

IV GÉOGRAPHIE

Europe. — La France est peut-être la contrée où la croyance aux sorciers est la moins intense et, quand on examine les autres nations à ce point de vue, on constate qu'elles sont infiniment plus riches dans le champ de cette superstition comme dans celui des autres.

En Espagne et en Portugal, les bonnes femmes ont grand-peur des sorciers et, dès qu'on a dépassé un certain âge, on est peu ou prou tenu pour tel dans ce pays.

C'est ainsi qu'on recommande fortement, dans toute la péninsule ibérique, de ne jamais confier un nouveau-né et même un enfant en bas âge à une personne âgée serait-ce son aïeule; car le vieillard ou la vieille, sous prétexte d'affection, fait coucher l'enfant auprès d'elle et lui soutire, par action du voisinage, sa santé et sa force vitale de telle sorte qu'au bout de certain temps cet enfant devient débile comme un décrépît, tandis que le vieillard a la fraîcheur de la jeunesse.

Les tempestaires, les lycanthropes, les noueurs d'aiguillette sont signalés dans toutes les régions de la péninsule et les coureurs de sabbat sont désignés, dans une infinité de villes et de villages, avec une précision vraiment risible, par la croyance populaire.

En Italie, la croyance aux sorciers est poussée à un degré dont on se fait difficilement une idée. A chaque instant, dans ce pays, la personne la plus inoffensive est considérée comme ayant le *mauvais œil*; on le gratifie du nom de *jettatore* et tout le monde sait combien la *jettatura* fait l'effroi de tout le monde dans la Péninsule. Nombre de fois de pauvres diables, qui n'en pouvaient mais et qui ne songeaient pas à mal, ont été l'objet de grossièretés et même de sévices parce qu'on pensait qu'ils étaient sorciers. Il n'y a pas, depuis Milan jusqu'à Palerme, un enfant souffrant, une femme hystérique, un homme malchanceux ou un animal domestique malade; ajoutons: pas une récolte manquée sans que la voix publique ne fasse intervenir un sorcier dans l'affaire.

Les tempestaires, les lycanthropes, les noueurs d'aiguillette sont également redoutés dans toutes les provinces de cette région et, pour peu qu'on parle confidentiellement avec les gens du peuple, depuis la Sicile jusqu'au Piémont, depuis

Vintimille jusqu'à Venise, on apprend que tel ou tel individu qu'on croyait être un pauvre diable inoffensif est au contraire un enragé coureur de sabbat.

En Grèce, en Turquie, dans toute l'Europe du Sud-Est, en un mot, on croit, de nos jours encore, très vivement aux maléfices des sorciers. Une des grandes préoccupations des hommes comme des femmes de la campagne est d'échapper aux influences pernicieuses de ces êtres mal intentionnés, jeteurs de sorts, tempestaires, lycanthropes, noueurs d'aiguillette ou coureurs de sabbat.

Dans tous les pays du nord de l'Europe, depuis l'Angleterre jusqu'à la Scandinavie, la croyance aux sorciers est loin de faire défaut ; car, chaque jour, cette croyance se manifeste par des terreurs ou des pratiques superstitieuses destinées à contrebalancer les mauvaises dispositions des sorciers vis-à-vis des inoffensifs.

Dans la *Démonologie* de WALTER SCOTT (p. 215), nous trouvons la croyance manifestée par mille aventures. Qu'il me suffise de citer la suivante, entre toutes : Vers 1696, le fils d'un bûcheron de la forêt de Pendle en Angleterre, rencontra deux chiens dans le bois. Il voulut les faire chasser, mais ils s'y refusèrent et, pour les punir, il leur donna un coup de houssine. Aussitôt les deux chiens se transformèrent en êtres humains ; le plus gros prit les traits d'une femme connue du jeune homme ; et le second devint un petit enfant. Cette femme tira aussitôt une bride de sa poche et, bridant le petit chien, devenu petit enfant, elle le transforma en cheval. Elle saisit alors le fils du bûcheron, le mit en croupe derrière elle et ils partirent au grand galop vers un lieu où il y avait un grand nombre de sorciers (WEBSTER, *Sur la Sorcellerie*, p. 278).

En Allemagne, on croit de nos jours encore aux sorciers, d'une manière aussi intense que générale.

On entend à chaque instant dans ce pays raconter des histoires extraordinaires au sujet des maléfices qu'ils font au détriment des individus les plus divers.

L'existence des jeteurs de sort, des tempestaires, des lycanthropes, des noueurs d'aiguillette et des coureurs de sabbat est admise comme chose indiscutable, par une infinité de crédules, des régions les plus diverses.

En Russie, les sorciers sont loin d'être inconnus ; leurs maléfices sont redoutés dans toutes les classes de la société, mais surtout dans les populations des campagnes.

Asie. — Si nous avons trouvé des traces, aussi nombreuses et aussi accusées, de la croyance aux sorciers, dans notre Europe, qui est assurément le pays le plus avancé, relativement, en civilisation, qu'en Asie ; et, surtout, dans les contrées les plus arriérées de ce grand continent, elle doit être encore plus accentuée. En effet, l'examen des diverses peuplades asiatiques vérifie cette présomption. Je

n'entrerai pas dans de longs détails à ce sujet, parce que je répéterais ce que j'ai dit déjà à plusieurs reprises : il me suffit donc de signaler, d'un mot, la croyance aux faiseurs de maléfices, aux jeteurs de sorts, aux lycanthropes et aux coureurs de sabbat.

En Arménie, on croit aux sorciers qui font pendant la nuit de longs voyages et on raconte l'aventure suivante qui se rencontre aussi dans nombre d'autres pays :

Une jeune femme, sortant un soir d'hiver, toute seule, vit une grande jarre sur un toit ; s'étant approchée de cette jarre, elle entendit aussitôt un grand bruit qui l'effraya tellement qu'elle se blottit dans cette jarre. Elle vit venir, bientôt, une vieille de sa connaissance qui portait un serpent à la main et qui, se mettant à cheval sur la jarre et la frappant avec ce serpent, l'enleva dans les airs. Quelques instants après, la jarre toucha terre. La jeune femme vit qu'elle était dans un jardin et elle cueillit quelques légumes ; elle demanda le nom du pays au jardinier qui lui dit que c'était l'Égypte. Elle se blottit de nouveau dans la jarre et peu après elle était de retour en Arménie. Cette jeune femme, qui avait reconnu la sorcière, raconta l'aventure à son mari.

On déshabilla la vieille de force ; or, on lui trouva une queue, preuve évidente sa sorcellerie. On lui brûla cette queue ; aussi, elle ne fut plus sorcière, désormais (R. d. t., 1809, p. 196).

Afrique. — La croyance aux sorciers est extrêmement répandue, autant qu'intense, dans toute l'Afrique. Quelle que soit la région de ce grand continent que nous examinions à ce point de vue, nous y rencontrons la croyance qui nous occupe poussée à une limite vraiment très remarquable.

En Algérie, en Tunisie, au Maroc, les sorciers font l'effroi d'une infinité de gens. Ceux qui passent pour savoir combattre leurs méchantes influences tirent des profits considérables des crédules qui viennent, à chaque instant, solliciter leur intervention.

Dans toute l'Afrique tropicale, la croyance aux sorciers est aussi générale qu'intense.

Quelle que soit la peuplade qu'on examine à ce point de vue, on rencontre des croyances excessives ; ce qui assure de beaux profits aux féticheurs sollicités pour défendre les victimes de ces sorciers contre les maléfices les plus divers.

Amérique. — En Amérique, nous trouvons la croyance aux sorciers très généralement répandue et très accentuée depuis les régions du Labrador, jusqu'au

Cap Horn ; et, tant chez les Indiens que chez les Européens émigrés dans les états de ce grand continent, la société compte avec ces sorciers.

Au Mexique, les prêtres des Incas disaient qu'ils savaient se transformer en animaux divers (Joseph DACOSTA, *Hist. Nat. des Indes*, 231 et 358).

Océanie. — Enfin, nous terminerons cet aperçu géographique sommaire en disant que des peuplades arriérées des îles de l'Océanie, devaient, naturellement, croire fermement aux sorciers ; et, en effet, dans tout le Pacifique, on entend parler de leurs méfaits.

V CROYANCES DU MOYEN ÂGE

De ce que nous venons de dire touchant les croyances de l'époque actuelle, il découle que le sorcier tient un rang considérable dans les divers groupes ethniques de l'époque contemporaine. Or, nous devons ajouter aussitôt que la croyance d'aujourd'hui, n'est que le très pâle reflet de ce que l'on pensait jadis, touchant l'existence de ces gens méchants, désignés sous le nom de sorciers.

Il ne faut pas être grand clerc en histoire, pour savoir qu'il y a quelques siècles à peine, cette croyance aux sorciers, tenait une place tellement importante dans la société, qu'à chaque instant, les tribunaux étaient saisis des faits de cette sorcellerie; et que la peine de mort a été appliquée à plusieurs millions d'individus, sous l'inculpation de cette sorcellerie.

Gervais de Tilbury racontait, avec l'accent de la conviction (*Otia Impériala*, III, cap. LXXXIII), que dans un tournoi fait à Arles, devant le roi d'Aragon, un cheval qui traversait le champ de courses au grand galop (avec la rapidité de l'oiseau) s'abattit, et resta sans mouvement par terre. Le cavalier, anéanti de confusion, et sentant que c'était une chose surnaturelle, jeta aussitôt un coup d'œil sur l'assemblée; il comprit qu'il avait été victime d'un sort qui lui avait été jeté par un chevalier de ses ennemis. Il supplia cet ennemi de ne pas poursuivre sa vengeance; et celui-ci qui, pour faire tomber le cheval, s'était tourné dans un certain sens et avait prononcé certaines paroles, consentit à se tourner dans le sens contraire, et à dire les paroles prononcées; de sorte que, tout à coup, le cheval, qui était sans mouvement, se releva sans éprouver aucune gêne. Le cavalier, remontant en selle, put continuer à prendre part au tournoi, si bien, qu'il remporta le prix de la journée (ANIBERT, *Mém. sur l'anc. rep. d'Arles*, 2^e part., p. 161).

Dans le même ouvrage, Gervais de Tilbury (*Otia impér.*, III, cap. LXXXIII) raconte que, dans un bal qui fut donné dans sa propre maison, en l'honneur du roi d'Aragon, un chevalier montra qu'il avait un cheval fée (masque); et la preuve, c'est que ce cheval suivait, en dansant en cadence parfaite, son chevalier qui jouait de la guitare, des airs de danse très variés. Ce cheval, était tellement un être surnaturel que, quelque temps après, son cavalier étant mort, il refusa

de manger, et se brisa la tête contre une muraille (ANIBERT, *Mém. sur l'anc. rép. d'Arles*).

Enfin, ajoutons, que Gervais de Tilbury racontait que, de son temps, il y avait à Arles, un homme dont les paroles étaient si puissantes qu'elles avaient le pouvoir d'arrêter net un cheval ou tout autre animal domestique qui passait dans les environs. Il lui suffisait de prononcer un mot qui semblait être une louange ou un souhait pour que l'individu ou l'animal auquel il était adressé fût frappé de mort subite ou d'une maladie dangereuse.

Boguet, dans son livre sur les *Sorciers*, raconte qu'un paysan d'Alsace fut attaqué un soir par trois gros chats auxquels il fit des blessures sérieuses en se défendant. Le lendemain, il fut arrêté par la Justice, sous la prévention de coups violents donnés à trois dames de la haute société de Strasbourg; très heureusement, il avait conservé quelques poils qu'il avait arrachés à ces chats pendant la lutte et il put se disculper grâce à cette preuve.

Bodin, dans sa *Démonomanie*, dit, qu'à Vernon, des sorciers hantaient un vieux château et qu'une nuit quatre hommes déterminés résolurent de veiller dans la grande salle.

Voilà que vers minuit, ils furent attaqués par une troupe de chats; un de ces hommes fut tué, un autre blessé, mais plusieurs chattes furent blessées. Or, le lendemain, on apprit que plusieurs femmes du pays avaient reçu de violents coups.

Tandis que nous entendons, de nos jours, raconter la chose comme toute contemporaine, nous trouvons absolument la même idée dans l'ouvrage de Boguet, qui contient nombre de légendes ayant eu cours pendant le moyen âge.

La voici d'ailleurs :

«Un chasseur se trouvant dans les montagnes d'Auvergne, fut attaqué, un jour, par un ours énorme qui cherchait à l'étrangler; heureusement, il était armé d'un fort couteau de chasse qu'il mit au clair sans tarder. Dans la lutte, il coupa une patte à la bête qui se sauva en hurlant. Le chasseur ramassa la patte, la mit dans sa gibecière et continua sa route. Il arriva bientôt dans le château d'un sien ami qu'il allait visiter et raconta son aventure. Pour montrer le trophée de sa victoire, il veut prendre la patte de l'ours, mais voilà qu'il tire de sa gibecière une main de femme à laquelle, même, était un anneau de mariage.

On comprend la stupéfaction du chasseur et de son auditeur; mais ce qu'il y a de plus fort, c'est que le châtelain, changeant tout à coup de couleur, s'écria : «— Dieu me pardonne, c'est la main de ma femme! »

Sans plus tarder, il court dans l'appartement de son épouse qu'il trouve couchée et tout emballée de linges; il veut avoir le cœur net de l'affaire et, malgré

la résistance de celle-ci, il parvient à mettre à nu son bras gauche qu'il trouve sanglant et amputé de la main. Plus de doute à avoir, la femme était bien sorcière ; il se hâta de la dénoncer à la Justice ; et la malheureuse fut brûlée sans retard.

La même aventure se retrouve dans les Ardennes, où l'on raconte que le garde-chasse du seigneur de Roquigny, faisant une ronde dans le bois d'Apremont, fut attaqué par une louve à laquelle il coupa deux doigts d'un coup de coutelas. Or, à peine la louve fut-elle partie, que le garde-chasse trouva à ses pieds, deux doigts humains, dont un portait une bague de mariée. Il alla porter ces doigts au château, où il conta l'affaire au seigneur. Peu après, la châtelaine vint raconter à son mari que le garde-chasse avait voulu la tuer. Se trouvant ainsi convaincue de sorcellerie, elle fut brûlée (MEYRAC, *Lég. des Ardennes*, p. 344).

Cette aventure d'un sorcier transformé en bête et que l'on blesse qui m'était racontée comme étant tout à fait contemporaine, si le lecteur se souvient des faits que j'ai rapportés en commençant, date cependant de bien loin ; car, dans le courant du moyen âge, on racontait déjà que Kurniberg, roi des Lombards, causait, un jour, avec son écuyer des moyens de faire mourir deux de ses ennemis, appelés Aldon et Granson quand il fut importuné par une grosse mouche. Il essaya de l'écraser ; ne pouvant y réussir, il prit un couteau pour la frapper, mais il ne parvint qu'à lui arracher une patte. Or, au même instant, les deux seigneurs dont le roi complotait la mort furent avertis de ses desseins par un homme qui avait une jambe de bois.

Les prêtres catholiques du moyen âge voyaient, dans ces aventures, l'intervention divine du diable ; le fait suivant, emprunté à Grégoire de Tours, va nous le prouver :

Panichlus, prêtre du Poitou, se trouvant un jour à table avec des amis qu'il avait invités, demanda un vase à boire. Il le tenait à la main, quand une mouche importune se mit à voler autour cherchant à la souiller en s'y posant.

A plusieurs reprises, le prêtre la chassa d'un geste, mais elle se contentait de s'envoler un peu, et revenait toujours. Il sentit là une embûche de l'ennemi. Alors, élevant le vase de la main gauche, il fit le signe de la croix de la main droite. Aussitôt la liqueur qui s'y trouvait, se divisant en quatre parts, passa par dessus le vase et se répandit à terre, ce qui prouva évidemment qu'il y avait eu là une embûche de Satan (GRÉGOIRE DE TOURS, t. II, p. 328).

Voici un autre fait dans le même ordre d'idées, et qui est raconté de nos jours, dans certains pays, comme s'étant accompli il y a peu de temps, alors qu'il n'est que la réédition d'une croyance du moyen âge. Nous trouvons, en effet, dans les légendes de cette époque, que saint Gontran, roi de France, étant à la chasse avec un de ses officiers, se mit à faire la sieste au pied d'un arbre dans la forêt.

L'officier, qui ne dormait pas, vit, tout à coup, un lézard sortir de la bouche du roi et s'efforcer, en vain, de traverser un ruisseau voisin ; il se leva aussitôt, mit son épée en travers du ruisseau, pour favoriser le désir du reptile, qui traversa ainsi le cours d'eau puis revint quelques instants après et rentra dans la bouche du roi.

Saint Gontran, se réveillant aussitôt, raconta à son compagnon qu'il venait de rêver qu'il avait traversé un grand fleuve sur un pont en fer et qu'il était allé dans une caverne où se trouvait un trésor. L'officier lui dit alors ce qu'il avait vu : ils s'en allèrent tous les deux à la recherche du trésor, et le trouvèrent (*Martyr. Rom.*, 28 mars).

Saint Agobard, archevêque de Lyon, qui vivait au neuvième siècle, pensait qu'il y a des individus qui savent conduire à leur gré les orages et la grêle, font gâter les fruits de la terre. Ces magiciens provoquaient, d'après lui, ces orages pour dérober les fruits qu'ils allaient vendre dans des pays imaginaires (DULAURE, *Lyonnais*, t. VI, p. 380).

Dans les Capitulaires de Charlemagne, il y a des peines édictées contre les tempestaires.

VI CROYANCES DE L'ANTIQUITÉ

Pendant l'antiquité, on croyait aux sorciers, d'une manière si générale et si intense, qu'on trouve à chaque pas, des traces de cette croyance dans tous les écrits que nous ont laissé les anciens.

La peste désolait Éphèse et Apollonius de Tyane, voulant faire cesser l'épidémie, y alla; il vit sur une place un vieux mendiant qui demandait humblement l'aumône et auquel tous les habitants donnaient des morceaux de pain. Or, Apollonius leur dit de se hâter de le lapider; on hésitait, d'abord, mais devant ses instances, on se décide. Or, on constate, aussitôt que ses yeux, qui paraissaient, jusque-là louches, brillèrent d'un éclat inaccoutumé. On lapida le malheureux et quand on retira les pierres on trouva, non pas le cadavre d'un homme, mais celui d'un chien; car c'était le mauvais génie de la peste. Aussi, éleva-t-on à cet endroit, un autel à Hercule Sauveur (APPOL. DE TYANE, trad. DE CHASSANG, p. 147).

Dans son *Histoire Naturelle*, Pline raconte qu'en Afrique, il y a des sorciers qui ont mauvais œil, pour les hommes, les bêtes et les récoltes (AULU-GELLE, trad. De Vertot, t. I, p. 282).

Faustinus, fils de la sœur de Piventius, préfet du prétoire, fut condamné à mort par Probus pour avoir tué un âne dans le but de faire des opérations magiques (AMMIEN Marcellin, liv. 30, ch. V, t. III, p. 325).

Pline (liv. XVII, chap. XXVIII) affirme que Caton le Censeur savait guérir les membres disloqués par des paroles magiques. (PAUSAN, liv. II, ch. XXXIV).

Nous savons qu'Hermetime de Clazomène avait l'habitude de quitter son corps, pour aller errer dans les espaces inconnus; il avait eu soin de prévenir sa femme, afin qu'elle n'eût pas à s'inquiéter, lorsqu'elle le verrait immobile comme un mort. Mais, un jour que son absence se prolongea plus que de coutume, la femme crut qu'il était réellement mort cette fois et elle fit brûler son corps, ce qui obligea l'âme d'Hermetime de se réfugier, à son retour, dans un vase qui remuait tout seul.

Le loup-garou de Pétrone. — Voici ce que Pétrone raconte, dans son livre si curieux, *Le banquet de Trimalcion*:

«Voulant profiter de cette occasion, j'engage notre hôte à m'accompagner à cinq mille du lieu; c'était un soldat résolu comme un démon. Nous nous mettons en campagne au temps où les coqs chantaient; il faisait clair de lune comme à midi. Quand nous fûmes à l'endroit des tombeaux, mon homme commence par faire quelques prières en regardant les étoiles; moi, je compte aussi les étoiles en chantant. Mais, comme je voulus regarder mon camarade, je vis qu'il se déshabillait; il mit ses habits auprès du chemin. Moi, bien en cervelle; et comme si j'étais pris par le nez, j'étais immobile comme un mort; mais il pissa tout autour de ses habits et dans le moment il fut changé en loup. Ne croyez pas que je me moque; je ne mentirais pas pour tous les biens du monde. Mais, comme j'avais commencé de vous dire, dès qu'il fut loup, il commence à hurler et gagne dans les forêts. D'abord, je ne savais où j'étais; ensuite, je m'approchai pour prendre ses habits, je les trouvai changés en pierre. Quoi, mourir de peur? Hors de moi, je mis pourtant l'épée au vent et en donnai dans les ombres, gémissant et criant vainement à perte d'haleine, jusqu'à ce que j'arrivai à la maison de ma maîtresse. Je ne fus pas sur la porte que je faillis tomber roide mort; tout mon corps n'était qu'une gouttière de sueur, j'avais les yeux morts; l'on eut toutes les peines du monde à me remettre. Ma chère Mélisse fut très étonnée de me voir venir à cette heure. Encore, me dit-elle, si vous fussiez venu plus tôt, vous nous auriez donné quelques secours: Un loup est rentré dans la bergerie, et toutes nos brebis il les a égorgées comme un boucher; il n'y a pas pourtant de quoi s'en moquer, quoi qu'il se soit sauvé, car un de nos valets lui a donné un bon coup de lance au travers du cou.

«A ce récit, je fus si interdit que je n'y voyais goutte; mais, étant déjà jour, je repris le chemin de notre maison, courant aussi vite qu'un marchand qui sort d'être détroussé et, lorsque je fus arrivé à l'endroit où les habits s'étaient changés en pierre, je n'y vis que du sang. Mais lorsque je fus à la maison, j'y trouvai mon soldat étendu dans le lit, comme un bœuf, entre les mains d'un chirurgien qui lui pensait le cou. Je compris qu'il changeait de forme quand il voulait; après quoi, je n'aurais pas mangé un morceau de pain avec lui, non pas, quand vous m'auriez tué. Ceux qui ne veulent pas croire ces choses, n'ont qu'à penser ce qui leur plaira; mais pour moi, je veux que vous ne me pardonniez jamais si je mens» (PÉTRONE. *Banquet de Trimalcion*, trad. LAVAUUR, p. 290).

Pour ce qui est des noueurs d'aiguillette, il me suffira de rappeler au lecteur l'aventure d'Amasis, pour le convaincre que la croyance existait dans les temps les plus reculés, en Égypte. Il comprend, par conséquent, que la Grèce, Rome, les Barbares, etc., ont dû craindre aussi ce genre de maléfices. J'aurais vingt aven-

tures à rapporter ici, touchant les sorciers de ces contrées, si je n'étais retenu par la crainte de donner trop de longueur à mon étude.

Ce que l'on dit aujourd'hui de ces assemblées nocturnes de sorciers, n'est presque rien relativement à ce qui était raconté dans les temps antérieurs à nous, sur ce sujet. Ici, encore, pour ne pas donner une trop grande longueur à mon étude, je me bornerai à rappeler au lecteur, que dans *l'Ane d'Or*, d'Apulée, il y a une aventure très sensationnelle de ces coureurs de sabbat.

VII DÉFINITION ET CARACTÈRES DES MASQUES

Pour procéder avec ordre dans cette question qui, comme tout ce qui touche aux superstitions, ne manque pas d'être assez vague et assez obscure, commençons par rechercher la signification précise du mot « masque », expression qui, en Provence, est tout à fait différente de celle qu'on lui prête dans le restant de la France. Or, tandis que pour la presque universalité des diverses contrées de la France, le mot « masque » signifie *faux visage*, et par extension, *individu travesti*, en Provence, en Languedoc et en Auvergne, il est pris dans le sens de *sorcière*. Il provient, dit-on, du mot de basse latinité ou des langobards : *masca*, qui servait à spécifier, déjà dans l'antiquité, les femmes de mauvaise vie et celles qui étaient entachées de sorcellerie et de magie.

Grimm croyait que le mot *masca* des latins dérivait de *mastica*, provenant de *masticare* parce que la superstition publique accusait jadis les sorcières de manger des petits enfants ; mais on conviendra, avec Littré, que pareille étymologie est plus ingénieuse que basée sur un raisonnement solide. Dans le cas où nous sommes ici, il nous suffit de savoir que les Romains appelaient déjà les sorcières du nom de *masca* pour n'avoir pas besoin d'aller chercher ailleurs la signification du mot. Les Provençaux ont en ceci comme pour mille choses suivi les errements, les croyances et même le langage du bas peuple romain en lui faisant subir à peine quelques légères modifications.

D'autre part, le mot *masque* s'est introduit dans la langue française avec sa signification de faux visage et de travestissement ; de sorte que, dans notre pays de Provence, la même appellation sert aujourd'hui à deux idées absolument différentes, sans qu'il y ait, malgré l'identité du mot, la moindre confusion dans les attributs des deux entités.

Après avoir défini le mot *masque*, nous devons, avant d'aller plus loin, nous occuper de deux points de détails qui ont leur importance ; ainsi, il nous faut : d'une part, déterminer d'une manière aussi précise que c'est possible dans ce sujet vaguement délimité : les attributs que la croyance publique de la Provence rattache aux masques ; d'autre part, spécifier, si faire se peut, la nature du mal que ces masques font, d'après l'opinion du vulgaire.

Pour ce qui est des attributs des masques, si on les analyse avec quelque atten-

tion, on s'aperçoit bientôt qu'en Provence, ce mot est un terme générique qui s'adresse, non seulement aux sorciers proprement dits, mais encore aux esprits surnaturels, qu'on trouve beaucoup mieux déterminés dans d'autres pays. Il en résulte souvent une certaine obscurité, par le fait de la confusion que fait le vulgaire à leur sujet.

Quoi qu'il en soit, voici, autant qu'on peut le déduire de ce que disent les descriptions diffuses et souvent contradictoires des bonnes femmes, comment se présentent les *masques* à l'analyse. C'est souvent une personne âgée, homme ou femme; elle est laide en général; elle est entachée de quelque imperfection ou quelque infirmité qui frappe l'esprit des perspicaces; quelques-unes sont reconnaissables à certaines habitudes, celle de vivre volontiers isolées, par exemple. Certaines masques pourraient être reconnues, aussi, à leur perspicacité surnaturelle, qui leur fait prédire l'avenir ou parler des choses cachées, disent les bonnes femmes. Parfois, les masques sont reconnaissables à leur fréquentation de certains lieux: maisons isolées dans la campagne, promenades habituelles dans certains quartiers ruraux, dans certains bois, à certaines chapelles éloignées, etc.; ou à la société habituelle de certains animaux: chat, chien, chèvre, mouton, etc.

Souvent les masques sont des paysans, des bergers, des étrangers de plus ou moins mauvaise vie, qui séjournent ou passent dans le pays. On sait, d'ailleurs, que dans beaucoup de pays, on croit que les bergers, surtout les vieux, sont plus ou moins sorciers, capables de faire naître des orages, tomber la grêle, jeter des sorts soit sur les hommes, soit sur les animaux. Mais, souvent aussi, ce sont des personnes dont la position sociale, la profession, la parenté, semblerait devoir exclure cette qualité, *a priori*.

Bien souvent l'œil le plus exercé ne saurait découvrir les attributs des masques qui vivent, ainsi parfois, de longues années, sans que leur famille ou leurs amis les reconnaissent. Si quelques-uns sont dévoilés au moment de leur mort par quelque chose d'insolite, le plus grand nombre passe de vie à trépas sans qu'on sache jamais le fin mot sur leur compte.

Donc, en résumé, il n'y a aucun caractère absolu qui puisse faire reconnaître une masque, *a priori*, et d'une manière certaine.

Nos renseignements sur les masques seraient trop incomplets, si nous n'ajoutions une particularité assez contradictoire et assez difficile à aller avec la logique; c'est qu'il y a deux catégories de masques:

- 1^e Une, uniquement et constamment malfaisante; elle est, celle-là, le plus souvent impersonnelle ou, au moins, elle est constituée par des gens que l'on ne connaît pas d'une manière bien précise;
- 2^e L'autre, au contraire, est constituée par des personnes que tout le monde

connaît dans le quartier; ne fait pas le mal d'une manière constante et avérée et, au contraire, a le pouvoir de défaire le mal accompli par une masque malfaisante. C'est *démasquairé*, c'est-à-dire: celui qui enlève le mauvais sort.

Ce *démasquairé* a bien des pouvoirs aux yeux des crédules; non seulement il paralyse l'action des méchantes masques, mais encore il connaît nombre de recettes pour guérir de ceci et de cela. C'est un rebouteur, un donneur de bons conseils, un expert pour arranger les affaires de cœur ou d'intérêt de ceux qui viennent le consulter.

On comprend que, dans ces conditions, un homme intelligent, d'un certain âge, d'une instruction supérieure à la moyenne des villageois est souvent qualifié ainsi dans l'esprit des crédules.

On le voit, les attributs des deux variétés sont si différents, qu'on se demande s'il ne faudrait pas les séparer d'une manière absolue en deux catégories non seulement distinctes, mais encore opposées; la logique le voudrait assurément, mais en lui obéissant ici nous irions à l'encontre de ce qui existe dans la pensée des crédules de la Provence.

Aussi, nous laisserons subsister la confusion, tout en la signalant; et en consacrant, après avoir parlé des attributs généraux des masques, un paragraphe spécial aux *démasquairés*.

Dans mon livre sur les *Réminiscences Populaires de la Provence* (p. 279) et dans le cours de la présente étude, j'ai parlé du cas où l'individu, qui a eu à souffrir des maléfices d'une masque, prend certaines dispositions, celle par exemple de planter des aiguilles dans un mou de veau ou bien faire bouillir des clous dans la pensée de nuire au sorcier.

Cette pratique résulte de la croyance qu'il est possible de faire cesser les agissements nuisibles d'un sorcier en employant la force contre lui, croyance qui a quelque analogie avec la punition du fétiche; c'est si vrai, qu'on voit, dans nombre de pays, les individus qui croient avoir à se plaindre d'un sorcier, le menacer et même le battre à outrance, sinon le tuer.

Meyrac, dans son livre sur les *Traditions et les Coutumes des Ardennes*, raconte le fait suivant, qui se retrouve, d'ailleurs, avec des variantes sans nombre, dans une infinité de pays:

« Un jour, dit-il, une sorcière jeta un sort sur le linge d'une voisine, qui faisait la lessive et ce linge fut aussitôt horriblement taché. Cette femme prit un manche à balais et, en s'avançant vers la sorcière, lui dit d'une voix résolue: "— Si tu ne fais pas disparaître les taches de mon linge de suite, je te casse les reins!"

Aussitôt, le linge fut parfaitement propre, parce que la sorcière comprit que cette menace n'était pas un vain mot. »

Nous pourrions citer cent exemples pour un, dans cet ordre d'idées ; et je dirai qu'il n'y a pas longtemps encore, les cours d'assises de la Bretagne et de l'Auvergne ont eu à juger des criminels qui avaient tué un malheureux ou une vieille femme, sous le prétexte qu'ils avaient pâti de leurs maléfices.

M. Meyrac, dans son curieux livre sur les *Superstitions des Ardennes*, raconte le fait suivant qui se rapporte à notre sujet. Un paysan, se croyant ensorcelé parce qu'il avait des rêves pénibles et même de véritables hallucinations pendant la nuit, demanda des conseils à ses voisins ; ceux-ci l'engagèrent à appeler par son nom le sorcier qu'il soupçonnait, au moment où il s'éveillerait en sursaut, sous le coup d'un cauchemar.

Il suivit cet avis, menaçant même ce sorcier de le tuer et il entendit le bruit qu'il faisait en s'échappant par la cheminée (MEYRAC, p. 158).

La pratique du mou de veau placé au-dessus du feu pour déceler le sorcier, qui arrive aussitôt, est usitée dans les Ardennes, comme en Provence ; ce qui nous prouve la généralité de la croyance.

Un des moyens conseillés pour reconnaître les sorciers était, dans certains pays du Dauphiné, de mettre une poule noire dans une marmite de terre neuve et de la faire bouillir dans du vinaigre avec des clous neufs qu'il fallait avoir volés (PILOT, *Daup.*, p. 73).

Dans les Ardennes, lorsqu'on croit être la victime d'un *sort*, on va aussi chercher un sorcier qui vient la nuit, égorge un agneau d'une année. On suspend le foie dans la cheminée et on le perce avec une aiguille en fer. De cette manière, on croit qu'on rend malade celui qui a jeté le sort (MEYRAC, p. 158).

La plupart des maladies étaient attribuées, dans ce pays, à des sorts jetés ; et on consultait un sorcier, qui donnait, en général, un cœur de veau et des clous, disant : « Transpercez ce cœur et enterrez-le aussi près que possible de la chambre du malade ; quand il sera pourri, le malade sera désensorcelé (MEYRAC, p. 100).

Cette superstition est très répandue dans une infinité de contrées où, lorsqu'un individu croit être sous le coup d'un maléfice, il a la conviction qu'en racontant au sorcier qu'il sait d'où vient le coup, il s'en garantit efficacement.

Il est extrêmement curieux de constater que la croyance dont je parle ici se rencontre chez les nègres de la Sénégambie, qui disent que lorsqu'un nageur est saisi par un caïman, il faut qu'il songe à celui de ses ennemis qui peut avoir pris ainsi l'apparence d'une bête pour lui nuire. Ils ajoutent que s'il peut lui plonger aussitôt son doigt dans l'œil, en lui disant :

« — Un tel ! Je ne suis pas dupe de ta méchanceté. »

L'animal lâche sa proie, et s'enfuit honteux d'avoir été découvert, ainsi, au cours de sa mauvaise action.

J'ai trouvé aussi la croyance de la peau du sorcier laissée dans sa chambre pendant qu'il allait au sabbat dans divers pays de la Sénégambie. J'ai raconté dans mon livre sur les peuplades de ce pays (Paris, 1879, p. 28), que, chez les Ouolofs, on dit qu'il faut saupoudrer l'intérieur de cette peau avec du gros sel pour faire souffrir le fauteur des maléfices et lui enlever l'envie de recommencer son manège diabolique.

Une croyance très répandue dans une infinité de pays, c'est que le sorcier peut transmettre, au moment de sa mort, son pouvoir néfaste à quelqu'un en lui serrant la main ; aussi, lorsqu'on va voir un moribond, faut-il avoir bien soin de ne pas accéder à sa demande, s'il veut vous toucher la main en signe de remerciement ou d'adieu suprême. J'ai entendu cent fois pour une, en Provence, des gens me raconter que dans telle ou telle circonstance ; — et notons qu'ils me disaient le nom de l'individu et le moment récent de l'aventure, — ils avaient visité un moribond et qu'au lieu de lui toucher la main ils lui avaient tendu un manche à balai. Je dois ajouter que ce manche à balais, jeté au feu aussitôt après la mort du malheureux, avait pétillé d'une façon terrible au dire des conteurs convaincus et terrifiés.

Dans le Forez, où la même croyance existe, on dit que si le sorcier n'a pas pu transmettre son pouvoir à quelqu'un un orage terrible éclate au moment de sa mort (NORLAS, p. 137).

On peut voir là, une transition entre l'idée du sorcier jeteur de sorts, et du tempestaire.

VIII ORIGINE DE LA CROYANCE

Mon étude serait, non seulement incomplète, mais encore entièrement stérile pour le but que je me suis proposé en prenant la plume, si je ne cherchais pas à dégager, au milieu de cet immense fatras de croyances, de superstitions, de même d'insanités qui constituent la croyance aux masques et sorciers, le grain quelque minime qu'il soit, de réalité ayant servi de base à ce gigantesque échafaudage d'erreurs.

Or, si je ne me trompe, le sorcier n'est, en réalité, qu'une dérivation de l'idée que le vulgaire se fit, au début de l'humanité, de la puissance et des attributs des féticheurs, c'est-à-dire des intermédiaires entre les hommes et la divinité. En effet, ce féticheur qui fut prêtre, médecin, vétérinaire, devin, conseiller, législateur, etc., savait, ou du moins, passait pour savoir une infinité de choses que le commun de la population ignorait. Dans ces conditions, la croyance publique lui prêta, par une extension que lui suggéra la logique enfantine des premiers hommes : non seulement une connaissance, mais encore un pouvoir réel touchant les choses du surnaturel.

Ainsi que l'ont fait remarquer, avant moi, ceux qui se sont occupés de l'évolution de la religiosité chez les hommes ; et ainsi que je l'ai dit moi-même, nombre de fois déjà dans ce livre : les premiers linéaments de cette pensée furent ce qu'on a appelé l'animisme. C'est-à-dire que l'homme attribua à tout ce qui l'entourait, forces de la nature, objets matériels, pierres, terres, montagnes, sources, rivières, lacs, mer, arbres, animaux, jour, nuit, vent, pluie, etc., une âme, une pensée, une volonté, des passions en un mot. L'homme primitif fit, donc, tout à son image, et tout au niveau de la petitesse et des imperfections de son esprit.

Cet animisme était, on le sait, le résultat, beaucoup de la crainte et un peu de l'amour, ainsi qu'on l'a fait remarquer ; il en résulta, de sa production dans l'esprit humain, l'idée de la sollicitation, de la prière. Idée qui, par une évolution qu'on a mis bien clairement en lumière, engendra le fétichisme, c'est-à-dire donna naissance au talisman.

Du fait que le suppliant désirait vivement que sa prière fût bien accueillie ; que ses espérances fussent réalisées, le culte fut créé ; et il en résulta, naturellement que certains individus devinrent les praticiens, les ministres de ce culte.

Voilà donc comment le féticheur apparut. Ce féticheur prit bientôt une influence qui, suivant les pays et les groupes humains, atteignit la prépondérance plus ou moins grande, toujours considérable.

Le féticheur, qui savait, par le fait même de sa profession, des choses que le vulgaire ignorait; dont le métier était de guider les dévots, de servir d'intermédiaire entre le vulgaire et la divinité, fut considéré, bientôt, comme sachant les choses cachées. Et d'ailleurs, cette opinion qu'on avait de lui était trop profitable à ses intérêts pour qu'il cherchât à la détruire. Au contraire, il fit de son mieux pour entretenir ses contemporains dans cette idée.

Puis, à mesure que la civilisation marchait, de nouvelles idées venaient se surajouter au bagage intellectuel de l'espèce humaine et le culte s'en allait, comme les autres détails de cette civilisation en se modifiant et en prenant de nouvelles allures. Il en résulta que de nouveaux ministres du culte entrèrent en faveur; mais aussi, conséquemment, que les anciens perdaient de leur prépondérance.

Or, par le fait d'un sentiment très naturel d'ailleurs et dont on trouve les traces aussi haut qu'on remonte dans l'histoire: de même, que les représentants du culte ancien commençaient par anathématiser les premières tentatives de nouveauté religieuse; de même, une fois que le culte nouveau avait pris quelque solidité, il accusait l'ancien d'imposture et l'accusait surtout, d'une manière méprisante, d'avoir des rapports malséants avec le mensonge, le mal, etc.

Nous avons cent preuves pour une de l'exactitude cette assertion. Moïse et Araon, qui cherchaient à faire prévaloir leur religion sur celle des Égyptiens, qualifiaient les prêtres des Pharaons de sorciers, d'enchanteurs, d'imposteurs.

Dans la Bible, nous trouvons, particulièrement au Deutéronome et au Lévitique, des passages qui ne laissent aucun doute, touchant les pratiques d'un culte ancien contre lequel les prêtres juifs cherchaient à réagir, en disant qu'il était l'œuvre de sorciers et esprits du mal.

L'évocation de l'ombre de Samuel par la Pythonisse d'Endor; les accusations portées contre Manassès; la défense du Deutéronome ainsi conçue: « Il ne se trouvera pas, parmi vous, personne qui fasse passer par le feu, son fils ou sa fille, qui professe la divination ou qui fasse des prédictions, ni enchanteur, ni sorcière, ni personne qui consulte les esprits familiers ou qui soit magicien ou nécromancien », sont des preuves de ce que j'avance.

Chez les Grecs, nous trouvons à chaque instant des traces d'une même évolution des idées.

La guerre des Titans n'est-elle pas le souvenir obscurci de la lutte des deux religions?

Les vainqueurs devinrent des dieux et les vaincus des sorciers. Le devin Théré-

sias, Térée, Thidée, les prêtres de Pallas évoquant des morts, n'étaient autre chose que des Masques.

A Rome, la sorcellerie, la magie et tout ce qui se rattache à ce qu'on a appelé plus tard les sciences occultes, tenait une grande place dans l'esprit de tous les auteurs latins; elle ne fut, en somme, que le résultat de cette succession de cultes.

De Tite-Live jusqu'à Horace, tous le reflètent d'une manière indiscutable. A la fin de la République et pendant tout le temps de l'Empire, cette sorcellerie se traduisit non seulement par des superstitions et des croyances, mais encore par des actes horribles, devenant même, à certains moments, un véritable danger public.

Les premiers chrétiens furent considérés, on le sait, par les païens comme des auteurs de la sorcellerie, tandis qu'ils rejetaient cette injure sur les accusateurs. Puis, lorsque le christianisme devint la religion d'État, il fit ce reproche aux ministres et aux fidèles du paganisme. Bien plus, avec une habileté, une violence, une persistance, extrêmement curieuse à analyser, il fit tout au monde pour jeter la déconsidération, la crainte, le mépris, la répulsion en un mot, contre ces cultes anciens dont il dénatura les rites, la portée et dont il déconsidéra les adeptes.

Voilà, en quelques mots, le schéma de l'origine de la croyance. Mais, si nous nous en tenions à ces généralités seulement, nous laisserions dans l'obscurité et le vague nombre de points qu'il y a intérêt à éclaircir, pour bien connaître les diverses conditions qui ont donné naissance aux croyances dont nous constatons, de nos jours encore, tant de traces dans une infinité de pays.

Aussi ai-je besoin de reprendre un à un certains détails de l'histoire des masques et sorciers pour en montrer les diverses particularités intéressantes.

IX EVOLUTION DES CONNAISSANCES DES FÉTICHEURS

Lorsque les connaissances des féticheurs furent assez nombreuses, et assez complexes, elles exigèrent un certain travail pour être transmises de génération en génération ; il se forma alors, ce que nous pouvons appeler des *séminaires*, pour l'instruction des nouveaux adeptes. Dans ces collèges, les vieux enseignèrent aux jeunes les secrets qu'ils possédaient, pour assurer la prépondérance des ministres du culte sur leurs concitoyens.

Nous savons que cette transmission des secrets était chose si importante, qu'elle fut entourée de difficultés, d'épreuves, d'initiations, etc. On faisait, ainsi, des sélections ; ne révélant à chaque adepte que ce qu'il pouvait utilement connaître *ad majorem gloriam...* De sorte qu'il arriva, tout naturellement, que certaines catégories d'adeptes ne savaient que peu de choses, ignoraient la réelle signification de tel ou tel détail ; d'autres, plus avancés dans la voie des initiations, en savaient un peu plus ; quelques individus en savaient davantage encore et ainsi de suite.

C'est-à-dire qu'il s'établit une véritable hiérarchie, au sommet de laquelle étaient les plus instruits, à la base les plus ignorants. Nous pouvons nous figurer très exactement cette situation, en nous représentant toutes les hiérarchies ; depuis le supérieur général d'un ordre monastique jusqu'au dernier frère lai ; depuis le recteur de l'Académie, jusqu'à l'appariteur ; depuis le cardinal, l'archevêque, jusqu'au sacristain.

Mais là, n'est pas ce qui doit nous occuper ici. Ce qu'il est infiniment plus intéressant de savoir, c'est que, dès le moment que des collèges de féticheurs se créèrent, c'est-à-dire, qu'il y eut des professeurs et des élèves ; les professeurs cherchèrent, par le fait d'un sentiment très naturel à l'homme intelligent, à bien posséder leur science, à la mieux connaître de jour en jour.

De ce fait, les connaissances des féticheurs devinrent l'objet d'études qui devaient les faire progresser ; et qui furent les origines, même, de toutes les sciences, dont nous sommes si fiers aujourd'hui. Sciences qui commencèrent, par être quelques rares lambeaux de connaissances enfantines, pour arriver aux plus belles conceptions de l'esprit humain que nous puissions imaginer.

Quand je m'occuperai de l'évolution de la donnée du surnaturel à travers les âges, je montrerai comment l'esprit humain a amassé laborieusement ; et surtout

peu à peu, ses diverses acquisitions. Il nous suffit de savoir, en ce moment, que l'origine de toutes les sciences : physique, chimie, médecine, histoire naturelle, mathématique, astronomie, agronomie, etc., remontent en germe aux connaissances des féticheurs des premiers temps de l'humanité. Et qu'à l'époque où l'ignorance était encore le partage de tous ou à peu près, non seulement ces féticheurs possédèrent les premiers linéaments de toutes ces sciences, mais encore qu'ils les firent progresser, pour accroître ou conserver leur prépondérance vis-à-vis du vulgaire.

Toutes ces sciences diverses servirent à la prépondérance des clergés qui se sont succédé dans l'antiquité ; et quelques-unes d'entre elles arrivèrent, de bonne heure, à une perfection que nous ne leur soupçonnons pas aujourd'hui. C'est, je crois, faute de s'être rendu compte de cela, qu'on n'a pas pu expliquer souvent des faits qu'on ne peut cependant pas révoquer purement et simplement en doute.

Nous aurons maintes fois l'occasion de revenir sur ce point ; pour le moment, contentons-nous de le spécifier en bloc ; et nous allons prendre, une à une, les diverses catégories de sorciers que nous avons spécifiées, pour voir ce que nous pouvons penser à leur égard.

X FAISEURS DE MALÉFICES

Une des premières conséquences de l'idée que le féticheur, étant en relation avec la divinité, peut faire le bien ou le mal à son gré, fut la croyance aux faiseurs de maléfices.

Dans nombre de circonstances, en effet, le féticheur qui connaissait par exemple l'action toxique de certaines plantes, put prédire la maladie ou la mort d'un animal ou d'un individu, dans des conditions telles que le public en fut impressionné. Ces faits, amplifiés par la transmission orale, sont allés prenant une importance et une précision très sensationnelles pour les naïfs crédules.

Le filon était trop productif pour que les féticheurs négligeassent de l'exploiter; aussi, de bonne heure, ils annoncèrent, qu'il arriverait: bien, à tel qui avait du respect vis-vis d'eux; mal, à tel autre, qui était leur ennemi ou qui les gênait. Peu à peu, la croyance, appuyée sur des exemples souvent terrifiants pour le vulgaire, est allée en s'accroissant et en se précisant d'une manière très remarquable.

Pour bien faire comprendre au lecteur la réalité et l'exactitude de mon assertion, qu'il me permette de lui relater ce qui se passe, de nos jours encore, chez les peuples de l'embouchure de la Cazamance et du Rio-Nunez, sur la côte occidentale de l'Afrique-Tropicale. Cet exemple montrera, d'une manière claire, tout un horizon, touchant ce qui s'est fait en mille endroits, dans le courant du passé.

Dans ces peuplades arriérées, qu'on appelle les Sousous, les Féloups, les Balantes, les Bagnouns, etc., il y a des féticheurs organisés hiérarchiquement et dominant en société d'une manière occulte; les grands comme les petits de la population sont soumis, sans que cela soit écrit dans une constitution, à leurs volontés. Or, il arrive assez fréquemment que tel individu, simple particulier ou chef plus ou moins élevé, roi même, gêne les féticheurs sciemment ou non; et que sa mort est résolue.

On apprend, alors, par des voies très différentes (apparitions, voix mystérieuses pendant la nuit, déclaration verbale d'un enfant qui ne parlait pas encore d'une manière intelligible, d'un animal qui a parlé pour la circonstance) que l'individu désigné mourra tel jour ou telle nuit. L'effet produit est si grand que les malheureux ne songent pas même à échapper à la prédiction; et, à la date

déterminée, on trouve le cadavre du condamné qui a été empoisonné, étranglé ou percé d'un coup de poignard, sans que personne ait vu le meurtrier, et surtout ait cherché à le voir.

Ce que je viens de dire pour les peuplades arriérées de la côte occidentale d'Afrique, se rencontre si généralement chez tous les peuples primitifs du restant du monde ; et même, pourrais-je ajouter, dans l'histoire de toutes les nations mêmes les plus civilisées, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque contemporaine, que nous pouvons en inférer, avec assurance, que cette intervention des féticheurs pour nuire à tel ou tel individu a été de tous les pays et même de tous les siècles.

C'est peut-être même cette intervention, qui a fait naître chez les hommes primitifs d'antan et d'aujourd'hui même, la pensée que la maladie et la mort ne sont jamais le résultat de causes simples et naturelles ; mais le produit de la malveillance d'un individu, en relation, d'une manière occulte ou officielle, avec la divinité.

On le sait, l'histoire est pleine d'aventures dans lesquelles la mort ou la maladie a été infligée à un individu, d'une manière magique ou surnaturelle, pour le punir de ce qu'il était délictueux vis-à-vis de la divinité ou de ses ministres. Je ne citerai aucun fait dans cet ordre d'idées, parce que nous serions entraînés trop loin, ayant mille et mille exemples les plus divers à énumérer pour toutes les époques, tous les cultes et aussi tous les pays.

D'ailleurs, le lecteur sait si bien cette lugubre partie de l'histoire du passé, que ces citations ne lui apprendraient bien ; par conséquent, elles constitueraient une longueur oiseuse que je dois éviter.

Donc, sans entrer dans plus de détails, je dois conclure que la croyance aux faiseurs de maléfices que l'on rencontre, si vivace encore de nos jours dans le populaire de la plupart des pays du monde, n'est en somme qu'une réminiscence et un vestige de cette croyance, qui a été générale et profondément enracinée dans l'esprit des premiers hommes, frappés de stupéfaction, effrayés à la vue des actes des féticheurs dont ils ne connaissaient pas les pratiques toxiques, très simples d'ailleurs. Ces premiers hommes, ignorants de la vraie cause des maladies et des morts qu'ils constataient, les considéraient comme des interventions directes de la puissance surnaturelle.

Les maléfices n'ont donc été au début ou dans les sociétés primitives, que des crimes parfaitement réels qui se cachaient sous la couleur du surnaturel, de la colère, et même du caprice de la divinité, alors qu'ils n'étaient en réalité que de mauvaises actions des féticheurs voulant supprimer purement et simplement les individus qui pouvaient leur nuire ou qui même seulement les gênaient.

Ces maladies et ces morts surnaturelles ou magiques étaient produites, le plus souvent, par des empoisonnements; et, de très bonne heure, les féticheurs connurent les substances toxiques, avec une précision et un détail que nous nous figurons difficilement aujourd'hui. Ajoutons qu'avec les allures qu'avait la science aux temps jadis, l'action des poisons n'était pas indiquée d'une manière simple et précise dans des livres connus de tout le monde. Ces poisons faisaient partie intégrante de formules diverses, et souvent compliquées, dans lesquelles la substance active se glissait obscurément au milieu de nombre d'autres qui étaient tout à fait inoffensives; et placées là, pour mieux dérouter le curieux qui aurait, par hasard, eu le désir de savoir la vérité. Souvent, aussi, ces substances inoffensives, étaient présentées d'une manière saillante, pour faire croire que c'étaient à elles que la maladie et la mort magiques étaient dues.

Ce que je viens de dire des substances inoffensives, doit s'appliquer à certaines pratiques plus ou moins puérides; et qui n'étaient dans l'affaire que pour la *mise en scène*, qu'on me passe le mot, c'est-à-dire pour tromper et dérouter celui qui n'était pas au courant du subterfuge.

Lorsque les féticheurs étaient puissants dans la société, leurs maléfices étaient terriblement efficaces, et ne manquaient pas leur but; mais, lorsque par la suite des temps, les thaumaturges païens, poursuivis par le culte chrétien, perdirent de leur autorité et de leur puissance, les formules nuisibles qu'ils possédaient, s'en ressentirent. L'action de ces formules devint, alors, de moins en moins efficace, parce que la connaissance des poisons s'obscurcit chez les féticheurs dégénérés.

C'est à cause de cela que, d'âge en âge, on a vu les maléfices être plutôt constitués par des pratiques n'ayant aucune action véritablement efficace, par des paroles baroques, qui ne sont peut-être que d'anciennes formules pharmaceutiques devenues inintelligibles même pour ceux qui les débitent.

En somme, on peut dire, pour conclure, qu'après avoir possédé une efficacité redoutable, par leur puissance et leurs connaissances en toxicologie, les faiseurs de maléfices et les jeteurs de sort sont tombés dans le domaine de la puérité. Après avoir fait trembler, avec juste raison, les populations entières, depuis l'homme le plus intelligent et le plus puissant, jusqu'au plus humble et au plus intime, ces faiseurs de maléfices déchus de leur antique science, ont dégénéré jusqu'à la dernière limite; ils n'effraient plus aujourd'hui que les crédules et quelques bonnes femmes, timorées de tout, et toujours effrayées.

XI TEMPESTAIRES

Cette idée de l'existence des tempestaires est comme bien d'autres le vestige de l'opinion des premiers hommes. En effet, lorsqu'un féticheur plus observateur, plus instruit que ses voisins, eut compris que lorsqu'on voit tel ou tel signe dans l'atmosphère ou sur le sol, on peut être certain qu'il surviendra de la pluie dans un temps très prochain, il annonça la pluie, en se gardant bien de donner l'explication des détails sur lesquels se basait son opinion.

Dans les collèges de féticheurs, il est même probable qu'on apprit aux initiés de bas étage à prédire les pluies et les orages, sans leur expliquer le détail des faits qui permettaient de faire cette prédiction ; de sorte que nombre d'entre les initiés ont ignoré pourquoi ils pouvaient annoncer les perturbations atmosphériques prochaines.

Quoi qu'il en soit, la logique enfantine de nos premiers parents déduisit de ce que quelques individus prédisaient la pluie et les orages, la conséquence que cette pluie et ces orages étaient le produit de la volonté de ces individus. La classe des tempestaires et des conjurateurs d'orages fut créée dès ce moment, création qui a duré jusqu'à nos jours et qui, en se transmettant d'âge en âge, s'est modifiée, enjolivée, accrue de telle manière que dans nombre de pays on y croit encore fermement.

Le culte en faveur dans le moment a pris le rôle de la conjuration des orages qui nuisent aux intérêts et à la vie de ses dévots ; et de là est venue la pensée que certaines cérémonies, certaines prières, certains pèlerinages, etc., pouvaient écarter ces orages. Mais comme cependant la pluie est absolument nécessaire à l'agriculture, ces prières, ces cérémonies, ces pèlerinages ont été considérés aussi comme capables de la faire venir, dégagée du tonnerre, du vent et de la grêle redoutés.

Par une extension très logique de l'idée, l'orage dévastateur a été considéré comme produit par la malveillance des ministres du culte précédent, qu'on s'est complu à charger de toutes les mauvaises actions ; et, comme, en passant par mille et mille transformations, la donnée de l'antipathie des féticheurs en faveur, contre ceux qu'ils avaient supplantés, est arrivée à faire admettre par le vulgaire la grande classe des sorciers. Ces sorciers ont été considérés comme capables de faire naître les orages, de même qu'on les accusait de mille autres méfaits.

XII LOUPS-GAROUS

La croyance à l'existence des loups-garous, fut, aussi, une conséquence de celle des sorciers; et elle est si générale dans l'histoire des croyances de peuples de tous les pays et de tous les temps, qu'elle peut être citée comme un des exemples les plus frappants des absurdités qui peuvent hanter l'esprit humain abusé. Les causes qui ont fait naître la croyance aux loups-garous sont nombreuses et complexes; d'une part, le rêve, l'hallucination; d'autre part, le sommeil et l'insensibilité pathologique ou toxique, ont fait la plupart des frais de l'illusion.

Dans quelques cas, un individu en rêvant, sous l'influence d'une digestion laborieuse, d'émotions morales ou de fatigues physiques, a cru qu'il était transformé en animal.

Chacun de nous a eu, dans sa vie, des rêves de ce genre; croyant voler comme un oiseau, nager comme un poisson, grimper avec l'habileté d'un singe, ou courir aussi vigoureusement qu'un cheval.

Ce que l'ingestion des aliments a pu produire au début, par le fait du hasard, l'emploi de certaines substances médicamenteuses ou toxiques l'a bientôt fait survenir, à la volonté des féticheurs; de sorte que nombre d'individus ont pu croire, de très bonne foi, qu'ils avaient été, à un moment donné, oiseau, poisson, reptile ou mammifère.

Les féticheurs n'étaient pas disposés, on le comprend, à désabuser les crédules sur ce point; au contraire, ils firent tout ce qu'ils purent pour cultiver et entretenir leur erreur qui, alimentée par toutes ces sources, a fini par prendre droit de cité dans l'esprit de nombre de gens des pays et des temps les plus divers; sans que jamais, en réalité, autre chose que le délire de l'imagination ait pu être évoqué, à l'appui de sa naissance et de sa perpétuation.

XIII NOUEURS D'AIGUILLETTE

Une des plus curieuses conséquences de la croyance à l'existence d'individus assez puissants, pour nuire au bonheur des autres, a été la persuasion que certains d'entre eux nouaient l'aiguillette, pour me servir du terme consacré. La chose est d'autant plus facilement compréhensible, qu'on sait qu'il y a nombre de cas où l'union génésique est plus ou moins gênée, et même totalement empêchée par des conditions physiologiques et pathologiques.

Je n'entrerai pas, on le comprend, dans le détail de ces cas, qui appartiennent à la médecine : pathologie interne, externe, mentale, etc. ; il me suffit d'indiquer la particularité d'une manière générale ; et d'ajouter que ces cas sont considérablement plus fréquents, qu'on n'est porté à le penser de prime abord.

Dans ma carrière de médecin, j'ai reçu un assez grand nombre de confidences, pour être persuadé de l'exactitude de cette affirmation ; et, d'ailleurs, il suffit de lire les ouvrages de médecine qui traitent de la physiologie et de la pathologie des organes génésiques ; qui traitent de la fonction de la génération, pour en avoir la preuve.

Une fois née, la croyance s'est accrue, modifiée, transformée par mille adjonctions les plus diverses ; et, après avoir tenu une place, d'autant plus grande dans l'esprit des peuples primitifs, que certaines substances médicamenteuses ont, probablement, été mises en usage par les féticheurs, la croyance qui nous occupe est tombée dans le domaine des superstitions du vulgaire. Elle ne fait plus que sourire, aujourd'hui, dans notre pays ; mais il n'y a pas deux cent cinquante ans, elle faisait encore brûler de pauvres diables qui étaient soupçonnés de ce maléfice. Et, chose curieuse à signaler, nombre de ces hallucinés, ont cru fermement à un pouvoir qui n'était absolument qu'imaginaire.

XIV COUREURS DE SABBAT

Le sabbat a joué un rôle si important dans les croyances du populaire d'un grand nombre de siècles, qu'il doit nous occuper un instant, d'une manière spéciale. Et tout d'abord, on doit se demander si réellement ces assemblées ont existé. Il semblerait que non, d'après certaines assertions ; on doit croire que oui, d'après d'autres ; de sorte que lorsqu'on veut élucider ce premier point, on commence par être quelque peu indécis.

Voici comment on peut, à mon avis, se figurer la question du sabbat :

A une époque déjà extrêmement éloignée de nous ; et bien longtemps avant la période dite historique, lorsque, par l'effet des progrès réalisés dans leurs connaissances des choses ignorées par le vulgaire, les féticheurs furent arrivés à posséder suffisamment d'arcanes, il fallut que des communications assez fréquentes fussent établies entre les divers groupes de féticheurs du même culte afin de transmettre de l'un à l'autre certaines connaissances nouvelles. Ces communications avaient aussi l'avantage de prévenir les collègues que tel ou tel subterfuge était désormais évanoui ; elles étaient nécessaires, en un mot, pour faire marcher leur science vers le progrès nécessaire à la conservation de leur prépondérance et éviter la déconsidération que le public n'aurait pas manqué d'avoir pour ceux dont il aurait découvert les dessous des prodiges.

Ce que nous appelons aujourd'hui : *les Congrès*, fut imaginé et mis en pratique sous une forme en rapport avec les moyens du moment. Ce qu'on a appelé le sabbat a été une des plus remarquables parmi elles.

Ces réunions ont été très différentes sous le rapport de leur organisation, de leur teneur et de leur importance, suivant les époques ; mais on peut se représenter assez bien ce qu'elles ont été en substance dès le début, malgré les modifications profondes qu'elles ont subies.

Elles étaient le moyen de communication entre les divers adeptes, le moyen de s'entendre, de coordonner les connaissances, les efforts à faire, etc., toujours *ad majorem gloriam*... Elles étaient, en somme, ce que sont les divers congrès, les diverses réunions publiques, les diverses foires, les expositions, les fêtes, les réjouissances publiques, les solennités, les pèlerinages même, de nos jours ; c'est-

à-dire qu'elles étaient la réédition perpétuelle de la même pratique, sous l'investigation de la même pensée.

Dans ces réunions actuelles, il y a des cérémonies publiques pour occuper la majorité du vulgaire, qui n'y voit que la forme extérieure. Pendant ce temps, les techniques y font autre chose ; et ce qui s'est passé de caché dans ces cas est mille fois plus important que ce qui se voit en plein jour.

Tandis que le *vulgum pecus* est absorbé par des détails minimes, qu'une mise en scène habile sait arranger pour frapper les sens, ceux qui travaillent de l'intelligence, les initiés, pour leur donner une appellation générale applicable à tous les cas, étudient, apprennent ou enseignent des choses de plus ou moins grande utilité.

Enfin, les meneurs supérieurs y débattent, discutent et décident les choses de première importance dans la question.

Or, on comprend, avec ce que nous avons dit de la hiérarchie qui exista dans les clergés, dès les premiers temps de leur constitution, que dans ces assemblées : les uns ne constituaient, sans doute, que la majorité plus ou moins ignorante des assistants ; quelques rares chefs seuls, en savaient tous les dessous. Or, dans ce cas comme dans tant d'autres, la forme extérieure, ayant une grande importance, on imagina les diverses solennités religieuses, qui sont venues à notre connaissance. Parmi ces cérémonies, ces solennités, celles de Sérapis, de Jupiter, d'Ammon, de Dodone, de la Mère idéenne à Hiéropolis, de Corinthe, etc., sont les plus remarquables pour nous.

Dans ces cérémonies, pour mieux cacher ce qui devait être ignoré, la production des prodiges les plus saisissants fut imaginée ; et rien ne pouvait mieux disposer l'esprit des adeptes de la classe inférieure à admirer ces prodiges que l'usage de certaines boissons, de certains aliments, de certaines inhalations, etc., qui agissaient sur leur cerveau.

On comprend, dans ces conditions, que nombre d'individus, qui avaient subi des influences plus ou moins toxiques, sans s'en rendre un compte bien exact, aient pu croire avoir assisté à des scènes et des événements extraordinaires, alors que l'illusion de leurs sens abusés avait fait presque seule les frais de toute l'aventure.

Les moyens employés par les thaumaturges, dans ces réunions mystérieuses, étaient d'autant plus parfaits, que la secte était plus puissante et plus riche. C'est ainsi, que dans certains cas, ces sectes ont pu faire des choses vraiment extraordinaires, dont le souvenir, plus ou moins exactement conservé, a été de nature à frapper l'imagination de bien des gens.

Mais, lorsque la secte perdait, pour telle ou telle raison, sa puissance ou sa

richesse, ses moyens d'action diminuaient; alors, ses assemblées tombaient dans le discrédit, en même temps qu'elles offraient aux adeptes des prodiges moins extraordinaires.

N'oublions pas d'ajouter que les féticheurs ne craignaient pas d'employer les moyens les plus violents, c'est-à-dire de recourir au crime, même, pour entretenir leur prépondérance: de sorte que, de temps en temps, un ou plusieurs individus mouraient d'une manière terrifiante, soit parce qu'ils étaient soupçonnés de trahir la corporation, soit parce qu'il étaient un peu plus clairvoyants que les crédules aveugles, soit même seulement parce qu'il fallait effrayer le public, et par conséquent qu'ils étaient des victimes choisies par le seul hasard. Ce que nous savons de l'antiquité et ce que nous voyons de nos jours encore dans les peuplades arriérées, nous donne la preuve de l'exactitude de cette opinion.

Sans aller consulter l'histoire des Perses, des Babyloniens, des Égyptiens, qui est cependant très fertile pour le cas qui nous occupe ici, disons que, pendant la domination romaine, ces assemblées mystérieuses de ces individus, considérés comme sorciers, prirent quelques fois des allures de grande envergure; et généralement elles n'étaient pas défendues par le gouvernement, ce qui leur permettait de faire les choses les plus saisissantes pour l'esprit étonné du vulgaire crédule.

Dans quelques cas cependant, elles arrivèrent à jeter une telle perturbation dans la société, qu'il fallut réagir contre elles; l'exemple de ce qui se passa sous Domitien, à l'égard des fameux mystères de Bacchus, nous en donne un exemple.

Mais, avec le temps, le paganisme tomba, de chute en chute, dans un état de déconsidération tel, que la place se trouva préparée, pour ainsi dire, d'elle-même, pour l'établissement du christianisme. Celui-ci devint, on le sait, religion d'État, vers 314 ou 318, sous le règne de Constantin.

Lorsque le christianisme, devenu religion de l'État, prit une prépondérance marquée dans la société romaine, les réunions mystérieuses des anciens thaumaturges païens devinrent plus rares; elles furent bientôt regardées de mauvais œil; et enfin, elles furent poursuivies avec un soin et une célérité de plus en plus grands.

Tandis que d'un côté, l'autorité séculière prônait des dispositions pour les faire disparaître; d'un autre côté, l'Église faisait intervenir l'idée du diable présidant à ces réunions pour en éloigner ses adeptes. Par ailleurs, les anciens collèges de prêtres païens thaumaturges, diminuèrent de nombre, d'importance, de richesse; et par conséquent, d'habileté à produire des prodiges.

Dans ces conditions, il arriva que, peu à peu, leurs réunions nocturnes devinrent plus rares et finirent par disparaître, en réalité. Mais quelques lambeaux de

formules, de pratiques, ingestions, inhalations, onctions de substances narcotiques, etc., capables de produire des hallucinations, restèrent dans le langage de quelques-uns des descendants et des continuateurs des anciens thaumaturges. Et, jusqu'à nos jours encore, il en est resté quelques débris çà et là.

Ces vestiges, quoique devenus très imparfaits ou dangereux, parce qu'ils sont employés par des mains ignorantes, ont servi, aidés qu'ils étaient par le souvenir et la tradition des faits passés, plus ou moins altérés, en passant de bouche en bouche, à soutenir tout le gigantesque échafaudage d'exagérations, d'erreurs et d'absurdité qu'on voit, dans l'histoire du moyen âge, et jusqu'au dix-septième siècle, faire les frais de toute la sorcellerie ; sorcellerie, qui a coûté tant d'existences à la population de la vieille Europe ; et qui en coûte, à l'heure actuelle encore, un grand nombre, dans l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie.

Voilà, en somme l'explication bien simple de ces faits si extraordinaires de sabbat, dont nous trouvons des relations très complexes dans l'histoire du moyen âge. Cette explication est si simple, que lorsqu'on songe aux milliers, aux millions de victimes que fit cette sorcellerie dans les siècles passés, on se demande si elle est bien l'expression de la réalité.

Mais, objectera-t-on, il y a dans ces histoires de sabbat des récits extraordinaires des faits tellement anormaux, qu'on se demande comme ils ont pu venir à la bouche des conteurs ; on se refuse à croire que ce sont de pures inventions faites de toutes pièces. A cela, je répondrai que ces faits extraordinaires sont le résultat d'explications inexactes des manœuvres et de pratiques réelles. Et que, dans certains cas, l'emploi de certaines substances médicamenteuses ou toxiques a vraiment produit les faits qui, par leur altération, ont servi de base à ces récits invraisemblables.

Dans les écrits des anciens, il y a des erreurs tellement gigantesques et souvent si grossières, qu'on est disposé, *a priori*, à ne pas croire ce qu'ils affirment. Mais, en y réfléchissant, en faisant la part de l'exagération, du *quiproquo*, de l'allégorie, etc., on arrive assez souvent à trouver des indications précises, au milieu d'une gangue de choses inexactes.

Or, en y regardant de près, nous voyons que l'inhalation, la friction, l'ingestion de certaines substances médicamenteuses ou toxiques a pu produire des résultats capables de frapper d'étonnement et d'effroi ceux qui le constataient.

Hérodote nous apprend que les anciens Scythes s'enivraient en respirant l'odeur de certaines graines de chanvre jetées sur des pierres rougies au feu (liv. IV, ch. LXXV). Sans parler des fumeurs d'opium, disons que les fumeurs modernes de haschisch qu'on rencontre en si grande quantité dans tout l'Orient,

emploient, en réalité, une variante peu différente de ce procédé et obtiennent les mêmes résultats.

Dans les hymnes orphiques, qui appartiennent à un antique rituel de cultes grecs disparus, il est question de parfums spéciaux pour l'invocation de chaque divinité; de sorte que, suivant qu'ils employaient telle ou telle substance, les prêtres des anciens Grecs dirigeaient, dans tel ou tel sens, l'imagination des crédules dévots en quête d'hallucinations pieuses.

Porphyre et Jamblique disaient qu'on disposait les enfants et les jeunes gens à la divination et aux communications avec la divinité (*Hallucination*, ch. XX) par des invocations et des fumigations particulières.

Nous savons, par mille citations, que les devins de l'antiquité faisaient usage d'ingestions ou d'inhalations qui produisaient sur leur organisme des effets puissants d'ébriété, d'hallucinations, d'excitations.

On nous a appris que dans l'antiquité et jusqu'à la fin du moyen âge, les individus qui voulaient avoir communication, soit avec la divinité, soit avec des morts, ou bien qui voulaient connaître l'avenir, allaient dans certains endroits déterminés antres sacrés, sanctuaires, tombeaux des saints, etc., et qu'après y avoir accompli certains rites dans lesquels il y avait des ingestions et inhalations, ils y passaient la nuit, c'est-à-dire: ils y dormaient et avaient des rêves en rapport avec l'objet de leur désir.

On affirme que l'odeur seule des graines de jusquiame produit une disposition à la colère et à la bataille; d'autres végétaux ingérés ou inhalés surexcitent le sens génésique: plusieurs produisent des hallucinations de natures diverses et portent sur telle ou telle partie de notre imagination. Par ailleurs, nous devons ajouter qu'il est infiniment probable que, de nos jours, nous ignorons nombre d'actions physiologiques et toxiques que les anciens thaumaturges connaissaient parfaitement, touchant l'action de certaines odeurs et de certaines substances ingérées.

Dans ces conditions, nous pouvons avec assurance penser que dans l'antiquité, nombre d'individus qui crurent fermement avoir assisté à des assemblées, à des drames, etc., n'avaient été en réalité que le jouet d'hallucinations produites par des ingestions ou des inhalations habilement administrées par les féticheurs.

Pendant le moyen âge, ces ingestions et inhalations produisant des hallucinations furent mises en œuvre d'une manière très remarquable. Ce que nous savons, par exemple, des Aschichins du vieux de la montagne, nous le démontre d'une manière péremptoire. D'ailleurs, les extases, les délires, les illusions des fumeurs actuels d'opium de tout l'Orient, et des fumeurs ou mangeurs de chanvre de l'Asie et de l'Afrique, nous renseignent à ce sujet. En effet, pour ne citer qu'un

exemple entre mille, je rappellerai que dans les cafés maures de toute l'Algérie on voit à chaque pas, comme je l'ai vu mille fois pour ma part, quelque Arabe (*les Thériaquis*) fumer, dans un coin d'un bouge fumeux, de l'opium ou du chanvre, ayant ou non ingéré, au préalable, une sorte de confiture appelée *maadjoum*, dans laquelle entrent diverses substances narcotiques ou inébriantes. Ces malheureux à l'air hébété, suivent, avec un rictus de béate satisfaction, de joie, d'effroi ou de colère, sur la figure, tandis que leur corps reste dans l'attitude prostrée d'un endormi maladif, les allées et venues des clients du café, les variations de la musique des joueurs de guitare, de violon et de tambour de basque, qui n'ont, en réalité, rien d'harmonieux. Or, le lendemain, lorsqu'ils se réveillent de leur coma pénible, ils racontent qu'ils ont assisté aux scènes les plus séduisantes ou les plus effrayantes, qu'ils ont accompli les actes les plus invraisemblables; en un mot, leur délire, transformant, amplifiant et dénaturant les actes les plus ordinaires et les plus simples dont ils ont été les témoins, leur fait croire fermement à des prodiges que l'esprit des gens sensés ne peut se figurer.

Je pourrais parler aussi, de ce qui se fait d'analogue en Turquie, en Perse, dans l'Inde, en Chine, au Japon, mais ce serait la réédition de la même donnée, sous mille formes différentes. Aussi, me bornerai-je à dire que si l'on mettait un de nos dévots dans les conditions de ces *thériaquis*, hantés qu'ils sont de l'idée du sabbat, des sorciers, etc., ils croiraient fermement avoir assisté à des assemblées mystérieuses, avoir vu et touché le diable, etc.

Je dirai, pour appuyer cette proposition, que ce que nous savons par les divers auteurs qui se sont occupés de la question, nous montre que, non seulement, pendant le moyen âge, mais encore presque jusqu'à l'époque contemporaine, des lambeaux de formules narcotiques, inébriantes, etc., ont fait le fond des pratiques magiques de la sorcellerie.

En 1545, André Laguna, médecin du pape Jules III, se servait d'une drogue trouvée chez un sorcier, pour oindre une femme malade d'insomnie et probablement aussi d'hystérie; elle dormit pendant trente-six heures; et quand on parvint à la réveiller, elle affirma qu'on venait de la soustraire aux embrassements d'un jeune et vigoureux adorateur (LAGUNA, *Commentaire*, liv. LXXXVI, chap. IV).

Gassendi, voulant prouver que les prétendus prodiges auxquels assistaient les sorciers, ne gisaient que dans leur imagination, chercha à imiter la composition des onctions magiques en employant les solanées (jusquiame) et l'opium. Or, des paysans qu'il fit oindre de cette substance, s'endormirent; et affirmèrent, en se réveillant, qu'ils avaient assisté au sabbat (EUS. SALVERTE, t. II, p. 11).

Paolo Minucci, jurisconsulte florentin du dix-septième siècle, dans son com-

mentaire sur le *Malmantile Racquistato* (cant. IV ost. 76), nous fournit cette indication qui a une extrême importance, dans la question qui nous occupe ici : « On amène devant le magistrat de Florence, une femme accusée de sorcellerie, qui affirme qu'elle assistera au sabbat la nuit suivante, si on la laisse rentrer chez elle, où elle pourra pratiquer son onction magique. Le juge y consent ; et voilà que cette femme se frotte avec des drogues fétides et tombe aussitôt dans un profond sommeil dont rien ne peut la tirer. On l'attache sur son lit, on la garde à vue avec grand soin ; et le lendemain matin, quand on parvient à la réveiller, elle raconte qu'elle est allée au sabbat, en mêlant, dans son récit, les sensations douloureuses qu'elle avait ressenties, lorsque les agents de la justice l'avaient tirée, frappée, pincée, brûlée même, pour essayer de la réveiller. Ces divers sévices avaient été exercés sur elle, disait-elle, par des diables et d'autres sorcières pendant le sabbat auquel elle avait assisté. »

Eusèbe Salverte, qui rapporte ce fait, en évoque deux absolument semblables dus à Posta (*Mag Natur.*, liv. II, ch. XXVI) et à Frommann (*Trait. de Fascin.*, p. 562 et suiv.) où, sous l'influence d'onctions spéciales, deux prétendues sorcières avaient fermement cru assister au sabbat alors qu'on les avait vues dormir.

L'état de santé physique et morale des sorciers et de ceux qui ont cru voir les assemblées du sabbat, a son importance dans la question qui nous occupe ; aussi devons-nous ne pas négliger de la signaler.

Eusèbe Salverte, a fait remarquer que le nombre des sorcières a toujours été infiniment plus grand que celui des sorciers (t. II, p. 18) et on peut en tirer la conclusion que l'hystérie a été, sans doute, un des facteurs importants de cette particularité.

Enfin, il faut même faire intervenir la contagion de l'imitation et de la croyance, pour expliquer nombre de particularités touchant les sorciers en général ; et le sabbat en particulier.

Quoi qu'il en soit, toutes ces causes réunies aboutissent aux exagérations que l'histoire a eu à enregistrer ; et les aventures du sabbat ont eu, à certains moments et dans certains pays, une importance telle que l'autorité religieuse et politique dut s'en préoccuper ; et fut même parfois obligée d'employer des moyens violents pour lutter contre ses conséquences.

Avec le temps, la Société s'est ressaisie, peut-on dire, et les croyances, terrifiées, allèrent en s'atténuant. A mesure, parallèlement, les faits diminuèrent d'intensité et d'importance ; ce qui prouve bien la part très considérable qui revenait à l'imagination dans toutes ces affaires de sorciers.

Enfin, de chute en chute, d'amoindrissement en amoindrissement, la croyance aux sorciers, aux coureurs de sabbat, etc., est arrivée au point où nous la voyons

aujourd'hui, c'est-à-dire : s'est cantonnée dans les superstitions des bonnes femmes. En même temps, les formules prétendues magiques étant transmises par des gens de moins en moins instruits dans l'art des préparations médicamenteuses que connaissaient les anciens initiés pour produire des hallucinations, se sont réduites à des incantations puérides, autant que stériles en résultats matériels.

Les faits réels d'hallucinations, d'illusion des sens, etc., qui étaient quelquefois constatés jadis, sont allés en diminuant, aussi, parce qu'on les a étudiés scientifiquement, au lieu de les regarder seulement avec une terre superstitieuse ; de sorte que sous l'influence de toutes ces conditions réunies, la croyance va s'amoindrisant, de plus en plus, de nos jours. C'est au point qu'on peut prévoir, presque, le moment où elle sera tellement réduite et dégradée, qu'il sera bien difficile de sa figurer : qu'elle ait pu, dans les temps, tenir une place si considérable, dans les préoccupations de nos ancêtres.

XV CONCLUSION

Nous sommes arrivés à la fin de cette longue étude sur les masques et sorciers ; et la conclusion qui s'en dégage tout d'abord, c'est que la croyance, j'allais dire la bêtise humaine, est infinie. La croyance du vulgaire dans le pouvoir, qu'avaient quelques féticheurs, d'être en relation directe avec la divinité, a été l'origine de la superstition qui nous occupe.

Le féticheur, ayant un si grand pouvoir aux yeux du vulgaire crédule, fut, généralement, plus craint qu'aimé, peut-on dire. On avait bien pour lui respect et prévenances ; on obéissait bien à ses injonctions ; mais, au fond, c'était la peur et non l'affection qui était le sentiment dominant du dévot à son égard.

Or, lorsque par le fait des migrations de peuplades ou des déplacements d'individus, l'évolution de l'idée du surnaturel eut entraîné des transformations dans les cultes, les féticheurs de la nouvelle couche, souvent sinon toujours, hostiles à leurs prédécesseurs, qui, d'ailleurs, leur rendaient volontiers la pareille, dirent aux dévots que ces prédécesseurs étaient en relation avec le mauvais principe de la divinité, tandis qu'eux-mêmes étaient plus en rapport avec le principe utile, et réellement puissant de cette divinité. De ce fait, l'idée, que certains féticheurs sont des mauvaises gens, prit naissance.

On ne pouvait leur dénier leur savoir et leur puissance ; mais ce savoir et cette puissance furent considérés comme de mauvais aloi, par opposition au savoir et à la puissance des féticheurs en faveur dans le moment. La *persona grata* étant le prêtre, l'autre devint le sorcier.

Quoi qu'il en soit, ici, comme partout dans ce qui regarde les croyances et les superstitions populaires, un certain nombre de faits physiques mal interprétés, ont servi de base à un gigantesque échafaudage d'erreurs et de fausses interprétations. Ces erreurs et ces fausses interprétations, s'additionnant, se multipliant, se mélangeant à l'infini, ont produit : les résultats les plus étranges, les plus imprévus, les plus invraisemblables même.

Le délire de l'esprit humain, touchant la croyance aux sorciers, va diminuant à mesure que les connaissances positives augmentent, et que le raisonnement s'épure au flambeau de l'observation et du bon sens. Mais, combien ce délire de l'esprit est encore fréquent et généralisé ! Je l'ai rencontré, pour ma part, un

nombre infini de fois, chez des personnes qui, par leur instruction, leur âge, leur position sociale, auraient dû être à l'abri de la superstition.

Je suis persuadé que s'il était possible de dresser une statistique, on serait stupéfait du chiffre élevé de crédules qu'elle indiquerait. Aussi, finirai-je ce chapitre en disant que, tout amoindri qu'il soit relativement, le bilan des superstitions du populaire est encore immense à l'heure actuelle; on peut même prédire que bien des siècles s'écouleront, avant qu'il soit devenu insignifiant.

Table des matières

PREMIÈRE PARTIE :LE DIABLE

I	Croyances provençales.....	5
II	Classification.....	17
III	Faits des autres pays et des autres temps.....	18
	Première catégorie: Le diable tentateur.....	19
	Deuxième catégorie: Le diable punissant une mauvaise action.....	19
	Troisième catégorie: Pacte fait avec le diable.....	20
	Quatrième catégorie: Saint ou Dévot triomphant du diable de vive force.....	20
	Cinquième catégorie: Saint ou Dévot triomphant du diable par ruse.....	20
IV	Les Attributs du diable.....	23
V	Le portrait du diable.....	24
VI	Méchanceté du diable.....	34
VII	Ruses du diable.....	35
VIII	Manifestations de la possession du diable.....	36
IX	Tromperies dont le Diable est l'objet.....	40
X	Origine de la croyance.....	41
XI	Analyse.....	54
XII	Conclusion.....	58

DEUXIÈME PARTIE :MASQUES ET SORCIERS

I	Croyances de la Provence.....	61
II	Classification.....	88
III	Croyances des Autres Pays.....	89
IV	Géographie.....	93
V	Croyances du Moyen âge.....	97
VI	Croyances de l'antiquité.....	101
VII	Définition et caractères des Masques.....	104
VIII	Origine de la croyance.....	109
IX	Evolution des connaissances des féticheurs.....	112
X	Faiseurs de Maléfices.....	114
XI	Tempestaires.....	117

DIABLES ET SORCIERS DE PROVENCE

XII Loups-garous.....	118
XIII Nouveurs d'aiguillette.....	119
XIV Coureurs de Sabbat.....	120
XV Conclusion.....	128



© Arbre d'Or, Genève, novembre 2005
<http://www.arbredor.com>

Illustration de couverture : Marionnette du Diable, fin du XIX^e siècle.
Museo Civico Polironiano. San Benedetto Po (Mantova), D.R.
Composition et mise en page: © ATHENA PRODUCTIONS/DMi.